

INTRODUCTION

Avant-propos

Ce n'est pas ici une nouvelle édition de la *Vie de Henry Brulard*, selon l'usage et l'expression consacrés, "entièrement revue d'après le manuscrit", que nous proposons au lecteur mais, chose toute différente, la première édition du manuscrit conservé, sous ce titre, dans les papiers posthumes de Stendhal et l'un des plus précieux du Fonds Stendhal de la Bibliothèque municipale de Grenoble. Aujourd'hui que de nouveaux moyens techniques le permettent, il importait de donner enfin de cet "ouvrage" non pas le "texte" qui, *stricto sensu*, n'existe pas, mais l'état rédactionnel dans lequel l'inachèvement l'a figé.

Car il s'agit de lever ici une équivoque. On ne saurait de la *Vie de Henry Brulard* donner un "texte" établi, selon les règles canoniques de la méthode philologique, à partir d'une version (copie, imprimé...) présentée comme définitive et autour de laquelle tournoierait le ballet des variantes et ratures. Nous ne sommes pas dans le cas d'avoir, pour esquisser l'étude d'une genèse ou d'un style, à comparer un texte connu aux états préparatoires qui l'ont précédé. De cette "vie" si célèbre nous n'avons qu'un "manuscrit de rédaction", pour reprendre la catégorisation de P. M. de Biasi, qui rappelait qu'on ne saurait "aborder la lecture [de tels écrits]... comme on le ferait pour un texte que l'auteur destinait à l'édition"¹. Ce qui est vrai de la lecture l'est *a fortiori* de l'édition et on ne peut se contenter, sauf à introduire dans le texte des modifications essentielles, de le donner à lire comme s'il avait atteint son achèvement. Ce n'est pas un texte stable, arrêté que nous propose un tel manuscrit, mais instable, en devenir, équilibre précaire et provisoire entre un projet que, d'ébauche en reprise, il s'évertue à saisir, et l'œuvre, forme-sens qu'il esquisse et escompte mais sans la réaliser encore.

Pierre Martino, trop tôt disparu, avait dès 1954 senti, pour les *Souvenirs d'égotisme*, que le problème se posait. Présentant l'édition qu'il en préparait alors, il écrivait : "C'est dans la *disposition* des pages que j'ai tenté une approximation nouvelle. J'ai cherché autant que la typographie le permettait, à donner une image exacte du manuscrit, avec les traces conservées du travail de rédaction ; c'est à un brouillon que nous avons affaire : ici des

blancs ménagés pour des additions prochaines ; là des alinéas bizarrement coupés, des noms dont l'initiale est suivie d'un espace, des mots abrégés ou manquants... J'ai respecté toutes les particularités². "Autant que la typographie le permettait..." cela n'allait pas alors sans d'insurmontables difficultés qui rendaient le résultat fort aléatoire, comme en témoigne cette appréciation de V. Del Litto : "Avouons-nous que la tentative est décevante ? Le lecteur est gêné par la multiplication des blancs et des signes typographiques auxquels l'éditeur a dû avoir recours. En outre, il se rend bien vite compte, en parcourant les notes, que les ratures et les additions ne sont pas reproduites dans leur intégralité. D'ailleurs le pouvaient-elles ? Il aurait mieux valu donner le fac-similé du manuscrit et sa transcription en regard³."

Tel est le parti ici retenu, quelles qu'en soient les imperfections et malgré le reproche d'arbitraire qui peut être fait à toute tentative de transcription, accusée de ne servir, sous couvert de fidélité, que les choix de l'éditeur. Jean-Louis Lebrave en son temps a mis fin, me semble-t-il, au débat. "Cette critique, écrivait-il⁴, est partiellement fondée ; pour être en mesure de reproduire en déchiffrant, il faut avoir... échafaudé des hypothèses, procédé à des choix. Mais cela ... procède d'une mauvaise querelle. Il nous paraît plus juste de considérer que le couplage d'une transcription diplomatique et d'un fac-similé offre un bon outil de base dans l'approche des documents génétiques..." Il n'empêche. L'illisibilité de notre manuscrit, assumée, revendiquée même par Stendhal parce qu'elle décourage le regard indiscret, impose plus que jamais une transcription, simple auxiliaire offert au déchiffrement que le lecteur aura à mener pour son compte sur l'autographe et dont, en dernier recours, il restera maître. Première élucidation de passages non encore déchiffrés, ratures notamment, cette transcription proposera aussi quelques leçons nouvelles⁵. Certaines seront loin d'être indifférentes, mais au total peu de choses en regard de ce qui reste la question essentielle : comment éditer un "inachevé" ? Ce qui revient à poser l'autre question : qu'est-ce qu'un inachevé, quel est son statut littéraire ?

Editer la *Vie de Henry Brulard*, c'est à la fois éditer un classique universel, attesté comme tel par le nombre de ses rééditions, l'importance de la bibliographie qui le concerne, la trace qu'il a laissée, rupture et fondation, dans le champ de la littérature ; c'est aussi éditer une *œuvre⁶ qui n'existe pas - ou pas encore, un inachevé ; en éditer le manuscrit, ce n'est pas éditer, face à l'œuvre imprimée, le manuscrit qui la prépare mais qu'elle annule, c'est éditer les trois gros volumes petit in-folio et les deux cahiers complémentaires du manuscrit autographe conservé sous le titre *Vie de Henry Brulard* à la Bibliothèque municipale de Grenoble depuis 1861. C'est (ou ce n'est que ?) un Manuscrit.

Cela posé et pour prendre en compte le perfectionnement des méthodes critiques et des techniques de l'édition moderne, comment éditer un tel "ouvrage", simultanément - heureuse amphibologie ! - "œuvre" et "travail" ? Sa première édition par Casimir Stryenski en 1890, en le donnant comme "œuvre" et en le définissant génériquement comme "autobiographie", a installé une tradition philologique, encore respectée, où, d'édition en édition toujours plus "critique" s'améliorent l'établissement, toujours plus rigoureux, du texte et l'appareil, toujours plus riche, des notes, variantes et ratures. L'inconvénient, majeur, de ces éditions est d'introduire dans l'ouvrage une dualité qu'il

réfuse, en y juxtaposant la “linéarité” d’un “texte” établi et la “dispersion” d’un avant-texte, tous deux indispensables à un travail de recension et d’inventaire des variantes. Jean Bellemin-Noël avait signalé il y a quelques années une erreur typique de ces lectures “linéaires” en montrant comment la présence de deux rédactions laissées en suspens,

*Là commença ma vie morale.
ma tante Séraphie
on me reprocha
de ne pas pleurer assez.⁷*

donnait linéairement : “Là commença ma vie morale. Ma tante Séraphie [osa] me reproch[er] de ne pas pleurer assez⁸”.

D’un tel écrit, toute linéarité est en réalité exclue. Qu’il s’agisse du volume ou de la page, l’espace est ici “temporalité”, texte et temps du texte. Une édition de ce manuscrit refuse tout autant la mise en page linéaire de l’œuvre que la présentation morcelée et éclatée de l’avant-texte. Ni texte, ni avant-texte, ni (pour éviter tout risque de tautologie) simple premier-jet, ce manuscrit nous livre, dans le mouvement même où de sa propre matière elle extrait son ordre, “l’œuvre et les gestes qui l’accompagnent, l’œuvre et le désir d’œuvre, le texte instable et son commentaire”⁹, à l’instar de ces *Prigioni* de Michel-Ange auxquels il fait tant songer. Même s’il ne peut, comme eux, imposer d’un coup au regard ce “temps” à jamais suspendu, dont le ciseau, du dégrossissage au poli, laisse la trace dans le marbre où l’œuvre, inachevée, construit et déborde son achèvement. Fascination moderne du *non-finito*, mais aussi trompeuse. De l’ébauche au fini, le texte, à la différence de la pierre, est susceptible de modifications, d’augmentations qui peuvent le métamorphoser jusqu’à le faire autre sans pour autant que se détruise l’ébauche, mais sans non plus que rien puisse se préjuger de son devenir.

C’est à (re)présenter cette épaisseur, ce devenir, qu’est confrontée toute édition du *Brulard* qui tente de ne pas l’enfermer, de ne pas l’appauvrir dans la seule survie “monumentale” du volume trônant dans la bibliothèque¹⁰, selon la formule de J. Neefs qui, parlant de *Lucien Leuwen* - mais le cas est semblable-, poursuit :

“De ce “livre” qu’on nomme *Lucien Leuwen* il n’y a donc que le manuscrit, mais il est tout cela (cf. la citation précédente). De même que pour les *Souvenirs d’Egotisme*, la *Vie de Henry Brulard* ou *Lamiel*, l’existence manuscrite mais déjà en volume de l’œuvre semble commander un mode d’être esthétique plus qu’être une carence, un accident qui serait un manque à être œuvre. Cette écriture en attente de sa publication pose évidemment de très nombreux problèmes d’édition, qui ne nous deviennent intelligibles qu’à partir du moment où l’écrit et l’œuvre sont envisagés dans leur concurrence, que dès lors qu’on ne veut pas fabriquer un “roman” avec ce qui, dans la perspective finaliste de la composition littéraire, ne pourrait qu’apparaître que comme de l’approximation. Si l’on veut comprendre ce que cette écriture, quand elle se dispose ainsi dans son propre volume d’apparition, invente comme mobilité, il faut simultanément imaginer un mode d’édition qui respecte la précarité même de ce texte tel qu’il se hasarde. [...] Il faut donc lire *Lucien Leuwen* à l’ombre de ce devenir encore inachevé. Peut-être même considérer ce manuscrit comme excédant encore les possibilités d’édition envisageables¹¹.” C’était en 1983. Heureusement, de nouvelles “possibilités” ont depuis rendu caduque cette conclusion

pessimiste mais la validité de l'analyse est restée entière et incitait à tenter le pari de la réalisation.

Certes le fac-similé à lui seul semblerait suffisant pour offrir au regard l'image de cette "précarité" et de ces "hasards" tels que la retiennent dans les pages, les papillons, l'espace des folios, tous les signes tracés ou ces indices matériels que fournissent aussi outils et matériaux : nuance de l'encre, usure de la plume... Le malheur est qu'indépendamment de la perte d'information qu'entraîne le clichage en noir et blanc des feuillets, ils ne deviennent "visibles" ou "lisibles" qu'au lecteur de manuscrit, et au terme d'une infinie relecture, répétitive, aléatoire et quasi obsessionnelle dont A. Grésillon a précisément défini caractères et enjeux :

"Si l'objectif de la lecture "normale" consiste à comprendre un écrit, celui de la lecture d'un manuscrit consiste à comprendre la genèse d'une écriture, c'est à dire à reconstituer à partir d'une organisation spatiale la chronologie et le sens des opérations. Dans ce processus de reconstruction le lecteur dispose sans doute d'une sorte de "grammaire de la lisibilité", qui associe aux catégories grammaticales classiques d'une part des critères pragmatiques et textuels, et de l'autre les indices matériels et topographiques de l'écriture.

Malheureusement, on ne possède aucun protocole de tous les raisonnements, hypothèses, anticipations, inductions, inférences, associations, etc. qu'un lecteur de manuscrits peut faire en parcourant ne serait-ce qu'une seule page ; et on sait encore moins comment il arrive à maîtriser l'ensemble d'un dossier dont il vise à restituer la genèse. Ces raisonnements activent et mobilisent chez le lecteur des savoirs récents ou enfouis, des opérations et des représentations mentales complexes. Au delà de ces généralités notre ignorance est grande. Car, la plupart du temps, le lecteur fait des inférences, mais il ne les rationalise pas comme telles ; il procède à des recoupements et des associations, mais de façon non réflexive, puisque son objectif n'est pas d'observer les stratégies de sa lecture mais d'arriver à en extraire des significations génétiques."¹²

C'est assez dire que, serait-il lisible, - ce qui n'est pas plus le cas que pour les autres manuscrits stendhaliens contemporains-, il n'y aurait que leurre à offrir au lecteur non spécialisé la réplique, à la supposer envisageable, d'un autographe qu'il s'avère nécessaire d'*éditer* pour y rendre perceptibles les éléments, au moins les plus importants, de cette grammaire indispensable à l'adaptation ici de la lecture à son objet. Ainsi, à égale distance de l'illisibilité rébarbative et décourageante du brouillon et de la trop claire et illusoire linéarité d'un "texte" établi, fût-ce avec toute la prudence philologique souhaitable, seul un travail particulier d'édition, notamment pour le *Brulard*, peut proposer à la lecture comme objectif ce qui en est, selon B. Didier, le plus passionnant : voir "fonctionner de façon particulièrement évidente [ces] mécanismes d'écriture qui nous semblent fascinants, et que la lecture de Stendhal nous amène à questionner sans cesse."¹³

Dans les conditions actuelles de l'édition et de la lecture, et avant une édition sur écran encore hypothétique mais qui résoudrait sans doute des problèmes tout en en soulevant bien d'autres, c'est donc au choix du fac-similé accompagné de sa transcription que l'on est conduit à se rallier. Pour n'être pas idéal, le procédé offre pour l'édition de notre manuscrit une solution économique et pertinente. La conjonction des deux présentations

rend en effet assez rapidement accessible la sémiotique nécessaire à la consultation. A l'échelle du volume comme dans l'espace du folio, la transcription diplomatique permet, sans ensevelir l'écrit sous un excès de signes diacritiques plus ou moins indéchiffrables, de rendre "visibles" et "lisibles" les mécanismes de cette écriture, son espace-temps ; elle rend possible cette "lecture horizontale et verticale" dont parle P. M. de Biasi à propos des carnets de Flaubert. Un système très simple et réduit de codes et de caractères y suffit, à condition de le construire non à partir d'un fantôme de texte achevé et *ne varietur* auquel agréger variantes et corrections, mais bien au contraire à partir de l'écriture dans son déroulement, sa chronologie et son expansion. Autrement dit, les mécanismes propres à l'écriture stendhalienne impliquent un encodage, fait de pratiques collectives mais aussi d'habitudes strictement individuelles. Il faut, par d'inlassables relectures interprétatives, le mettre à jour et le rendre opératoire à l'introduction dans l'informe d'une rationalité scientifique, qui, une fois sa validité vérifiée, le rendra "lisible" et en fera un objet scientifique, un "avant-texte". C'est assez dire qu'au delà des "nouveautés" et changements apportés dans l'établissement du "texte", le réexamen systématique qu'a exigé l'élaboration de la transcription a conduit à une complète remise en question du statut de ce manuscrit, de sa genèse, de son histoire. Le lecteur disposera sans doute avec cette édition de l'intégralité du manuscrit. Il n'en faut pas moins, pour clarifier et poser clairement les questions qu'il soulève, commencer par en donner une description analytique où seront présentés et exploités de façon logique les acquis de ce réexamen.

Contrairement aux usages du discours préfaciel il convient, avant d'en venir à l'histoire de ce manuscrit, de sa genèse et de sa destinée, d'en donner une description précise aussi respectueuse que possible des préceptes de la codicologie. Par son apparente technicité, d'ailleurs toute relative, elle pourra, je le crains, rebuter plus d'un lecteur. Elle reste néanmoins nécessaire à la mise en évidence de certaines particularités matérielles du manuscrit qui, une fois constatées, obligent à réexaminer certaines certitudes communément considérées comme intangibles.

I LE MANUSCRIT DE GRENOBLE

description analytique

Il est formé de trois gros volumes reliés de plus de mille feuillets, (cote R 299), et de deux ensembles complémentaires. L'un, de quatre-vingt-deux feuillets, relié sous la cote R 300 ; l'autre, de vingt, a été conservé, paginé (15) à (33)¹⁴, dans le volume XII du Recueil factice en vingt-huit volumes catalogué R 5896.

Les reliures

La totalité du manuscrit est aujourd'hui reliée, mais les reliures remontent à des époques différentes.

Les trois volumes R 299 conservent encore de nos jours les dos de basane de la demi-reliure que Stendhal fit exécuter de son vivant par son relieur romain, Filippi, qui

demeurait via Cremona et qu'il fréquentait à l'occasion, comme le révèlent quelques notes marginales¹⁵. "... Divisés, note P. Hamon¹⁶ en six compartiments à l'aide de roulettes et de filets dorés [ils comportent] la pièce de titre verte avec son intitulé : *Vie de H. Brulard*, la tomais en chiffre romain ou arabe, avec ou sans le mot *tome* et en queue les initiales *H B*. A l'intérieur des compartiments fers à froid." Ces reliures sont semblables à celles des manuscrits de *Leuwen* et des *Mémoires sur Napoléon* avec lesquelles elles constituent d'évidence un ensemble. Les reliures d'origine, comme le montre celle du volume R 299/II, étaient en emboîtement de type Bradel : ne solidarisant la couverture au corps de l'ouvrage que par un système de collage, il constitue une reliure amovible qui permet de dé-relier et re-relier un livre sans dommage aussi souvent qu'il en sera besoin¹⁷. Celles des volumes 1 et 3 ont été réparées une première fois en 1941, et entièrement reprises en 1954. Celle du premier volume a été une nouvelle fois revue en janvier 1983¹⁸. A la différence des deux autres qui ont conservé des reliures plus anciennes, ses feuillets ont été alors remontés sur onglets. Les trois volumes sont de surcroît protégés maintenant dans des étuis de fabrication moderne.

Les cahiers complémentaires ont été reliés à des périodes plus récentes. A défaut d'avoir pu retrouver dans les archives de la bibliothèque des indications précises sur ces campagnes de reliure et leurs dates, on peut par différents indices les situer approximativement, grâce à quelques remarques notamment des premiers éditeurs. Stryiński en 1890 comme Debraye en 1913 ne mentionnent, à côté des volumes reliés, que des "cahiers". "Ces mémoires, écrit le premier¹⁹, forment trois volumes in-folio et quelques cahiers non reliés de la précieuse collection de la Bibliothèque de Grenoble." Debraye, quant à lui, précisera²⁰ : "Le manuscrit, tel que le possède la Bibliothèque municipale de Grenoble, est formé de trois gros volumes, cotés R 299, de format 300 sur 260 mm, que Beyle lui-même fit relier, et, en outre, de 2 cahiers, l'un compris dans le carton R 300, l'autre relié avec le tome XII de la collection en 28 volumes, cotée R 5896."

Si l'un des cahiers, le plus mince, fut cousu entre 1890 et 1913 dans la reliure de demi-veau vert du volume XII du recueil factice, il faut attendre 1927 et l'édition de Martineau pour voir enfin, comme aujourd'hui, le "carton R 300" cousu et doté de sa demi-reliure de chagrin vert. Le manuscrit comprend alors selon ses indications²¹ "d'abord trois gros volumes reliés [plus le] tome XII des papiers réunis dans la cote R 5896 enfin un supplément relié à part classé R 300". Le manuscrit fut donc bien relié par Stendhal, *mais en partie seulement et en système Bradel*, il faut insister sur ce point ; nous aurons à y revenir.

Matériaux et outils

Dans sa presque totalité, l'ouvrage a été rédigé sur un épais **papier** de chiffon, assez rugueux, plutôt raide et de teinte légèrement verdâtre, séché sur tamis, sans vergeures ni autre filigrane que la marque "F I". Il s'agit, comme pour la plupart des compositions romaines de la même époque, notamment *Lucien Leuwen*, d'un papier acheté à Rome, comme le prouve une note du folio 708 du troisième volume. Elle mentionne l'acquisition le 5 ou 6 mars d'un autre papier à Civita Vecchia où Beyle, revenu le 24 février, séjour-

nera continûment jusqu'au 19 mars. C'est effectivement sur un papier, blanc jaunâtre, lui aussi sans vergeures ni filigrane, moins épais, de moins de tenue, plus grossier et plus poreux que se poursuit la rédaction des cent derniers feuillets²².

L'affaiblissement caractéristique de la teinte de l'encre sur de nombreuses pages et, sur quelques-unes, la corrosion typique du support font penser que l'auteur usait alors d'une encre métallo-gallique courante à l'époque. Néanmoins sur quelques feuillets elle semble différente. Certaines notes, dans le manuscrit de *Leuwen*²³ comme dans le *Brulard*, mais surtout une lettre de Tavernier du 7 décembre 34²⁴ laissent deviner chez Beyle, comme chez beaucoup d'écrivains, de l'attention à ses matériaux et outils. Il semble avoir essayé plusieurs encres dont celle que les services diplomatiques expédiaient de France au consulat. De même si le manuscrit semble avoir été écrit à la plume animale, pour diverses pages ou notations la plume métallique n'est pas à exclure, Beyle l'ayant expérimentée pour un "premier essai" en 1835, comme nous l'apprend une note de *Leuwen*²⁵. La deuxième pagination du R 299/III et celle du R 300 tracées à la plume d'acier et 'ne encre de texture différente ne sont pas autographes. Le graphisme et 'ncre en sont semblables à ceux des brèves notices que Colomb rédigea et inséra dans les manuscrits de son parent lorsqu'il en fit 'nventaire en août 1844. et qui figureront dans cette édition. Le tracé de certaines numérotations de chapitres ajoutées après coup évoque celui de la plume d'acier²⁶. Par ailleurs pour la rédaction des faux-titres, têtes de chapitres et autres divisions de l'ouvrage, il semble avoir été fait usage d'une plume époincée ou de quelque "calame" de bois ou de roseau.

Les volumes

Le tome I du **registre R 299**, dont tous les feuillets ont été remontés sur onglet, s'ouvre sur une feuille double de papier vergé blanc dont le premier recto paginé au crayon (A), maculé de taches de colle, atteste qu'il s'agit d'une ancienne feuille de plat intérieur de couverture. 'st sur son second recto paginé (B) que figure le premier de la série des avis "A MM de la Police" qu'on retrouvera dans les divers volumes du manuscrit. Suit un ensemble de 17 feuillets, distincts du corps du texte, paginés au crayon de la main de Stendhal *I à *XVII²⁷, composé de pages annexes (tables, page de titre, memento, têtes de chapitre du chapitre I, pages blanches, gravures...). On trouve à la suite les 248 premières pages du manuscrit, paginées sans interruption de 2 à 248 avec un certain nombre de pages ou fragments de pages présentant des paginations successives. Le volume s'achève par une table paginée au crayon *249. Elle précède une feuille double du même papier que celle du début, paginée (C) et (D) et ayant joué le même rôle pour la troisième de couverture. Il contient 20 hors-texte (il y en aura au total 24) : 17 gravures, un portrait aquarellé non signé, deux fragments d'un fac-similé de l'écriture de Barnave. On y trouve enfin un assez grand nombre de pages blanches, paginées ou non, isolées ou en cahiers de plus ou moins grande importance, dont trois particularités doivent être signalées : le feuillet 75 est suivi de 19 feuillets blancs et à la fin du volume deux blocs de 29 et 17 feuilles blanches, séparés par une gravure, s'intercalent entre la dernière page 248 et la table

numérotée au crayon *249.

Le tome II, qui a gardé son brochage d'origine, est composé à partir de cahiers de cinq feuilles. Il commence par des pages diverses, non paginées, comportant, après la première page de faux-titre paginée 249, dix-sept feuilles blanches, une table et une seconde page de titre. Suivent les feuillets 249 à 500, entrecoupés de blocs de papier blanc plus ou moins importants et, dans sa première partie, des 4 gravures qui complètent la série des hors-texte du manuscrit, ce qui représente, à quelques unités près, le même volume de texte que pour le premier. Il se clôt sur 19 feuillets blancs suivis d'une page de table non rédigée. Il convient néanmoins de noter que s'y ajoutent, entre les feuillets 259 et 260, neuf pages intitulées *La Première Communion* et, séparées par deux feuillets blancs, cinq pages intitulées *Encyclopédie du XIX^e siècle*. En tête un papillon intercalaire précise expressément : "A placer après ma first communion"²⁸. Ces quatorze pages font l'objet d'une pagination autographe en pied de page à gauche. Il s'agit d'un système de pagination provisoire, régulièrement utilisé par Stendhal pour les fragments rédigés séparément de l'ensemble textuel dans lequel ils seraient par la suite réintégrés et éventuellement repaginés normalement.

Au début du tome III nous retrouvons, comme au premier, huit feuillets divers (table, titre, pages blanches, etc.) paginés au crayon de la main de Stendhal de *A à *H. Le reste du volume est occupé par la suite du texte, pages 500 à 796, entrecoupé ici aussi de feuillets blancs isolés ou en cahiers. Il se termine par quatorze feuillets blancs suivis d'une table et d'une page de garde non paginées. Il présente la particularité de juxtaposer à la pagination autographe (500 à 796) raturée une seconde pagination évoquée plus haut (de *1 à *423²⁹, elle numérote aussi toutes les pages blanches) de la main de Colomb.

Les vingt feuillets reliés dans le **volume XII du recueil 5896**, folios (15) à (33) dans la numérotation anonyme et tardive du volume, se décomposent en deux ensembles :

— une liasse disparate de cinq feuillets de papiers divers comportant une page de titre non paginée, une page de tête de *Chapitre 42* avec pagination autographe 797³⁰, une page de couverture de papier glacé vert vif, avec table collée au verso, un début de plan, la page 1 du texte et une seconde page de faux-titre ; cet ensemble porte une pagination autographe 1 à 4³¹ ;

— les dernières pages du manuscrit, soit le *Chapitre 42*, avec pagination autographe 797 à 808.

Enfin les folios *1 à *71 du **registre R 300**, paginés par Colomb³², contiennent trois chapitres qui n'ont pas été insérés à leur place dans le corps du manuscrit. Le premier est numéroté 13 et ses feuillets portent une pagination autographe, barrée par la suite, qui s'enchaîne (249 à 258) sur la fin du premier volume. Les deux autres ne sont pas numérotés et leurs feuillets ont, pour chacun, reçu la pagination provisoire habituelle en pied de page à gauche : 1 à 24 pour le chapitre intitulé *Les Echelles*, 1 à 29 pour les *Petits Souvenirs de ma première enfance*. Ces chapitres étaient en cours de rédaction, et leur localisation était alors rien moins que sûre, fin décembre 1835 après le départ du premier volume à la reliure³³. Des notes marginales³⁴ indiquent que leur contenu devait être copié, pour le *Chapitre 13* et *Les Echelles* dans les deux blocs de feuillets blancs qui terminent le

premier volume, et pour les *Petits souvenirs* dans ceux qui suivent le feuillet 75, tandis que la rédaction autographe devait être reliée à la fin du deuxième volume.

La page

Le texte, d'une écriture petite et hâtive, assez souvent difficile à déchiffrer, couvre 808 feuillets écrits sur le seul recto, paginés continûment de la main de Stendhal de 1 à 808. Cette pagination inclut les feuillets du *Chapitre 42* (registre R5896/XII) mais non les 71 du registre R 300³⁵ qui ont reçu de Colomb une pagination spécifique (cf. ci-dessus). Le feuillet 1, nous venons de le voir, est quant à lui relié, hors de son lieu, avec un ensemble de pages apparemment annexes, au début du cahier conservé dans le recueil R 5896 et contenant le *Chapitre 42*. Nous aurons à revenir sur ce point capital. L'ensemble comporte de surcroît de nombreux feuillets paginés en "bis", voire en "ter", etc., quantité de versos utilisés pour des additions, des notes de travail, des plans, etc., un grand nombre de feuillets blancs (plus de cinq cents pour l'ensemble du manuscrit), certains paginés de la main de l'auteur, et les 24 hors-texte. A certains endroits, des papillons d'origine et de formes diverses (adresse de lettre, papier découpé, feuille ou morceau de feuille...) signalent soit la destination, soit le lieu de rédaction d'un ensemble de feuillets.

A l'exception de quelques feuillets ou fragments de feuillets adventices, la totalité des 800 pages environ de la rédaction se présente selon un schéma constant chez Stendhal pour les ouvrages destinés à plus ou moins long terme à l'édition, qu'il s'agisse, pour ne retenir que deux exemples, de *l'Histoire de la Peinture en Italie* ou de *Leuwen*, qu'il s'agisse de feuillets autographes ou de la main de copistes. La rédaction autographe, en l'occurrence un premier jet, ou la copie, court sur les rectos des feuillets, les versos étant laissés vierges, disponibles pour les corrections, additions, mementos, dessins et tous autres textes annexes au manuscrit, les testaments par exemple. Elle s'y inscrit en lignes régulières, assez largement espacées, selon une disposition similaire à celle des feuillets de copie destinés aux imprimeurs, qui permet un "calibrage" approximatif du texte et à la fois facilite les corrections et les additions interlinéaires. De l'une et l'autre possibilités Stendhal ne se fait d'ailleurs pas faute d'user. Ainsi des calculs répétés touchant à la taille des chapitres ou à la longueur du texte et à l'évaluation du volume éditorial représenté³⁶ (format, nombre de pages ou de volumes...).

Ainsi aussi et surtout du moyen offert de conjuguer sur l'espace du même feuillet la libre venue du premier jet et sa disponibilité à toute reprise et augmentation, dispositif central de la composition littéraire stendhalienne. Qu'elle parte d'un premier jet ou de la copie ou dictée qui, au prix déjà de premiers remaniements, en est issue, l'écriture stendhalienne s'inscrit systématiquement dans le temps d'une lecture et d'une réécriture dont la page de manuscrit reproduit ou plutôt produit l'espace dans sa disposition.

Dans sa relative clarté, comparativement à d'autres manuscrits comme *Leuwen* ou *Lamiel*, la *Vie de Henry Brulard* illustre à merveille cette méthode littéraire. La stratification du premier jet et des reprises effectuées au cours de séances de relecture y est en général assez nettement discernable, même s'il n'est pas toujours possible d'en déterminer la date avec précision, à l'inverse du premier jet, dont la venue nous est assez bien connue

grâce aux mentions de date et de lieu qui sur les folios permettent de suivre jour après jour, et de Rome à Civitavecchia, l'avancement du "travail".

Sans doute faut-il distinguer dans ces "reprises" entre celles qui, par une brève lecture, permettent d'un jour sur l'autre de relancer l'écriture et celles qui, un certain délai passé, conduisent à un véritable travail de réélaboration. L'une et l'autre participent de la même démarche ; il n'y est jamais question d'y chercher le poli du style, mais bien au contraire de tendre par l'enrichissement du détail ou l'affinement d'une notation, à toujours plus d'exactitude ou toujours plus de "vérité". Néanmoins, dans le premier cas, il s'agit de substituer un développement plus fourni aux quelques brèves notations qui terminent la rédaction de la veille³⁷. Dans l'autre cas, la relecture, systématique et à distance, conduit à des remises en cause pouvant aller jusqu'à des suppressions ou déplacements de pages entières. Ces remaniements profonds correspondent à des périodes où la rédaction s'interrompt au profit de la relecture ou, du moins, s'efface devant elle. Cette alternance rédaction-relecture est au reste beaucoup plus marquée dans le premier volume et au début du deuxième ; elle s'impose de nouveau aux derniers jours de mars 1836 et pendant le mois d'avril où, la progression de la narration suspendue et le congé accordé, il ne restera plus, avant de partir, qu'à achever la relecture des chapitres rédigés.

A titre indicatif, il est possible d'établir le calendrier de rédaction suivant :

- 23/29 novembre — rédaction — Rome
- 29 novembre/4 décembre — relecture — Civitavecchia
- 5/17 décembre — rédaction — Rome
- 18/24 décembre — relecture et rédaction — Rome
- 25 décembre/6 février — rédaction — Rome
- 7/29 février — interruption totale — Civitavecchia et Rome
- 1^{er}/17 mars — rédaction — Civitavecchia
- 18 mars/8 avril — relecture — Civitavecchia puis Rome.

La reproduction photographique du manuscrit efface malheureusement ces indices évidents de remaniements et additions que sont la "graisse" des lettres et la différence de teinte, dues aux changements d'encre ou de plume. Sans doute reste-t-il au lecteur la possibilité de se repérer sur l'espacement approximativement régulier des lignes du premier jet. Cependant, dans les passages les plus retouchés, cette régularité elle-même se perd dans la profusion des lignes d'écriture. Pour pallier cet inconvénient, la présente édition proposera au lecteur dans la transcription un système de différenciation des strates d'écriture en jouant sur le corps des caractères. Ce code est donné en annexe à la fin de cette introduction.

Les Chapitres

Si c'est au cours de périodes de relecture systématique qu'ont été réalisés les remaniements les plus profonds qui, dans le premier jet, et à partir de lui, élaborent le texte à

venir, c'est dans de semblables périodes de réexamen qu'a pu s'effectuer la répartition en chapitres. Mais par là déjà nous touchons à l'histoire du manuscrit et à la question du texte qu'il nous propose.

Dans son état actuel, la première chose que révèle un examen, même rapide, de son découpage, c'est son "inachèvement". Les éditions critiques, dans leur présentation, suggèrent une organisation des chapitres arrêtée, à quelques détails près, ce qui est loin d'être le cas. Leur numérotation est inexacte et trahit son caractère provisoire. Si la présence de deux *Chapitre 23* n'est imputable qu'à l'inattention, le doublement du *Chapitre 28* est dû à tout autre chose. A la fin du deuxième volume, un *Chapitre 28* est ouvert après coup³⁸, la renumérotation de celui qui porte déjà ce numéro au début du volume trois restant à faire. Les différentes *Tables* n'enregistrent que quarante-deux chapitres alors qu'il y en a quarante-cinq, même en attribuant au chapitre des *Petits souvenirs* la numérotation *4bis* qui lui est explicitement attribuée. Tout le début du volume deux traduit les incertitudes qui planent encore sur son aménagement³⁹.

Ces chapitres sont signalés par la mention en gros caractères portée soit en marge ou en interligne⁴⁰, soit sur des feuillets supplémentaires intercalés, du nouveau chapitre avec ou sans numéro d'ordre. Si l'insertion en incise manifeste bien le caractère a posteriori de la mention et donc de l'ouverture du chapitre, celui-ci, dans l'autre cas, est confirmé par le jeu de la pagination qui reprend, pour le feuillet intercalaire, la pagination courante, repaginant en "bis" le feuillet originel. Cette réorganisation a posteriori avait déjà été signalée par les éditeurs précédents, mais sans qu'en fût souligné le caractère concerté et méthodique. Il ne s'agit pas en effet, et cela dans tout le cours de l'ouvrage, de la simple introduction de feuillets intercalaires de séparation, mais bien d'une redistribution des pages du manuscrit et de l'aménagement d'espaces scripturaires laissant présager un nouvel équilibre des masses, ou du moins son éventualité⁴¹. Systématiquement, à l'ouverture de chaque chapitre correspond une liasse de feuillets complémentaires regroupant des feuillets blancs, paginés ou non, autour d'un hors-texte, gravure, fac-similé, portrait ; la présence de telles liasses ou de leur ébauche signale des passages qui étaient vraisemblablement promis à un remaniement important. Du moins cela est-il valable jusqu'au second *Chapitre 23* au delà duquel disparaissent les hors-texte. Nous verrons plus loin, à propos de l'inachèvement, que tout plaide en faveur de la thèse que le découpage des chapitres ait été définitivement réalisé lors de la dernière reprise du manuscrit, début avril 36⁴².

Il ne sera pas question ici des éventuels effets de sens qui lieraient ces hors-texte aux pages qui leur sont voisines (certains ne sont voisins que de feuillets blancs !), c'est l'objet d'une autre étude qui d'ailleurs a déjà été esquissée⁴³ et reste à reprendre dans un autre cadre. Il convient néanmoins ici d'insister sur ce qu'il y a d'incertain sinon d'aléatoire dans les raisons de leur choix. Laissons de côté le fac-similé de l'écriture de Barnave dont le second fragment, au *Chapitre 12*, serait justifié par la mention qui en est faite dans le texte voisin⁴⁴. Mais il s'avère qu'il s'agit d'une addition contemporaine de son insertion, ou même postérieure. Cela ne pourrait pour autant justifier la présence de l'autre fragment au *Chapitre 6*. Quelle raison justifierait aussi la présence du petit portrait aquarellé

au feuillet 60 ? Néanmoins leur présence et celle des planches gravées à partir de tableaux italiens posent un autre problème.

Les gravures italiennes

Elles proviennent, partie de la collection de gravures au trait reproduisant “les meilleures compositions de Raphaël, Poussin, etc.” que le graveur Giovanni Ferrero avait publiée à Rome en 1830, partie de la publication italienne *L’Ape Italiana delle belle arti*, qui venait de proposer en deux volumes publiés, l’un en 1835, le second en 36, des gravures reproduisant des œuvres classiques et modernes de peinture, sculpture et architecture. Sans doute Stendhal n’y retient-il que les reproductions de tableaux, et de préférence classiques, mais il n’est pas sûr qu’il s’agisse là d’un choix totalement concerté, puisqu’aussi bien elles sont tirées, pour le premier volume de 1835, de celles qui n’ont pas été retenues pour le manuscrit de *Leuwen*, et qu’une seule gravure (la *Pietà* de Mantegna) a été tirée du second volume. Faut-il en croire la note à destination des sots inscrite au verso du folio 286 du tome III (R 301) de *Leuwen* qui prête aux gravures qu’il contient la fonction de rendre “ce manuscrit considérable aux bourgeois” ? Ne nous laissons pas abuser par cette boutade qui épice d’une pointe d’humour un procédé dont la véritable fin est ailleurs. Dans *Leuwen* déjà, le rôle dévolu aux gravures était de marquer par leur présence les liasses de feuillets destinées à recevoir les modifications ou additions consécutives à l’organisation en chapitres. Il n’est pas question de leur dénier toute valeur décorative mais elle pourrait bien n’être que secondaire. Le meilleur exemple de ce rôle de séparation, de “ponctuation”, n’est-il pas donné par la gravure *La Danza* qui ne se justifie que de séparer les deux blocs de feuilles blanches destinées à recueillir le texte des deux derniers chapitres prévus pour terminer le premier volume ?

Quelle que soit la réponse définitive, si tant est qu’il y en ait une, à apporter à cette question, la présence de ces gravures et des liasses qui les accompagnent est la trace du travail de mise au point auquel le manuscrit fut soumis, une fois “la toile couverte” par le premier jet.

Le manuscrit et la composition

On sait que ce travail d’organisation a posteriori du texte est une constante de la méthode stendhalienne. Différent du problème du “plan”, si préoccupant pour l’auteur, comme le rappellent tant de notes et, plus systématiquement, en 1840 au début du manuscrit de *Lamiel* les pages “Art de composer les Romans”⁴⁵, le problème de l’organisation des chapitres d’un ouvrage se pose à lui de façon récurrente. Si celui-là menace le processus d’invention en bloquant par l’intervention de la mémoire l’essor de l’imagination, celui-ci au contraire doit aider cet essor en lui offrant quelques points d’appui. De là la multiplication dans les manuscrits stendhaliens, *Leuwen* en est un bon exemple, ou *Lamiel*, de ces *Tables* qui figurent quelquefois à la fin des volumes, plus souvent à leur début. Tables

des matières sans doute, récapitulatives en un certain sens des “matières” élaborées par le premier jet, tables *post opus*⁴⁶, mais dont la fin est de fournir un cadre à leur organisation narrative : “Table des matières pour moi, est-il écrit au folio 1 du premier volume (R 297/I) de *Lamiel*, et que je supprimerai. C’est l’échafaudage de la bâtisse.” Les mêmes tables figuraient déjà avec la même fonction dans *Leuwen* (fin du volume IV par exemple⁴⁷). Elles figurent à l’identique dans *Brulard*. Est-ce assez dire qu’elles n’ont aucune valeur conclusive mais bien au contraire figurent, tournées vers l’avenir de la rédaction, dans des ensembles de feuillets qui ne peuvent se comprendre que comme dossiers préparatoires à des réécritures à venir ? Leur présence au début et à la fin du premier volume, leur quasi absence dans le deuxième, leur réapparition au début et à la fin du troisième nous conduisent à nous interroger sur le sens de ces localisations, tout comme la présence, dans le cahier complémentaire relié dans le volume XII du Recueil 5896, d’une *Table* simplifiée du premier volume, accompagnée de l’esquisse d’un projet de *Division* que le manuscrit ignore absolument.

L’examen minutieux que l’établissement de la transcription a exigé pour cette édition et de notre manuscrit et, pour confrontation et vérification, de ceux des autres œuvres inédites dont nous disposons (*Leuwen*, *Mémoires sur Napoléon*, *Lamiel*⁴⁸), a fait apparaître de façon patente que le volume du manuscrit stendhalien est organisé selon un schéma générique qu’on retrouve dans tous et qui obéit aux contraintes de la méthode de leur auteur. Tous sont constitués de trois grands ensembles de feuillets à la destination tout à fait précise.

Un premier ensemble, non paginé ou paginé au crayon en chiffres romains ou en lettres, regroupe avec la ou les pages de titre du volume une ou plusieurs de ces tables “post opus”, des mementos, des récapitulatifs, résumés, etc., et des feuillets blancs. Ce dossier “liminaire” est un dossier préparatoire au travail de réécriture que l’avancement de la rédaction impose⁴⁹. Le texte, premier jet, dictée ou copie, constitue le corpus central. Enfin le volume se referme sur un troisième dossier, en quelque sorte “d’archives”, où sont conservés des feuillets des dossiers préparatoires ou des rédactions antérieures. C’est ainsi que dans le premier volume du manuscrit de *Lamiel* (R297/I mais il en sera de même dans le 297/II) on retrouve, après la copie des deux cent cinquante premières pages, des versions antérieures d’épisodes figurant dans la copie : le miracle de M. Le Cloud, le premier chapitre, le village N° 2 et le premier jet autographe de la rédaction, du dépuçelage à la rencontre du Comte de Nerwinde.

C’est le même schéma qui préside à l’organisation de notre manuscrit. En voici, pour faciliter la compréhension, une représentation schématique. Nous avons vu plus haut⁵⁰ que les deux premiers volumes représentaient un ensemble. Le troisième et l’embryon du quatrième en représentent un second. Leur organisation se présente comme suit :

Ensemble I

R 299/I, pages I-XVII : dossier de réécriture,

R299/I, pages 2-248 et R299/II, pages 249-500 : premier jet,

R 300 : dossier d’archives.

Ensemble II

R 299/III, pages A à H : dossier de réécriture,
R299/III, pages 500 - 796, et R 5896/XII, pages 20 - 33 : premier jet (797 - 808),
R 5896/XII, pages 15 -19 : dossier d'archives.

Le premier volume (R 299/I) présente dans ses feuillets liminaires, paginés au crayon *I à *XVII, le dossier préparatoire à une re-rédaction à venir de l'ouvrage. Le lecteur y retrouvera les éléments déjà signalés pour les autres manuscrits. Insistons tout particulièrement sur la "Table des matières" du folio *IV⁵¹ dont le rôle prospectif est précisé explicitement ; "pour me guider un peu (analyse des chapitres indiqués ci-contre)". C'est évidemment à la même logique qu'obéit le memento de "petits faits à placer" qui suit après trois feuillets blancs. Mais on verra aussi, si l'on veut bien les examiner avec attention, que c'est encore cette logique qui commande la présence et la disposition des pages énigmatiques qui suivent et concernent le premier chapitre.

L'examen de ces pages insolites nous donnera du même coup l'occasion d'aborder la question essentielle que nous pose ce manuscrit, celle de son inachèvement et du sens exact à donner en l'occurrence à ce terme.

L'inachèvement

Il est unanimement admis que la *Vie de Henry Brulard* est inachevée, mais l'inachèvement est ici le plus généralement entendu comme la non-poursuite d'un texte ayant par ailleurs, tel qu'il nous est parvenu, atteint son point d'équilibre et d'achèvement. C'est, exemple parmi d'autres et malgré les doutes qu'avaient laissé percer en leur temps H. Debraye⁵² et H. Martineau⁵³, ce que P. Lejeune exprime lorsque, reprenant l'opinion communément admise, il écrit : "Il est bien évident que la *Vie de Henry Brulard* n'est pas un brouillon ; Stendhal y aurait pu apporter quelques retouches mais n'aurait rien changé à la marche générale"⁵⁴. Or, à y regarder de plus près, ce manuscrit déjà s'ouvre sur un début paradoxal et contradictoire.

Dans les pages liminaires du premier volume deux feuillets marquent l'ouverture du *Chapitre 1*. Le premier, le feuillet *IX est redoublé par le feuillet *XIII qui, après deux feuillets blancs et une gravure, reprend le même en-tête de chapitre en y ajoutant une phrase d'incipit : "Moi Henry Brulard j'écrivais ce qui suit à [Rome] de 1832 à 1836"⁵⁵. A cette seconde page d'incipit succède une nouvelle liasse (gravure plus feuillets blancs) qui enchaîne directement avec le folio 2 du premier jet. On ne s'est pas fait faute de signaler l'énigmatique absence ici, à sa place normale, de la page liminaire du texte, quitte à proposer des explications qui rivalisent d'invention ; reliure "par inadvertance" dans un autre registre, rédaction de ce feuillet hors de Rome... La réalité est pourtant beaucoup plus simple, mais bien plus préoccupante et de conséquence plus importante pour interpréter exactement son inachèvement.

La *Vie de Henry Brulard* est bien un texte inachevé, mais parce qu'il est un texte en cours de remaniement et de réélaboration, un texte *in statu nascendi*, "ce qu'on a coutume, comme l'écrivait Martineau⁵⁶, d'appeler un brouillon". La première page en effet, proba-

blement la plus célèbre de ce texte, a été volontairement et délibérément retirée par Stendhal lui-même du premier cahier du manuscrit auquel elle appartenait, pour être rejetée dans le dossier des cinq feuillets “d’archives”, évoqué page VIII, qui figure avec le chapitre terminal dans le recueil R 5896/XII. C’est dans un tout autre style en effet que celui du très chateaubrianesque prologue de novembre 1835 que, reprenant son ouvrage, il décide d’en réécrire les premières pages. Et ce remaniement d’importance peut être facilement daté grâce à la note de régie, qu’omettent les autres éditions, qui figure au folio *B du dossier liminaire du troisième volume (R299/III), en marge de l’avis “A MM de la Police” propre à ce volume⁵⁷ et dont le texte est on ne peut plus clair : “Commencement de l’ouvrage / page 1 / moi Henry Brulard j’écrivais ce / qui suit à [Rome] de 1832 à 1836”.

Or cette note, barrée, ce qui chez Stendhal signifie souvent que la prescription a été exécutée, fait apparaître le nouvel incipit dans un ensemble de feuillets dont l’un, la *Table* du feuillet *A, est daté du 8 avril 36 et l’autre, le feuillet *C, est daté, à la fin de la longue note portée au verso, du 6 du même mois, ce qui situe cet ensemble dans la période de relecture qui occupe la fin du séjour italien avant le départ pour Paris. C’est donc cette période que l’on peut retenir comme *terminus a quo* de la datation de ce projet de remaniement qui voit Stendhal revenir sur le premier volume, le dérelier, en extraire les pages initiales qui y figuraient jusque là et les remplacer par les feuillets d’un nouveau dossier de travail, tandis que les anciennes pages initiales sont rejetées dans un dossier “d’archives” qui sera conservé dans le quatrième volume dont l’ouverture est annoncée à la même date par une note en marge de la *Table* du feuillet *A : “Chap 42 commencera le 4^e vol. 8 avril 36”. Ce dossier est donc constitué par l’ensemble des feuillets divers reliés avec le *Chapitre 42* dans le registre R 5896/XII, embryon de ce quatrième volume, comme l’indique sa page de titre au folio (15). Paginés 1 à 4 par Stendhal lui-même, ils représentent donc les pages initiales originelles du manuscrit.

Sans doute peut-il être émouvant pour un stendhalien, à défaut de retrouver la fameuse couverture rouge qui protégeait en 1828 le manuscrit où s’élaborait *Le Rouge et le Noir*⁵⁸, de rencontrer en feuilletant ce dossier la feuille de papier glacé vert vif qui servit de première couverture au *Brulard* naissant (folio 16 bis), comme de rencontrer dans les archives de *Lamiel* la même couverture, bleu clair, ou rose dans celles de *Leuwen*, ou encore, mais nous y reviendrons car ce n’est pas sans importance, celle, vert vif aussi, du premier cahier rédigé en novembre 36 des futurs *Mémoires sur Napoléon*⁵⁹. Il importe plus cependant de noter que les pages suivantes nous donnent vraisemblablement à lire le dossier préparatoire qui précéda la mise en route du premier jet. Ainsi, alors qu’au verso de la couverture (16 bis) est collée une copie de la table “post opus” du premier volume, le feuillet suivant, paginé 2, propose sous le titre *Division* un projet de “bâtisse” auquel il ne fut pas donné suite, la note qui l’accompagne rappelant au départ de la rédaction les principes généraux qui règlent le découpage du récit et les étapes de la rédaction⁶⁰. Il est possible que ce projet de “division” ait été abandonné d’entrée de jeu, il n’est pas impossible que l’esquisse en ait été tentée, mais en d’autres temps, pour être assez rapidement laissée là, en raison de l’impossibilité de concilier avec la linéarité contraignante du récit biographique la discursivité capricieuse nécessaire à l’ébranlement de la mémoire et à l’avènement de l’écriture du passé.

Le registre R 300 conserve dans ses folios *72 à *81, immédiatement après les soixante et onze pages des trois chapitres qui étaient en cours de rédaction lors de la mise en reliure du premier volume, un texte intitulé *Mémoires de Henri B.*, publié jusqu'ici sans autre forme de procès parmi les notices autobiographiques de diverses époques. Ces neuf feuillets, paginés de la main de Stendhal en pied à gauche, sont datés du 15 février 1833, ce qui semble bien en faire une tentative mémorialiste isolée. Or quelques remarques s'imposent, qui méritent réflexion.

Ces pages, dans le registre, s'enchaînent directement aux trois chapitres du *Brulard* ; Colomb ne les en distingue que par une note d'inventaire qui se contente de signaler : "Lu le 18 août 1844. Rien de nouveau : tout cela existe déjà dans les trois volumes reliés. — 1^{re} enfance. Rien à prendre⁶¹." Donc, redondantes au *Brulard*, elles ne présentent aucun intérêt éditorial, mais elles sont bien "lues" comme appartenant à cet ensemble. Le registre lui-même est identifié, par le même Colomb, selon la note suivante portée sur un papillon inséré à sa première page, comme : "Suite de la *vie de henri Brulard* (sic). / Cahier N° 3. / D'après la note ci-dessous, ce cahier devait être relié à la fin du 2^e volume de la *vie de henri Brulard* (sic). Il ne se compose que de souvenirs d'enfance, accompagnés d'un assez grand nombre de plans figuratifs tracés à la plume.⁶²" Ainsi donc, nous avons dans ce "cahier N° 3" le dossier "d'archives" prévu pour la "fin du 2^d volume" par la note marginale du folio *15, reprise par Colomb. Il va de soi que la mention "cahier N° 3" utilisée par Colomb ne peut que renvoyer à un ensemble de feuillets repérable comme tel dans les papiers laissés par Stendhal, ce que confirme l'imparfait "devait", et non à un recueil factice fabriqué par lui-même à partir de feuillets épars. Enfin, et ce n'est pas le moins important, on ne peut que noter la parfaite correspondance structurelle de ces pages avec la *Division* du feuillet 2 des archives du volume IV⁶³. Début d'un "Chapitre premier" d'un "Livre premier", elles ouvrent un récit à courir "de sa naissance à la mort de Madame henriette Gagnon" où s'éprouve bientôt la difficulté de s'en tenir à ces limites. Il semblerait donc bien que nous avons dans ces pages la cellule matricielle d'un *Brulard* qui en 1833 n'est encore que "henri B". Or il se trouve que la trace de cette première tentative se repère dans le manuscrit de *Leuwen*. Le 14 mai 1835 une note mentionne au verso du folio 459 du tome I (R 301) : "Si ceci ne vaut rien, j'aurai perdu un an de travail; il valait mieux faire les *Mémoires* de Dominique. Les détails de cet autre travail m'en ont éloigné." Ces "Mémoires" ont bien alors une existence. Avortés et tôt abandonnés, il est sûr en tout cas que le début du premier jet de novembre 35 a tiré parti de leur échec pour réussir ce sur quoi ils achoppent, l'articulation du récit chronologique de la biographie avec les méandres d'un discours où s'établisse et se structure la relation du temps de l'écriture aux espaces de la mémoire. A la difficulté rencontrée et non résolue en 33 la rédaction de 35 apporte une solution. Il se pourrait bien qu'elle ait été, dans l'intervalle des deux ans qui séparent les deux tentatives, suggérée par un modèle prestigieux mais bien encombrant.

On sait que l'année littéraire 1834 sera marquée par la révélation des "Mémoires de M. de Chateaubriand" et par les nombreux articles, comptes-rendus, extraits que la presse en distille mois après mois, des *Débats* à *La Quotidienne* et de Nisard à Sainte-Beuve. L'influence de cette divulgation sur la naissance du *Brulard* n'est plus à démontrer⁶⁴. Sans

revenir sur la précise et remarquable mise au point de M. Le Yaouanc, je m'en tiendrai à rappeler l'insistance élogieuse avec laquelle les divers commentateurs avaient attiré l'attention des lecteurs sur le sens et la beauté de leurs fameux prologues. J. Janin particulièrement, dans son compte-rendu du 1^{er} mars 34, avait souligné le rôle de ces "magnifiques exordes" : "Il faut vous dire que chaque livre nouveau de ces Mémoires commence par un magnifique exorde... Quelle que soit l'époque de sa vie que l'auteur raconte, toujours il a soin, avant de faire le récit du passé, de nous transporter dans le moment présent : qui que ce soit qui se présente à sa pensée, le grand événement, ou le grand homme, ou le beau paysage, M. de Chateaubriand s'en occupe d'abord. Ces introductions dont je vous parle sont de magnifiques morceaux oratoires qui ne sont pas des hors-d'œuvre, qui entrent, au contraire, profondément dans le récit principal, tant ils servent admirablement à désigner l'heure, le lieu, l'instant, la disposition d'âme et d'esprit dans lesquels l'auteur pense, écrit et raconte. Vous ne vous attendez pas sans doute à ce que je vous donne même une idée de ces magnifiques préliminaires, dans lesquels la perfection de la langue française a été poussée à un degré inouï, même pour la langue de M. de Chateaubriand⁶⁵..."

On peut facilement imaginer que d'un tel article, sans parler des autres, et en revenant sur la question dans ses conversations avec J. J. Ampère, lecteur des *Mémoires* aux séances de l'Abbaye-aux-bois, Stendhal, en cet automne 34, put bien tirer quelque profit. Mais on comprend aussi que, son texte suffisamment avancé, il ait pu songer et pour différentes raisons, à se démarquer définitivement de cette filiation à ses yeux compromettante qu'occultait déjà la fiction, à demi véridique néanmoins comme on vient de le voir, et maintenant confirmée, du faux départ d'octobre 1832 : "crivais ceci à Rome de 1832 à 1836"

On peut, sans vouloir bien entendu réduire à rien la marge de conjecture, reconstituer le déroulement de ce remaniement de la façon suivante.

La suppression de la première page

Dans les premiers jours d'avril 36, après l'arrêt de tout travail depuis le 26 mars, Stendhal reprend la lecture des volumes II et III qui sont alors confiés au relieur⁶⁶. Les 6, 7 et 8 il a en main le volume III dont il arrête le contenu et où il insère les feuillets de travail *A-*H (page de faux titre, table, etc.) que simultanément il annote. C'est au cours de ce travail qu'il note, folio *B, la décision de modifier le "commencement de l'ouvrage". Au cours des jours qui le séparent du voyage qu'il effectuera à Naples à la fin du mois avant de regagner la France, il en profite pour procéder au dé-reliage et au réaménagement du premier volume⁶⁷.

Il retire de ce volume tel qu'il avait été relié entre le 16 et le 24 décembre 35 les premières pages, non paginées, qui constituent son dossier de travail plus la page initiale, paginée 1, et les joint comme dossier d'archives au cahier de feuilles volantes à quoi se réduit pour le moment le quatrième volume qu'il vient d'ouvrir avec le *Chapitre 42*. Cela, par parenthèse, nous permet de considérer qu'à cette date, après trois volumes d'environ

deux cent cinquante pages chacun, l'ouverture d'un volume IV faisait escompter la poursuite de l'ouvrage pour au moins encore autant de pages nouvelles, ce que confirme l'ouverture au *Chapitre 31* d'un *Livre 2* qui pourrait bien avoir été faite alors⁶⁸. On se souvient en effet du souci de régularité qui était le sien dans la répartition des masses et le calibrage des ouvrages. Il ajoute donc aux dernières pages l'ancien dossier de travail qui, au tout début de la rédaction, se limitait à la page de couverture, à la page *Division* qui, si notre hypothèse est exacte, garde la trace du premier "plan" de 1833, à la page initiale, enfin à une page de faux titre. La *Table* qui enregistre l'organisation des 248 pages du volume en chapitres d'environ 20 pages, dont trois à recopier à leur place, ne date que de quelques semaines. C'est en Mars 36, lors de la réorganisation des chapitres qu'elle vient d'être collée au verso de la couverture. Cet ensemble de feuillets est repaginé pour lui-même de 1 à 4. La page initiale reçoit alors à côté de sa pagination première une seconde pagination 3⁶⁹. Quant au début du tome I, il y reconstitue un dossier de travail pour les reprises et refontes à venir, qui y figure encore, et le pagine au crayon en chiffres romains.

L'examen de cette pagination nous permet de distinguer encore deux moments. Dans un premier temps, il se limitera aux neuf premiers feuillets : brouillon de table "post opus" avec calculs, page de faux titre, début de table, mêlés à des feuillets blancs et le dossier de réécriture proprement dit, à peine esquissé : table analytique pour "guider", feuillets, memento de faits à utiliser. Paginé *IX, un feuillet de tête de *Chapitre 1* le clôt juste avant la page 2 du premier jet qui, outre l'intertitre "Life" qui marque le début de la rédaction, reçoit, - pour la continuité ?-, la pagination *X⁷⁰.

Dans un second temps, le dossier s'épaissit de cinq nouveaux feuillets blancs, de deux gravures et d'un autre feuillet de tête de *Chapitre 1* sur lequel apparaît la phrase d'incipit prévue au tome III. Ces feuillets seront paginés à la suite des autres de *X à *XVII, sans correction de la pagination *X de la page 2. Les deux gravures, avec les feuillets qui les accompagnent, semblent esquisser l'espace d'un nouveau premier chapitre qui ne serait pas celui que nous connaissons et dont le dernier feuillet blanc, paginé *XVII, suggère qu'il devait articuler le nouvel incipit avec le texte des premières pages. C'est la perspective de ce travail de réécriture et de suture qui peut justifier que, pour réutilisation éventuelle, soit conservée dans l'ensemble des cahiers du *Brulard*, ici dans le dossier qui constituera le registre R 300, la toute première ébauche de 1833. Par la mise en route de ce remaniement à achever à une prochaine reprise qui, alors ne saurait plus être que parisienne, toute filiation impure est désormais rompue. La suppression de la page liminaire efface à tout jamais toute trace de style chateaubrianesque et est ainsi renvoyé au néant, de la façon la plus triviale, un pastiche, assez réussi pour avoir trompé les critiques modernes, même les plus perspicaces, jusqu'à leur y faire voir un modèle parfait de "sublime" stendhalien. Mais au delà de ce désir de purification, il est assuré que ce bouleversement visait à ancrer l'ouvrage à venir, dès ses premières lignes, dans un style plus conforme aux canons stendhaliens, loin des facilités stériles de l'emphase ou aisément ridicules des élancements lyriques ; un style à la fois passionné et logique, rigoureux et naïf, le style que demandait une "Vie de Henry Brulard écrite par lui-même", comme la dénomment obstinément toutes les pages de faux titre rédigées pour les quatre volumes

successivement .

“Moi Henry Brulard j’écrivais ce qui suit à [Rome] de 1832 à 36.” La platitude (mais le mot est-il propre ?), volontaire, bien entendu, et ironiquement ostentatoire, de ce nouvel incipit entendait réinscrire le *Brulard* dans la véritable tradition auquel il appartenait de fait et de droit et qu’un moment seulement le modèle chateaubrianesque avait pu voiler quelque peu. Par rapport à cette tradition le célèbre prologue était une faute stylistique. Ainsi la suppression de la page 1 inscrit dans le *Brulard* la nécessité d’une réécriture à venir. Le travail de “rectification” dont le manuscrit esquisse l’amorce doit nous conduire à en chercher et retrouver le sens.

II STENDHAL ET L’AUTOBIOGRAPHIE

Biographie et autobiographie

“Un homme aussi acharné que Stendhal à scruter son propre cœur et se connaître soi-même, devait tout naturellement en arriver à raconter sa vie.” C’est ainsi que dans sa Préface⁷¹ Martineau introduisait la *Vie de Henry Brulard*. A cet ouvrage il serait conduit par une fatalité. Un tel déterminisme dispense de tout examen. Depuis Stryienski la pente était prise de privilégier pour ce texte l’explication d’ordre psychologique. Quoiqu’elle s’en défende et que, ce faisant, elle l’ait considérablement nuancée, la critique stendhalienne moderne, psychanalyse aidant, continue à privilégier ce mode d’explication. La part importante que représentent les écrits de caractère apparemment “intimes” dans la campagne de publication des textes posthumes dans les années 1885 - 92 a installé l’image d’un Stendhal intimiste que le développement de cette notion à la charnière des deux siècles ne pouvait que renforcer. De Gide à Valéry, en passant par Léautaud, le système explicatif tend à s’enrichir en annexant, au prix de quelques détournements de sens, les outils, - beylistes ? stendhaliens ?-, que seraient le beylisme et l’égotisme⁷². En réalité tout cela en revient toujours au schéma que dénonçait Barthes et qui reviendrait à découvrir que Stendhal est Stendhal parce qu’il est Stendhal. Encore qu’une difficulté pourrait s’élever : le mécanisme se dérègle et il n’est pas si évident que Stendhal puisse être Stendhal parce qu’il serait Beyle.

Il y a toujours quelque risque à ramener une œuvre à une “pente”, et d’autant plus lorsque nous la découvrons comme ici dans son processus de germination. Cette pratique de chercher à ramener le nouveau au connu aboutit à plaquer sur quelque chose qui est essentiellement invention, c’est à dire recherche d’une forme à la recherche d’un sens, un système explicatif extérieur et a priori. Alors qu’il convient à l’inverse de demander à cette élaboration formelle qu’est le manuscrit de nous conduire vers le projet qu’il tend à réaliser. Il y a surtout, en l’occurrence, risque à vouloir enfermer cette œuvre dans une cohérence artificielle, excessive et paralysante. Martineau - et je ne prends sa préface comme support de cette analyse que par commodité et en raison de la concision de son argumentation - illustre la fatalité qu’il invoque en mettant en perspective tous les textes

où Stendhal écrit de soi, pour en déduire une ligne de pente qui conduirait inexorablement à cette autobiographie. Il conviendrait pourtant d'éviter d'amalgamer ainsi des textes génériquement aussi différents que peuvent l'être un journal, une notice nécrologique, un curriculum vitae, un début de mémoires, des fragments de voyages et une autobiographie - il faudra au reste revenir sur ce terme -, sous le prétexte qu'ils ne traiteraient que d'un unique sujet. C'est privilégier abusivement des rapports de similitude apparente au détriment de l'attention qui devrait être portée aux spécificités génériques.

De même qu'il y a quelque danger à ne pas se défier des équivoques auxquelles nous expose le recours peut-être imprudent au terme "autobiographie", de même on court le risque, à minimiser ainsi toutes autres références, de réduire l'écriture du moi à l'exercice d'une conscience qui serait comme le rêvait Rousseau au lac de Bienne, aussi intemporelle que Dieu. Or il y a, des images fugitives et vagues de la rêverie à la précision et à la vigilance que requiert l'écriture, un saut qui ne peut se concevoir qu'au prix des à peu près du langage ou des prestiges de la métaphore. Ce passage ne s'opère pas par simple glissement mais requiert des médiations, et du langage et des formes, qui nous ramènent dans le champ de l'histoire. La vivacité de sensation de Beyle est une chose, l'usage littéraire qu'en fait Stendhal en est une autre. L'une s'éprouve dans l'immédiateté ineffable du sentiment, l'autre ne peut se formuler et se lire que dans le brouhaha des paroles et des écrits. Stendhal est assez souvent revenu sur cette difficulté qu'il y a à écrire sans courir le risque, à chaque pas, de se trahir, par infidélité à soi ou par imitation d'autrui, pour que nous nous sentions tenus de considérer que le travail de l'artiste, ou de "l'animal", même lorsqu'il s'agit de "battements du cœur", est avant tout dans l'exécution lucide et concentrée d'un projet esthétique et, sur l'horizon littéraire, dans l'invention singulière et cohérente d'une forme et d'un style. Si de tout temps Stendhal a pu chercher en lui-même la matière d'une écriture, soit aux fins d'analyse, soit par abandon à la contemplation de soi, ce sera à un moment bien précis de sa carrière qu'il commencera à s'intéresser plus particulièrement aux problèmes de ce qu'il est convenu d'appeler l'autobiographie.

Le 6 janvier 1831, à Trieste, il lit, relit ou feuillette le second volume de *l'Histoire de Clarisse Harlowe* de Richardson. Sur une des pages de garde il note alors :

"6 janvier 1831. Commencement départ pour Fiume. J'ai écrit les vies de plusieurs grands hommes : Mozart, Rossini, Michel-Ange, Léonard de Vinci. Ce fut le genre de travail qui m'amusa le plus. Je n'ai plus la patience de chercher des matériaux, de peser des témoignages contradictoires, etc. ; il me vient l'idée d'écrire une vie dont je connais fort bien tous les incidents. Malheureusement, l'individu est bien inconnu : c'est moi.

Je naquis à Grenoble le 23 janvier 1783...⁷³"

Martineau avait déjà noté⁷⁴ la valeur de signal de cette courte note. Il est dommage qu'il s'en soit tenu à y relever la venue de "l'idée" sans prêter la moindre attention aux attendus de l'annonce. Qui plus est, pour bien illustrer la fatalité à l'œuvre dans le destin littéraire de notre auteur, il l'immerge dans un seul et même flot qui l'emporte avec les *Souvenirs d'égotisme* et, tout à la fois, une bibliographie raisonnée de ses œuvres intitulée

Darlincourt pour 1832, les *Mémoires de Henri B.* pour 1833, etc. Del Litto ne fera pas autre chose lorsque, avec plus d'imprudance encore, il publiera cette "marginale" parmi les "Notices biographiques", amalgamant dans un ensemble "factice" des textes d'importance, de statut et de finalité dont la disparate est pourtant évidente⁷⁵. Dans un cas comme dans l'autre, à une étude des textes et à une réflexion sur la logique à laquelle chacun obéit se substitue une explication arbitraire a priori qui prétend à l'implacable rigueur d'un déterminisme absolu. Or la note de 31 mérite, justement par ses attendus, une lecture plus précautionneuse.

Il serait vain sans doute de chercher à établir un lien entre cette "idée" et l'histoire lamentable des infortunes de la vertueuse Clarisse, les deux récits ne sauraient se ressembler. Mais il s'agit bien de récits : c'est dans un contexte littéraire, aux franges de l'activité quotidienne, au cours d'une rêverie sur l'activité littéraire que pointe cette idée de "travail" littéraire et, contrairement à l'explication trop souvent machinalement invoquée, l'ennui n'a rien à y voir. Certes l'écriture est "consolation", mais loin qu'elle soit un refuge, elle doit se conquérir sans cesse sur cet "ennui", ce marasme intellectuel que provoque "le manque absolu de communication de la pensée"⁷⁶. C'est, au double sens de la formule, contre l'ennui qu'on écrit et tout projet d'écriture répond d'abord à une nécessité esthétique. *Le Rouge et le Noir*, il vient de l'apprendre il y a quelques jours⁷⁷, a maintenant paru. Quel sera son destin ? Quelle incidence sur le renom de son auteur ? Ces interrogations rempliront la correspondance des mois à venir. Mais pour autant c'est une page tournée, quelle sera la suivante ? "L'idée d'écrire [sa] vie" lui vient comme projet d'œuvre.

Pour le livre à faire qui poursuivra son œuvre, pourquoi pas cette solution ? N'a-t-il pas rappelé il y a quelques années à Stapfer que "Gray disait que tout homme avait le pouvoir de faire un bon livre, c'était la simple histoire de sa vie"⁷⁸ ? Et puis la "biographie" est un genre qui lui a fourni déjà la matière de quelques ouvrages. C'est ce que la note rappelle, non sans prendre quelques libertés avec l'exacitude. De Mozart à Rossini en passant par Haydn, Métastase, Michel-Ange et Léonard, il s'agit plus de monographies, illustratives de théories sur la musique ou la peinture, que de biographies proprement dites. Sans doute ont-elles permis de s'essayer, avec les réserves que l'on sait, aux problèmes de la méthode historique, mais assurément moins que ne le fit la grande biographie qui mobilisa plusieurs mois durant toute son énergie et dont le projet de 1817 à 1837 traversera toute son œuvre et toute sa vie : la *Vie de Napoléon*. Mais le consul de France à Trieste, et qui vient d'être récusé, peut-il écrire n'importe quoi, même sur les marges d'un roman anglais ? Il n'en reste pas moins que, silence inclus, la note aura dit vrai d'avoir, comme elle le fait et c'est ce qui est capital, inscrit le projet d'écriture auto-biographique, non dans la logique d'une écriture intimiste, mais dans celle de l'écriture de la biographie et, à travers elle, de l'histoire.

A cette époque, où le genre va connaître un extraordinaire développement, c'est la controverse historique et non un quelconque intérêt pour l'individuel ou l'intimité qui fonde le recours à la biographie et, pour Stendhal, depuis la *Vie de Napoléon*, le problème est posé. "...Comme chacun a une pensée arrêtée sur Napoléon, écrit-il en 1818 dans la Préface qu'il projette, cette Vie ne peut satisfaire entièrement personne... Chaque année

qui va suivre va fournir de nouvelles lumières. Des personnages célèbres mourront ; on publiera leurs mémoires... D'ici à cinquante ans il faudra refaire l'histoire de Napoléon tous les ans à mesure que paraîtront les mémoires de Fouché, Lucien, Réal, Regnault, Caulaincourt, Sieyès, Le Brun, etc., etc.⁷⁹” Et le premier chapitre de la même *Vie* de reprendre d'entrée la question : “J'écris *l'histoire* de Napoléon pour répondre à un *libelle*. C'est une entreprise imprudente puisque ce libelle est lancé par le premier talent du siècle contre un homme qui, depuis quatre ans, se trouve en butte à la vengeance de toutes les puissances de la terre... L'abrégé qui suit n'est pas une *histoire proprement dite*, c'est *l'histoire pour les contemporains témoins des faits*⁸⁰.”

Tels sont les termes dans lesquels débattre de la validité de l'histoire, de sa véracité, et le chroniqueur des magazines anglais ne se fera pas faute, au hasard de ses livraisons, d'y revenir. Histoire ou libelle, histoire “proprement dite” ou “pour les contemporains témoins des faits”, entre la polémique et la fiction érudite, les feux et périls de l'actualité et la sereine et romanesque évocation des époques révolues, l'histoire se cherche ou plutôt les lecteurs sont à la recherche de l'histoire. Les termes seront encore les mêmes en 1828 et, selon la chronique du *New monthly* du moins⁸¹, dans le cours de M Villemain lui-même :

“M Villemain distingue trois sortes d'histoires :

1. l'histoire conjecturale, comme celle que M. Niebuhr nous a donnée pour les premiers âges de Rome ;
2. l'histoire critique ;
3. l'histoire complète.

La composition de l'histoire critique repose sur la recherche de détails infinis qui sont pour la plupart des gens fastidieux et rebutants. L'ouvrage le plus amusant de ce genre, c'est *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, de Voltaire. C'est le modèle que suivit Robertson...

M Villemain a très pertinemment critiqué Robertson. Cet historien, que l'on continue d'admirer en France, a adopté dans son *Histoire de Charles-Quint* l'idée singulière de rejeter dans les notes à la fin de son ouvrage tout ce qui était intéressant, tout ce qui était pittoresque, et tout ce qui était fait pour graver dans l'esprit un trait historique. Robertson, a-t-il dit, était à ce point dépourvu d'imagination que, sans le vouloir, il se rendait coupable d'infidélités... [E]crire comme Robertson l'a fait, c'est égarer le lecteur, fausser l'histoire, quoique probablement sans le vouloir.

C'est alors que M. Villemain a comparé la froide narration donnée par Robertson des derniers moments de l'intéressante Marie Stuart avec la page sans prétention laissée par Brantôme, simple homme du monde⁸². La page de Brantôme est pittoresque et vraie et quasiment sublime parce qu'elle est vraie ; alors que le récit laborieusement poli de Robertson n'est au fond que pure fiction. Pourquoi ? Parce que Brantôme écrit avec le sentiment et la simplicité de son temps ; tandis que Robertson, simple citoyen d'Edimbourg devenu savant à force de méditer sur les ouvrages des vieux auteurs, était dépourvu de ce tour d'esprit qui lui eût été nécessaire pour voir les événements comme ils se sont vraiment passés. Or, qu'est-ce que l'histoire si ce n'est l'art de représenter les

événements comme ils se sont réellement passés ?”

Que le propos soit de Villemain, voilà qui est rien moins que sûr ; que Stendhal lui prête une réflexion sur l’histoire qui est la sienne, c’est ce que confirment, dans les *Chroniques pour l’Angleterre*, les remarques que dès 1822 les publications historiques, mémoires, biographies, etc., toujours plus nombreuses amènent sous la plume du chroniqueur débutant. “Le public ici est amoureux des Mémoires. Tant mieux pour lui et pour les libraires ; car d’ici à vingt ans nous en verrons de bien curieux⁸³.” Le développement du genre n’est en rien effet de mode. Leur lecture est une façon d’échapper aux pièges de l’histoire. D’une histoire “officielle” d’abord, fabriquée par des historiens “vendus”, autorisée par les censeurs du régime, et qui ment. “Les *Mémoires* de Rivarol ne sont qu’un faux mais le besoin de vérité est plus fort. “Ces volumes ne sont guère plus qu’une supercherie commerciale. Les lecteurs français, dégoûtés des mensonges officiels qui abondent dans ce qu’on appelle normalement “histoires” ne les lisent plus et n’achètent plus que des mémoires dans l’espoir d’y trouver une vérité sans mélange⁸⁴.” Histoire, mémoires, la vérité, principe même du récit historique, quasiment interdite à l’une reste accessible aux autres, et pas seulement pour des motifs politiques. Les histoires de Barante, Thierry, Thiers, comme celles de Robertson ou Sismondi, ne peuvent que mentir, elles ne seront, plus ou moins élégantes, plus ou moins emphatiques, que “pure fiction” en regard des mémoires des Brantôme, Lauzun, Choiseul, Richelieu, etc., ces “vies” écrites par ceux qui les ont vécues, ces “auto-biographies” “pittoresques et vraies” et vraies parce que pittoresques puisqu’elles furent écrites avec “le sentiment et la simplicité de leur temps”, et cette “naïveté, si nécessaire aux mémoires”. Mémoires, autobiographies ? question de langue.

“*Mémoires sur la vie de l’abbé Barthélémy écrits par lui-même...* Ce sont les mémoires de l’auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce...* La vie de ce savant personnage n’est pas faite pour susciter un bien grand intérêt... Mais [...] le goût de l’autobiographie prévaut aujourd’hui... (a taste for autobiography is the prevailing one of the day)⁸⁵.”

Ou encore à propos de Lauzun : “Some curious particulars on this subject may be found in the “Memoirs of the Duke of Lauzun” written by himself. In French, the word *Mémoires* always implies autobiography⁸⁶”. Comment traduire ? “On trouvera quelques détails curieux sur ce sujet dans les *Mémoires du Duc de Lauzun*, écrits par lui-même. En français, le mot *mémoires* signifie toujours autobiographie ? ou : “... signifie toujours vie... écrite par lui-même” ?

Vies, biographies, ces mémoires offrent une échappatoire au dilemme du récit historique qui postule l’objectivité du vrai mais ne peut y prétendre qu’à travers une parole personnelle et subjective. Ou la froide et impersonnelle “fiction” du tableau historique, accueillante à tous les mensonges, volontaires ou non ; ou la narration d’une réalité incarnée, mais subjective et partielle. Le genre biographique déjà propose un moyen terme. Quelques années plus tard, rendant compte d’une livraison du *Plutarque français*, Saint-Marc Girardin en esquissera une définition⁸⁷ : “Une biographie bien faite vaut une histoire ; la biographie a ses règles comme toute autre science. La principale, c’est de rattacher sans cesse l’histoire de la vie des individus à l’histoire de leur temps et à l’horizon général de la civilisation.” C’est donc précisément dans le subjectif et le particulier

que se déchiffrera la vérité du “temps” et plus largement de l’histoire elle-même. De la vie à l’histoire, le lien sans cesse existe, à montrer, toujours, comme l’écrit M. Crouzet⁸⁸, de l’une ou l’autre façon, “par un agrandissement du personnel en historique, par une réduction de l’historique au personnel”. Or ’st la biographie napoléonienne qui établira la légitimité et l’évidence du lien et commandera la lecture dont seront l’objet toutes les biographies et autobiographies du siècle. Mais, accomplissant ’mblée le premier schéma, elle condamne du coup toutes les autres à se limiter au second.

Pour réduire, sans l’abolir, l’historique au personnel, la biographie a paradoxalement besoin de la “naïveté”. C’est la naïveté de Madame du Hausset, la “véridique femme de chambre de Madame de Pompadour”, cette “naïveté” qui “manque” tant aux *Mémoires* de Mme de Genlis⁸⁹ ; cette naïveté que seule garantit une publication posthume⁹⁰ ou que déjà en 1805 une lettre à Pauline suggère chez les auteurs de “Mémoires particuliers”⁹¹. C’est elle seule qui permettra, en lui conférant la “singularité”, de rendre sensible la vérité de l’histoire dans les aléas de la personne. L’objectivité n’est qu’un leurre, un masque, seule la subjectivité peut être gage de vérité. Le récit historique ne peut être que subjectif, mais parce que subjectif, il devient vrai du moment que le sujet qui le supporte se montre et s’assume comme tel. Le sujet de l’histoire, le sujet historien ne peut être lui-même que sujet historique. A l’inverse de toutes les reconstructions mythiques de la prétendue objectivité, l’idéal de coïncidence absolue du récit et des événements peut se réaliser dans le récit du “témoin”, mais du témoin singularisé, identifié, y compris dans son élocution, son style, ce par quoi il participe et de lui-même et de son temps et de son monde, mais aussi par quoi, comme Brantôme par exemple, il fait du récit lui-même la parfaite “figure” (“représentation”) des “événements” “comme ils se sont réellement passés”.

Espoir fallacieux ? Mais où est la vérité et qu’est-ce-que la vérité ? Plaisante vérité qu’une rue borne... Stendhal amateur de “mémoires” certes, mais pas seulement. Le goût pour Retz ou le culte de Saint-Simon ne rendraient que bien imparfaitement compte d’un intérêt qui dépasse les seuls enjeux littéraires et les engouements personnels. C’est, au delà des contingences politiques et du conflit des interprétations partisans qui agite les débuts du monde post-révolutionnaire, de la possibilité même du discours et de la connaissance historiques, et presque dans les termes où l’historiographie moderne⁹² repose le problème, qu’il est ici question. L’histoire n’est pas une connaissance vraie, mais il y a une intelligibilité des événements qui procède du “récit” de l’histoire. Le problème est celui du “récit” et de sa validité. En termes plus confus et au prix de l’illusion “réaliste” et du rêve de véracité, Stendhal, mais il n’était pas le seul, posait déjà, à défaut de le résoudre, le préalable de l’appartenance du sujet historien et de l’objet historique au même champ temporel, l’appartenance du sujet historien et des acteurs historiques au même champ de pratiques. Revenons à la “Préface” de la *Vie de Napoléon*⁹³: “Les auteurs de cette Vie en 300 pages in-8° sont deux ou trois cents. Le rédacteur n’a fait que recueillir les phrases qui lui ont semblé justes.” Ou à la précision apportée au Premier chapitre : “L’abrégé qui suit n’est pas une histoire proprement dite, c’est l’histoire pour des contemporains témoins des faits.” Vingt ans plus tard, revenant à Napoléon à l’issue du *Brulard*,

c'est aux mêmes questions qu'il reviendra. Cette seconde *Vie de Napoléon* deviendra alors *Mémoires sur Napoléon*. Le biographe devient témoin et parle à visage découvert : "J'espérais que quelqu'un de ceux qui ont vu Napoléon se chargerait de raconter sa vie. J'ai attendu pendant vingt ans. Mais, enfin, voyant que ce grand homme reste de plus en plus inconnu, je n'ai pas voulu mourir sans dire l'opinion qu'avaient de lui quelques-uns de ses compagnons d'armes ; car au milieu de toutes les platitudes que le monde connaît, il y avait des hommes qui pensaient librement dans ce palais des Tuileries, alors le centre du monde⁹⁴". L'historien a un visage et la vérité veut un visage nu.

En 1829 la collaboration aux magazines britanniques s'arrête. Le commentaire stendhalien sur la littérature et l'histoire s'interrompt, ce qui ne signifie pas l'interruption de la réflexion. Bien au contraire elle se poursuit et s'approfondit, mais décalée, dans le dialogue que l'œuvre entretiendra avec son temps et les questions qui l'agitent. Or le problème de l'histoire et du récit historique reste entier. La littérature "historique" (drame, roman) accentue et généralise la réflexion sur une histoire ainsi compromise par ce cousinage trop étroit avec la fiction. L'ombre de Scott ne cesse de peser et l'Histoire, même pétrie de bons sentiments, ne peut échapper aux mensonges et à l'inconsistance de l'emphase. Thiers sera là pour le prouver. Visage autre et par là même créditée de plus de pureté, la littérature mémorialiste, dont le goût depuis 1822 ne s'est pas démenti, continue de proliférer et multiplie les occasions de reprendre le débat. De toutes façons, plus on approche de Juillet, plus les publications de caractère historique s'imposent au commentaire de la critique. La presse en multiplie les comptes rendus sous la signature de Janin, Planche, Nodier, Saint-Marc Girardin, etc., elle s'enrichit aussi d'un nouveau titre capital, la *Revue de Paris* tandis que Bertin introduit quelques modifications dans la ligne du *Journal des Débats* et intègre dans son équipe un nouveau rédacteur. C'est ce jeune critique alors en pleine ascension qui retiendra plus particulièrement notre attention. A partir de 1829, un étrange dialogue à distance, et que dans un certain sens l'éloignement renforcera encore, va se nouer, fait de quelques échos et de multiples résonances, entre les réflexions de Stendhal et les feuilletons littéraires de Philarète Chasles.

Stendhal, Chasles, Chateaubriand et Cellini

Chasles est pour Stendhal une vieille connaissance. Déjà en 1824 il avait jugé bon de signaler aux lecteurs du *New Monthly* le *Discours sur la vie et les œuvres de Jacques-Auguste de Thou* de celui qui n'était encore que le protégé de Jouy. "Il s'y trouve du feu, du talent et de la vérité. Son style est fort heureusement exempt du *ton vague*, qui est le péché damnable de la littérature française actuelle". Bref, de ce morceau de concours académique, il préférerait retenir l'intérêt d'un style, malgré l'influence de Scott, pertinent à un sujet d'histoire et les "hardiesses" anti-jésuites⁹⁵. Depuis 1826, Chasles est devenu un des piliers de la très libérale *Revue Britannique*⁹⁶ de Saulnier où il tient un rôle symétrique à celui de Stendhal dans les magazines anglais. Dans ce milieu franco-anglais de la presse périodique, les deux hommes, et leurs idées, se sont croisés. Les écrits ultérieurs de Chasles sur le théâtre romantique et Shakespeare n'ignoreront pas les analyses du *Racine et Shakespeare* de Stendhal, et le lecteur assidu de la *Revue Britannique* qu'était Beyle a nour-

ri sa connaissance de la littérature anglaise contemporaine des nombreux articles que Chasles y avait donnés. Mais c'est à partir de 1829 que l'échange sera le plus riche entre deux hommes qui vont se retrouver dans l'équipe de Véron dès les débuts de la *Revue de Paris*, où les nouvelles de l'un⁹⁷ avoisineront les feuilletons littéraires que l'autre consacre à la diffusion en France de la littérature anglaise, et bientôt européenne, sans négliger quelques incursions critiques dans le domaine français.

Si ces feuilletons apportent à Stendhal, pour ses propres thèses, déjà publiées, sur Shakespeare en France ou les rapports de l'histoire avec la littérature "historique", le soutien d'une étoile montante de la critique, ils l'enrichissent, - et surtout ceux que Chasles donnera aux *Débats*, quand il en aura enfin forcé les portes⁹⁸ -, dans la poursuite de sa réflexion littéraire. Mais lorsque les nominations consulaires l'auront éloigné de son terroir parisien, lorsqu'il se retrouvera seul dans ces déserts intellectuels que sont alors Trieste ou Rome, où "la totale privation du commerce des idées" le fera crever d'ennui et le menacera même de stérilité littéraire⁹⁹, c'est alors que, suppléant aux "conversations" perdues, ils deviendront pour lui l'oxygène indispensable pour survivre et le "charbon" nécessaire pour créer. Une véritable communion intellectuelle va s'instaurer à distance entre deux esprits qui se découvrent en résonance dans une vision commune et de la littérature et de la France de leur temps dont nous pouvons retrouver les échos sous la plume de Chasles, et que C. Pichois résume assez justement :

"S'il n'a pu être de ces journaux qu'un rédacteur occasionnel, c'est qu'il était entré aux *Débats*, où sa contribution fut tout de suite régulière et où il allait insuffler un esprit nouveau, en réaction contre les refus opposés par les classiques de la génération précédente à toutes les nouveautés étrangères... Sa collaboration devait se poursuivre jusqu'en 1867... En tout quelque six cents articles, dont les deux tiers environ furent publiés sous la Monarchie de Juillet, époque pendant laquelle le journaliste fut le mieux accordé aux besoins de sa génération, bien qu'il fît de la France une critique aiguë¹⁰⁰."

Modernité, cosmopolitisme littéraire, distance critique envers le nombrilisme français, Chasles et Stendhal, au moins sur ces points, se retrouvent. Les feuilletons de Chasles nous permettent de suivre l'une des deux voix d'un dialogue où se poursuit et s'élargit une pensée de la littérature. L'autre voix, ce sera la succession, disparate et cohérente, des travaux littéraires de Stendhal... C'est aussi la présence récurrente de Chasles en 1835 dans les fameux "testaments" qui sont, en marge des œuvres en cours, autant de "manifestes" littéraires à décrypter. Sur ce point deux remarques. On a voulu voir dans ces testaments l'obsession de la mort. J'y verrais plutôt le souci de l'avenir, de la survie littéraire de ces œuvres : recherche d'un imprimeur, d'un libraire, et aussi d'un "éditeur", et c'est ce rôle qui sera dévolu à Chasles. La première fois, ce sera le 17 février, au folio B du volume IV de *Leuwen* :

"Je laisse bien ces volumes à Mme Pauline Périer-Lagrange, qui sait lire mon écriture, mais probablement elle sera devenue dévote, et les jettera au feu. Il faudrait les faire revoir par quelque écrivain, mais non pas de ceux qui sont adonnés au style à la mode et à l'affectation, outre qu'ils coûteraient trop cher. Ne pas demander les soins de MM. Jules Janin, Balzac, mais par exemple prier M. Ph. Chasles de corriger le style, de sup-

primer les redites mais de laisser les extravagances . Le siècle est si adonné à la platitude que ce qui nous semble extravagance en 35 sera à peine suffisant pour amuser en 1890...”

Cette confiance en Chasles sera confirmée par d’autres preuves. Dans l’inventaire après décès des livres de Civitavecchia, dressé par l’Ambassade de France, on peut lire “Chasles - 4 volumes”, malheureusement sans autre précision¹⁰¹. Le programme d’activités parisiennes rédigé au verso du feuillet 808 et dernier du *Brulard* prévoit de “voir beaucoup M de la Touche, Balzac, si je puis” et ajoute en addition “M Chasles, un peu par Levavasseur”. Apparemment les relations ne sont pas de l’ordre de la familiarité, et l’on y ressent quelque réserve. La réapparition enfin de Chasles sur tous les testaments inscrits aux versos du même manuscrit confirmera l’existence à l’époque d’un sentiment d’affinité intellectuelle. ’st insuffisant pour nous permettre d’en éclairer à fond les motifs. Cela suffit à nous inviter à mieux cerner le contexte dans lequel s’élabore l’ouvrage en cours de rédaction.

On a voulu voir dans la lettre de Levavasseur à Stendhal du 17 mai 1834 la raison de l’intérêt q’l se prend alors à manifester au critique des *Débats*. Certes la relation donnée par le libraire de cet éloge du *Rouge* est circonstanciée et elle a pu chatouiller son amour propre. D’autant que Levavasseur, litotes à l’appui, insiste : “... M. Chasles en a donné une appréciation à laquelle personne n’a refusé son adhésion... On me demanda si vous faisiez quelque chose. Je répondis que non, ce qui produisit peu de satisfaction. Si jamais vous faites un livre, Chasles en rendra compte dans les *Débats*. Je répudie Janin¹⁰².” Sans doute est-il doux, dans l’exil romain, de voir s’ouvrir de telles perspectives mais, quelle que soit l’énormité de la vanité de Beyle, elle ne suffit pas à rendre compte de la confiance persistante mise en Chasles et surtout des termes de l’argumentation du testament de février 35, qui semble renvoyer à tout autre chose que la soirée de mai 34.

Stendhal, dans ces années noires, s’entretenait à vivre et à produire, nous l’avons vu, en lisant le plus assidûment possible la presse française, qui lui parvenait assez facilement par différents canaux dans les Etats romains¹⁰³. Parmi ces lectures il faut compter celle, assez régulière en tout cas en 1834, de la *Revue des Deux Mondes* à laquelle Chasles collabora épisodiquement entre 1833 et 1840. Or on trouve de lui dans la livraison du I^{er} septembre 1834, aux pages 497 à 558, un long article intitulé “Les excentriques” Le sujet et la “frivolité” en pouvaient surprendre. Il pouvait aussi ouvrir quelques perspectives suggestives :

“O lecteur bienveillant (ainsi disait le bon XVIII^e siècle), vous qui allez parcourir les pages frivoles consacrées dans mes loisirs aux Excentriques, ou gens bizarres de l’Angleterre, - si ces bizarreries vous étonnent, ne me les imputez pas, - c’est de l’histoire¹⁰⁴. -”

Sans doute pourrions-nous à notre tour nous étonner de l’intérêt pour l’homme de la *logique* d’un tel panégyrique de l’excentricité. Encore que déjà le lecteur de *Tristram Shandy* et du *Voyage sentimental* n’ait pas à craindre de s’y sentir dépaysé. Mais il y a plus. Faire comprendre à des lecteurs français cette spécialité anglaise oblige pour la clarté de la démonstration à doubler les descriptions et les exemples d’une amorce de comparatisme psycho-littéraire qui, par les analyses esquissées, se révèle du plus haut intérêt. Ainsi le vieil architecte Worden, “historiographe des excentriques” et pas mal excen-

trique lui-même, en cherchant à introduire le rédacteur aux mystères et aux joies de l'excentricité, abordera des questions qui ne sont pas vaines pour Stendhal dans ces années ou ce projet d'auto-biographie mûrit lentement :

“En France il a été convenu depuis le XIIIe siècle que chacun devait se sacrifier à la société et confondre son individualité propre, son originalité personnelle dans le torrent des idées et des mœurs générales. Un homme qui s'écartait de la route commune était anathème. J. J. Rousseau et Montaigne, parmi vos grands écrivains, sont peut-être les seuls qui aient osé livrer au public leurs singularités spéciales ou, comme disent les médecins, leur *idiosyncrasie*. Voilà pourquoi l'écrivain *humoristique*, commun chez les Italiens, très fréquent parmi nous, vous est inconnu. Vos auteurs comiques eux-mêmes sont raisonnables. Ils redoutent le caprice : ils veulent plaire, en instruisant.

L'excellent Molière est un gassendiste. Voltaire est un chef de parti¹⁰⁵.”

En Angleterre au contraire :

“Le respect national pour l'individualité a fait naître parmi le peuple une foule d'originaux comiques... et parmi les gens riches une multitude de lubies.” Cette spécialité anglaise qui dans le domaine littéraire a donné naissance aux Ben Johnson, Swift, Sterne, Sheridan et Pope, “c'est le résultat naturel du soin avec lequel nous avons établi parmi nous l'inviolable puissance du *moi individuel*, le culte de ce *moi*, qui peut se révéler librement par toutes ces bizarreries, sans qu'on le harcèle ou le chagrine¹⁰⁶.”

On peut facilement imaginer, “O lecteur bienveillant”, qu'après une telle argumentation et les échos qu'elle éveillait, le thuriféraire de “l'excentricité” ait pu apparaître comme le mieux placé, mieux que Janin encore, pour apprécier dans un brouillon de roman la valeur singulière des “extravagances” et comprendre qu'il fallait les y “laisser”. D'autant que cette dernière variété littéraire ne faisait que continuer et confirmer la permanence d'une pensée dont Stendhal avait pu suivre et partager l'évolution.

Bien avant 1832, date d'apparition que lui fixent les dictionnaires, le mot autobiographie était connu de Stendhal. Du moins nous avons vu que ses traducteurs anglais, en recourant au vocable anglais “autobiography” pour rendre exactement le français “mémoires”, l'y avaient en quelque sorte accoutumé¹⁰⁷. Le terme “autobiographie”, - le transfert du mot d'une langue à l'autre a dû s'opérer progressivement et par tâtonnements-, n'était alors qu'un équivalent commode et plus bref pour désigner les mémoires autographes. Proche de son étymologie il était auto-biographie. Il est intéressant de noter que ce premier usage se retrouve sous la plume de Stendhal, et dans le *Brulard* justement où, et c'en sera la seule et unique occurrence dans toute son œuvre, le terme apparaît, biffé au profit du terme “mémoires”, dans une variante jusqu'ici inédite. Dans la marge du premier feuillet du chapitre *La première communion*¹⁰⁸, nous pouvons déchiffrer, sous une rature le mot, inachevé : “M de Talleyrand M Lemo écrivent leur ~~autobiog~~ Mémoires et M Delécluse aussi.” Je ne mentionne pas cette occurrence par pure érudition, mais parce que le recours au mot et simultanément son rejet est très éclairant sur la question de l'autobiographie comme genre à l'époque du *Brulard* et celle du rapport de l'ouvrage avec le genre.

En 1976, à partir des connaissances dont il disposait alors sur le manuscrit et à partir-

de ses propres travaux sur le genre, Philippe Lejeune avait déjà remarquablement posé le problème de la place de l'ouvrage et dans son contexte historique et littéraire et dans l'œuvre de Stendhal. Je renvoie à ces quelques pages très claires. Ce qui suit y apportera à la définition de cet "orizon 'tente" quelques précisions et rectifications de détail ; pour l'essentiel le résultat de mes recherches a confirmé la justesse de ses remarques¹⁰⁹.

Stendhal connaissait donc le terme, et même jusqu'à l'employer. Mais lorsqu'il songe à le faire dans le *Brulard*, le terme a déjà vu quelques années auparavant son emploi officiellement "consacré" et son acception fixée dans une prestigieuse publication littéraire. En 1831, dans la livraison du 9 janvier du tome XXII de la *Revue de Paris*, à la page 65, Chasles inaugure une nouvelle rubrique, intitulée "Autobiographie" et qu'il illustre en entamant la publication d'une autobiographie significative, les *Confessions de James Hardy Vaux, gentilhomme-voleur, escroc de Londres, déporté à la Nouvelle-Galles du Sud, écrites par lui-même*, et dont il définit immédiatement l'esprit par un "chapeau" dont quelques lignes au moins méritent d'être citées ici.

"C'est une mine féconde à exploiter que celle de l'autobiographie. Je ne parle pas de ces mémoires simulés, romans tissés avec art ou maladresse, falsifications plus ou moins heureuses, dont la vraisemblance fait le mérite, et qui atteignent d'autant mieux leur but qu'ils réussissent mieux à décevoir le lecteur ; mais de ces confessions réelles, incontables, où toute une société, toute une époque, réunies et concentrées dans quelque individualité spéciale, viennent se trahir et se peindre à leur insu. Telles sont les *Lettres de Mme de Sévigné*, tels les *Mémoires de Marguerite de Navarre*, ceux de Mme Roland et une foule d'autres, fragments d'époque, révélations que rien ne pourrait remplacer si elles venaient à se perdre. Les littératures étrangères, moins riches, sous ce rapport, que notre littérature, offrent cependant à la curiosité des mémoires pleins d'intérêt. Nous comptons enrichir de ces documents oubliés les pages de la *Revue de Paris*. [...]

Les *Confessions* dont nous traduisons ici le commencement offrent un intérêt beaucoup moins élevé. C'est tout simplement la vie d'un voleur, écrite par lui-même dans les solitudes de la Nouvelle-Galles où ses hauts faits l'ont relégué, et publiée à Londres il y a peu de temps. On y trouvera un singulier mélange de légèreté et de calcul, de ruse et d'étourderie, un fond de vanité inépuisable, un manque de principes bizarrement allié à ce ton de moralité prêchante dont les escrocs même ne sont pas exempts dans la Grande-Bretagne¹¹⁰..."

Abrégeons ici la citation pour retenir les échos que de tels propos et de tels noms ne pouvaient manquer d'éveiller dans l'esprit de Stendhal. Que sera-ce lorsque nous aurons ajouté que cette première autobiographie se place par son épigraphe sous le patronage de Ginès de Passamonte, de *Don Quichotte* et de Cervantès ?

"Je suis Ginès de Passamonte. Je ne suis pas honteux de mon nom. Quant à ma vie et à mes œuvres, les voici, tracées en lignes noires sur papier blanc et de ma propre main.

— Cette fois il n'a pas menti, interrompit l'officier ; il est vrai que lui-même a écrit son histoire, sans omettre un iota de ses fredaines.

— Ce doit être un morceau curieux, s'écria Don Quichotte.

— Je le crois bien, reprit Ginès. Lazarille de Tormes n'est rien à côté. Jamais, je vous assure, on n'a rien écrit de pareil ; mon histoire à moi est véritable depuis un bout jusqu'à

l'autre, et cependant, pour la variété des accidents et des tours que j'ai joués dans ma vie, vous ne trouverez pas de livre qui lui soit comparable.

— Quel est le titre du livre ?

— *La Vie de Ginès de Passamonte*.¹¹¹“

Peut-on imaginer plus beau condensé de monde stendhalien ? C'est l'éventualité de toute une nouvelle littérature, et selon le cœur de Stendhal, qui se laisse entrevoir dans ce texte dont il reste à nous demander si Stendhal a pu le lire et quand.

Il est fort peu probable qu'il ait eu l'occasion de le lire au début de 31 à Trieste, l'administration autrichienne ne tolérait guère que *La Gazette* et *La Quotidienne*. Quant à la *Revue de Paris*... Mais les mois qui précèdent son départ l'ont vu collaborateur de la revue. Y a-t-il eu échange entre Stendhal et Chasles ? Aucune rencontre n'est attestée, vérifiable mais les idées nouvelles circulent, s'échangent. En mars 1830 les deux hommes vont se rencontrer, au moins intellectuellement, à propos de Byron. Le 21, dans son tome XII, la *Revue de Paris* publie l'article de Stendhal "Lord Byron en Italie". Le 27 on peut lire dans les *Débats* le premier article qu'y donne Chasles, et c'est le compte rendu des *Letters and journals of Lord Byron, with notices of his life, by Thomas Moore*, autrement dit, dans la traduction française, des *Mémoires de Lord Byron*. Convergence probablement fortuite, mais qui, à tout le moins, peut susciter un réciproque intérêt. Quelques mois plus tard : Stendhal, 6 janvier 31 : "il me vient l'idée d'écrire une vie... Malheureusement l'individu est bien inconnu : c'est moi". Chasles, 9 janvier : "C'est une mine féconde à exploiter que l'autobiographie... Les *Confessions* dont nous traduisons ici le commencement offrent un intérêt beaucoup moins élevé. C'est tout simplement la vie d'un voleur..." Certes le parallèle ne doit être que relatif ! mais s'y lit une évolution qui n'est pas sans intérêt. L'autobiographie ne se limite plus aux mémoires autographes de ceux que l'histoire ou la célébrité a consacrés, le genre s'ouvre dorénavant aux Vies d'individus, anonymes ou inconnus, qui racontent leurs aventures et mésaventures, pourvu du moins qu'ils aient assez de talent pour que "toute une société, une époque, réunies et concentrées dans [cette] individualité spéciale, viennent s[y] trahir et s[y] peindre à leur insu".

La mode est aux autobiographies, mode anglaise, dont Chasles sera le propagateur, mais aussi les auteurs des pseudo-*Mémoires d'une contemporaine*, et Lady Morgan avec son *Livre du boudoir*. Les *Débats* du 10 janvier 31 nous parlent même, dans le "Cabinet de lecture" du 4, de *Mémoires d'un pendu, écrits par lui-même*. Ce début du régime de Juillet est marqué par un déferlement de mémoires, mais aussi par un changement d'esprit de la littérature mémorialiste dont *La Gazette de France* finira par s'émouvoir : "Après la révolution de Juillet, la littérature est tombée des *Mémoires de la Contemporaine* et de ceux de Vidocq aux mémoires du Bourreau... La philosophie est usée, l'immoralité est fade, le libéralisme est arriéré d'un demi-siècle... Le mouvement qui emportait la littérature dans cette voie est accompli ; l'esprit du mal qui voulait faire irruption l'a faite ; le temps est donc venu de songer à construire un édifice littéraire en harmonie avec la société actuelle¹¹²." Plus humoristiquement, Lady Morgan elle-même soulignera la dérive avec ses *Mémoires d'un perroquet écrits sous sa dictée et publiés par lady Morgan*¹¹³. Rien d'étonnant donc à trouver dans les *Débats*¹¹⁴, l'année suivante, comme un écho de ces propos sous la

plume de Chasles. Les *Mémoires d'un cadet de famille*, par Trelawney, compagnon et ami de Lord Byron, lui permettent de revenir sur ce genre nouveau d'ouvrages, produits d'une "sentimentalité toute moderne" dont l'usure progressive conduit les "auteurs de Mémoires" à s'éloigner des raffinements de l'égoïsme pour "embrasser le scandale". Ici ou là les arguments semblent présenter quelque ressemblance, mais, chez lui, l'analyse va bien plus loin et nous mène au cœur d'une réflexion qui, de nouveau par l'évocation d'un panthéon littéraire ayant tout pour le séduire, ne put que susciter l'intérêt de notre consul et l'inciter à acquérir le volume¹⁵.

"Un livre dicté par la vie d'un homme, reflétant non seulement ses actions, mais sa pensée, dont la couleur résulte non d'un système en littérature, mais d'une manière de voir et de sentir, traduite en actes et reproduite dans un style sans modèle : un tour d'idées et de langage d'une expérience à part ; une étude de soi et des autres, mais facile, mais sans métaphysique et produite par un développement spontané ; des peintures qui naissent toutes seules, sans artifice de métier, sans que le pinceau ait cherché les mille couleurs qui doivent faire briller la toile : ce sont ces œuvres que l'on rencontre rarement.

C'est Montaigne, c'est le cardinal de Retz, Benvenuto Cellini, le sculpteur de Florence et J. J. Rousseau dans ses *Confessions*. Rarement les existences qui soulèvent ainsi toutes leurs enveloppes et révèlent à l'avenir les secrets mobiles de leurs actions et de leurs fautes ont-elles beaucoup de droits à l'estime morale. Ce sont gens qui se sont analysés curieusement et tâtés avec soin, pour se soulager un peu, pour satisfaire une inquiétude malade : les malades s'écoutent et l'homme bien portant se laisse vivre. Il y a quelque chose de douloureux dans ce travail de l'âme qui se retourne et se replie pour s'interroger.[...] L'énorme vanité de Montaigne étouffe dans une antique tour de chateau féodal : elle ne trouve pas de meilleur *exutoire* et de plus facile remède que ce beau livre à la fois souvenir, histoire, métaphysique, théologie, morale, biographie, bavardage et dont le point central c'est : *Moi*. Le chef d'œuvre de ce genre, les *Confessions* de J. J. respirent une personnalité encore plus concentrée, plus souffrante et plus farouche, mais quel ouvrage jeta autant de lumière sur l'histoire de l'homme que ces Autobiographies."

L'analyse est claire : le genre est maintenant établi, mais d'une autre dimension, d'une autre orientation. Si "histoire de l'homme" il y a toujours, elle n'est plus de l'ordre des événements, elle est de l'ordre des individualités. C'est dans l'histoire du *Moi* que se lit l'histoire. Le centre d'intérêt s'y est déporté du témoignage au témoin lui-même, et c'est là le signe de leur modernité :

"Elles sont d'ailleurs toutes modernes, et c'est notre bien propre. Les anciens parlaient de leurs actions, nous parlons de nos pensées ; nous faisons valoir notre caractère. Ils vantaient les choses qu'ils avaient faites ; nous prêtons de la beauté, de l'intérêt, du coloris aux idées que nous formons. Nous agrandissons notre individualité intérieure. Sous le polythéisme l'homme n'avait de valeur que par sa vie publique et ses rapports avec la masse. Isolé, il s'éclipsait, il n'avait plus foi en lui-même. Les mœurs nouvelles, modelées par le christianisme, ont donné à chacun de nous son prix et son rang. La pensée, au lieu de s'étendre philosophiquement sur le monde et la société, s'est plu à se dévorer elle-même. On s'est étudié, approfondi, jugé, excusé. On a exagéré sa valeur personnelle et son importance. De là est née cette sentimentalité toute moderne, raffinement d'un égoïsme

qui, sous prétexte d'une vive impressibilité nerveuse et d'une haute délicatesse d'organisation, mène un homme à ne plus voir que lui, à n'étudier que lui, à ne sentir que ses propres maux. Quiconque a vu le monde, a rencontré des hommes de cette nature. [...] Diderot, le *Werther* de Goethe, Sterne lui-même, offrent des traces de cette maladie morale. Aujourd'hui elle commence à s'user, et nos auteurs de Mémoires s'éloignent de l'égoïsme pour embrasser le scandale.

L'Angleterre surtout est féconde en ouvrages caractéristiques, en analyses psychologiques finement senties, en confessions pittoresques et originales...."

Il y avait en effet du Sterne dans le gentleman escroc de la Nouvelle-Galles et déjà du scandale mais surtout un talentueux égoïsme. L'autobiographie, au sens où Chasles, mais il n'est pas le seul, la fonde en genre sous ce nom, se reconnaît à l'exercice de ce vice supérieur. Nodier, ce Sterne français, ne dira pas autre chose lorsqu'il demandera au mémorialiste¹¹⁶, en ce temps où "tout le monde publie des *Mémoires*", d'être "fidèle partout, non pas à la vérité positive qui n'existe absolument nulle part, mais à la vérité qu'il a sentie, à la vérité de son organisation et de ses jugements". Car "il faut que son style marche avec tout cela..." C'est aussi ce que postulait Lady Morgan lorsqu'elle affirmait, dès 1829, que "le degré le plus haut d'*égotisme* et sans contredit le plus utile et le plus amusant pour la société est l'autobiographie¹¹⁷". Egoïsme, égotisme, problème lexicologique fort à la mode en ces années 1830. La fantasque Lady elle-même, dans le même livre, s'essaye à un distinguo quelque peu embarrassé entre ce qui serait "vice" "moderne" et ce qui tiendrait à une intemporelle "faiblesse" du "caractère", encore que "matière de forme plutôt que de convention". Au fond, l'égotisme serait la forme sublimée, le visage littéraire de l'égoïsme. En mai 1831, Chasles revient avec plus de pertinence et de finesse sur "le sens de cette expression étrangère et les nuances qui la séparent du selfishness" : "L'*egotist* se place en première ligne, il rapporte tout à lui ; le selfish se concentre en lui seul, s'enferme en lui-même. L'*egotism* ne voit les objets qu'à travers ses propres idées, ses passions et ses préjugés qui peuvent être honorables et vertueux... L'un dit *Moi*, avant tout, *ego* ; l'autre dit avec Médée *Moi* seul, et c'est assez ! Montaigne parle sans cesse de lui ; ses humeurs, ses passions, ses fantaisies, son tempérament, ses souvenirs l'occupent toujours ; il ne juge ni ne médite que d'après les données que sa personnalité lui fournit ; comme Byron, Jean-Jacques Rousseau, Alfieri, c'est un *égotiste*, ce n'est pas un égoïste. [...] L'*égotisme* a quelque chose de naïf qui ne s'allie pas mal au génie, au talent, à la vertu¹¹⁸.

Egoïsme, égotisme, naïveté, originalité, vérité, talent, génie aussi, c'est tout un. Voilà donc fort à la mode un intimisme, pourtant réputé stendhalien. Voici aussi une *modernité*, elle fort stendhalienne, où la littérature, à défaut 'n "réel", indifférent, aura du moins à dire le "vrai", et dont la *Vita* de Cellini se révélera le chef d'œuvre... inconnu.

Stendhal connaissait déjà les *Mémoires* de Cellini. Il les cite en 1825, mais en passant, dans la troisième "Lettre de Paris" du *London Magazine*¹¹⁹. Il s'y réfère à deux reprises dans le *Rome, Naples et Florence* de 1826¹²⁰ en parle en 1829 dans les *Promenades dans Rome*¹²¹ et se prévaut de l'exemple de leur long oubli dans le premier des testaments rédigés en 32 en marge des *Souvenirs d'égotisme*¹²². Certes ils sont "admirables", c'est, comme ceux de Casanova, une curiosité du genre ; ils ont du style, mais "le traducteur a sagement sup-

primé les passages les plus scabreux". En résumé c'est, sur l'Italie "le livre qu'il faut lire avant tout", même de Brosses. L'intérêt reste mesuré, de curiosité seulement ou d'information¹²³. Ils ne sont pas encore un modèle. Il est vrai qu'il ne peut en connaître alors que la version française en un volume, expurgée comme on vient de le voir et publiée en 1822¹²⁴. Lorsqu'il le revendiquera en 1835 comme modèle à suivre, une nouvelle édition aura paru qu'il sera peut-être bien revenu à Chasles, par ses feuillets des *Débats*, de lui faire découvrir.

En 1833 le libraire Audot procure, en deux volumes, avec une traduction nouvelle le texte d'une nouvelle édition donnée à Florence¹²⁵, et c'est l'illumination. On trouvera trace dans les inventaires de la bibliothèque de Stendhal d'une *Vita* en deux volumes, malheureusement sans trop de précision. L'inventaire des livres établi après son décès par l'ambassade en signale un tome I; l'inventaire des caisses de livres réexpédiées de France, établi en 1839 par la douane pontificale, signale le tome II d'une "Vita di Benvenuto Cellini scritta da lui medesimo". En reliant les deux inventaires, et compte tenu de la marge d'inexactitude qu'ils peuvent comporter, on peut reconstituer avec vraisemblance que Stendhal possédait l'édition de 1833¹²⁶. Quand en fit-il l'acquisition ? au cours du bref congé de l'automne 33 ? de celui de 36 ? C'est ce qu'il est impossible de décider. En 1835 en tout cas Cellini est devenu un modèle, peut-être à la suite d'une lecture personnelle décisive, qui aujourd'hui ne se peut prouver, peut-être par la grâce du compte-rendu enthousiaste et proprement enthousiasmant que Chasles en a donné¹²⁷. "Le prestige attaché aux *Mémoires* de Cellini tient sans doute à sa verve de style, à sa position, à sa franchise, mais surtout au genre en lui-même", dont au fond, et c'est ce que tout le compte-rendu suggère, il est le parfait chef d'œuvre.

Il faudrait citer *in extenso* ce long compte rendu, plein d'idées, animé par une probable contagion de son objet d'une verve bondissante et qui, dans l'été 33, dut apporter pour une fois au consul exilé, et au delà de son attente, ses "pieds-cubes" d'idées nouvelles, mais aussi de plaisir de lire. Nous ne retiendrons ici que le strict nécessaire, mais ce sera assez pour en donner un aperçu.

Un délicieux tableau de genre, en opposant les splendeurs du cardinal-poète Bembo et la rusticité du jeune et pauvre Cellini, fait contraster la célébrité éphémère et vaine des jolis morceaux de l'un avec la gloire de l'œuvre singulière, extravagante mais exemplaire que l'autre va donner au monde. "Toi, homme d'école, écrivain maniéré, interpelle Chasles, imitateur des imitateurs, tu n'as point d'avenir. Le sien est assuré. Il sera plus qu'un modèle, il sera un type.¹²⁷" Il poursuit en rappelant que cette *Vie*, longtemps oubliée au fond d'une bibliothèque, est maintenant connue, elle est le monument de l'Italie de la Renaissance. Diverses éditions successivement l'ont donnée à connaître mais en France, faute d'édition satisfaisante, elle reste méconnue. "En 1822 M. Henri de Saint-Marcel a traduit et publié en français le récit du Florentin, tentative malheureuse et qui n'eut aucun succès. Le mérite du livre était dans la vivacité du style, dans l'élan de la narration, dans la charge bouffonne des expressions et des portraits, dans de certaines aventures semi-licencieuses et grotesques, mais profondément caractéristiques de l'époque et des mœurs italiennes. Tout cela s'était évanoui ; les plus curieux passages furent supprimés, d'autres altérés. Cellini, le mauvais garçon, revêtit une robe de candeur et d'inno-

cence ; [...] Personne ne comprit rien à la réputation de ces Mémoires¹²⁸." On apprend que la nouvelle édition et, dans une moindre mesure, la nouvelle traduction permettront d'en découvrir le vrai visage, dont l'évocation enthousiaste donne lieu à une description analytique et programmatique du genre mémorialiste dans ce qu'il a de meilleur, à un éloge des "Mémoires".

"Le prestige attaché aux mémoires de Cellini" tiendrait... (nous avons déjà vu cette phrase) "surtout au genre en lui-même. Rien de plus amusant qu'une bibliothèque de ces biographies personnelles ; non pas de celles qu'on accommode proprement pour les cabinets de lecture, en réunissant des lambeaux d'anecdotes et des fragments de souvenirs ; mais de ces excellents et admirables Mémoires, bien égoïstes, dont les auteurs, comme dirait un psychologue, trempent leur plume dans l'intimité du moi, se courroucent, s'indignent, se vengent, s'exaltent, se passionnent, se justifient, prennent leurs coudées franches et laissent voir à nu les faiblesses de l'humanité. Qu'avons-nous besoin des Mémoires parés et fardés des explications et des dires de M. de Marmontel et de Mme de Genlis, ou des Mémoires louvoyants de nos hommes politiques, écrits bavards, prétentieux et tout chatoyants d'une fausse et orgueilleuse modestie ? [...] Donnez-moi, si vous voulez, l'égoïsme satisfait et carré de Montaigne, ou l'insanité éloquente de Messire Hiéronyme Cardan...!

Laissez parler les fous ; ils en apprennent beaucoup aux sages. Par exemple [...] M. Trelawney, le pirate oriental au dix-huitième siècle [...] J'aime même beaucoup ce respectable M. de Casanova et ses douze ou quinze volumes de filouteries et de vagabondes amours... Les Mémoires de Saint-Simon (je me trompais, de Monseigneur le duc de Saint-Simon) vaudraient-ils ce qu'ils valent, si cet homme, avec sa plume tour à tour digne de Tacite, de Shakespeare et de Labruyère (sic), n'était pas un peu fat, un peu méchant, fort rancuneux et dévoré du besoin de faire vivre à jamais sa fatuité, ses haines, ses rancunes, mais aussi sa miraculeuse pénétration ? Dieu sait s'il a réussi dans son projet, et si la caustique empreinte de ses jugements, tout ardents de personnalité blessée, a laissé dans l'histoire une trace qui puisse s'effacer ! [...]

Si l'on descend jusqu'à l'extrémité opposée de l'échelle intellectuelle, on y verra des écrivains parfaitement niais. Dangeau en France, Pepys en Angleterre, Burckhardt en Italie. Ceux-là n'ont pas de style, de couleur, de pensée, de facilité ; ils n'ont rien qu'un instinct d'espionnage social, servi par un égoïsme toujours éveillé. Le moi fait le mérite de leurs journaux. [...] ils ne laissent pas se perdre un seul des petits détails honorés de leur présence. C'est à cela que l'égoïsme est bon. Joignez à cette belle qualité le génie, l'esprit, l'habileté, le style, l'art, vous aurez le cardinal de Retz, Rousseau, Mme Roland, notre Cellini, ou même Montaigne, dont les Essais ne sont guères que des fragments de Mémoires égoïstes et ébauchés. [...] On est bien loin de connaître, en général, toutes les richesses que l'on possède en ce genre...

Parmi ces révélations les unes font connaître l'homme lui-même, ses mouvements secrets, ses passions, ses vices ; les autres font connaître une époque. Dans les Mémoires de Cellini, de Rousseau, de Retz, ces deux avantages sont réunis. Cellini offre la peinture historique de toute la marche des arts en Italie, depuis 1500 jusqu'à 1550. Il nous a

conservé une langue perdue, l'idiome usité à Florence parmi le peuple...¹²⁹"

"C'est ainsi que les mots sont témoins des siècles" ajoutera Chasles un peu plus loin, ces considérations philologiques lui étant l'occasion de préciser, à propos d'une débauche en "*virtuosa compagnia*" et pour illustrer la "sagacité" lexicale du Florentin : "... pour lui, comme pour tout son siècle, la *virtù* c'est l'art, le *virtuoso* c'est l'homme doué d'un instinct d'imitation, d'un penchant pour la beauté, d'une organisation impressible et créatrice. Dès la première phrase des Mémoires le sens de cette expression à l'Italie moderne est indiqué par l'artiste : *Tutti gli uomini d'ogni sorta* [...] Tous les hommes, dans quelque condition qu'ils soient, s'ils ont fait des choses vertueuses, ou qui ressemblent à la vertu, devraient, pourvu qu'ils fussent honnêtes et *vrais*, écrire leur vie de leur propre main¹³⁰".

Si ce n'était de Chasles, on pourrait se dire que ce serait, au style près, de Stendhal. Tous les grands modèles, les intercesseurs y sont, et les repoussoirs, et le goût de l'alacrité, du style et de la "vérité" : "Quel encouragement à être *vrai*, et simplement *vrai*, il n'y a que cela qui tienne. Benvenuto a été *vrai*, et on le suit avec plaisir, comme s'il était écrit d'hier, tandis qu'on saute les feuillets de ce jésuite de Marmontel qui pourtant prend toutes les précautions possibles pour ne pas déplaire, en bon Académicien." C'est dans *Brulard*¹³¹, bien sûr, en 1835, la célébriissime phrase qui met l'ouvrage sous le patronage de celui qui est désormais l'idéal vers lequel tendre et non plus simplement un bon et plaisant initiateur à l'Italie. La nouvelle édition révèle en Cellini un accomplissement, grâce à son "âme d'artiste", de l'acte littéraire, fait d'extrême liberté, d'art et de vérité. En rendre compte donne à Chasles l'occasion de ramasser en un ensemble ordonné des idées exprimées par bribes au cours des années précédentes. En cette fin de 1833 l'autobiographie, naguère sous-genre des Mémoires, accède définitivement au rang de genre à part entière, et pas le moins noble ni le moins grand. Il ne lui manque plus que de se voir consacrer par celui que dans la *Revue de Paris* du 1^{er} mars 1834, Janin n'hésitera pas à nommer "le plus grand écrivain, le plus grand poète de notre temps"¹³².

M. Le Yaouanc, il y a quelques années, a éclairé de façon exhaustive et non discutable quel rôle joua la révélation des *Mémoires* de Chateaubriand dans la genèse de la *Vie de Henry Brulard*¹³³. Sans doute la nouvelle fut-elle pour Stendhal d'importance, mais d'autant plus qu'elle survenait à ce point précisément du développement de l'autobiographie. Au reste, c'est bien cette lecture aussi qu'en firent les critiques de l'époque. Si dans la *Revue des Deux Mondes* Sainte-Beuve en donne une image plutôt poétique et sentimentale¹³⁴, Janin et Quinet dans la *Revue de Paris* en souligneront la dimension historique et philosophique¹³⁵. Janin certes n'ignore pas la poésie des pages sur l'enfance, mais c'est lui qui reviendra avec le plus d'insistance sur la grandeur historique de l'œuvre, et dans quel style : "... M. de Chateaubriand a marché à la tête du XIX^e siècle, qu'il a ouvert après que J. J. Rousseau eut fermé le XVIII^e siècle. Oh mon Dieu ! quelle histoire, quelle biographie devant laquelle eût reculé Plutarque ! Quel historien et pour quel héros ! quel écrivain et pour quelle histoire ! (p. 68)" On imagine, devant tant d'emphase, la tête de Stendhal. Certaines pages durent néanmoins éveiller en lui un intérêt, peut-être agacé, mais réel, notamment celles où Janin évoque la puissance avec laquelle Chateaubriand évoque le monde moderne, le monde démocratique, le temps de "l'homme à mille têtes[...] ce nouvel habitant du monde et de l'histoire" : "Qui osera le décrire, ce nouveau phénomène du

monde politique ? qui osera la juger cette puissance née d'hier dont l'historien fait partie, lui tout le premier, et qu'il ne peut juger sans se juger lui-même, et dont il ne peut parler sans parler de lui-même ? Vous voyez bien que le jour où le peuple est entré sur la scène du monde, l'histoire proprement dite est morte à jamais. Les héros sont changés, l'histoire change. Plus d'invocations à la Divinité et aux Muses, comme dans les Histoires d'Hérodote ; plus de beaux discours calqués sur l'école athénienne comme dans les livres de Tite-Live ; plus de chronique de monastère ou de château féodal, comme dans notre vieille histoire ; plus de biographies de rois de France, comme dans l'histoire moderne . L'histoire a pris toutes les formes de tous les peuples du monde : ce fut un poème chez les Grecs, ce fut un discours chez les Romains, ce fut une légende de sacristie ou un prologue d'opéra chez nos aïeux ; aujourd'hui que toutes les choses sont dans le vague, que tous les principes sont remis en question, et qu'on en est à savoir ce qui peut apporter le plus de renommée et d'argent de fonder une religion nouvelle ou de bâtir des chemins de fer ; il n'y a plus vraiment qu'une manière d'écrire l'histoire, c'est d'avoir été un homme, d'avoir beaucoup fait et beaucoup vu, d'avoir été vu aussi, d'être vieux, d'être estimé par quelque qualité ou mieux encore par quelque défaut ; d'avoir été comme l'histoire, tantôt haut, tantôt bas [...]. Un homme ainsi placé qui sait écrire, qui n'estime ni ne hait les hommes, qui les voit tels qu'ils sont, médiocres et vaniteux, mais pas méchants, est alors le maître d'écrire, non pas l'histoire de son temps, car son temps n'est représenté par rien de ce qui fait l'histoire, ni par un principe, ni par un Dieu, ni par un homme, mais d'écrire l'histoire de sa vie qui a été la vie de tous les hommes de son temps. Voilà comment M. de Chateaubriand, en ne croyant écrire que ses mémoires, aura écrit en effet l'histoire du XIX^e siècle, ni plus, ni moins. (p.113-114)"

Or il y a une curieuse et frappante convergence entre ces propos que suggère à Janin une œuvre, à tout prendre à peine entrevue, et ceux qu'appelleront quelques semaines plus tard sous la plume de Chasles les *Historiettes de Tallemant des Réaux* auxquelles, sous le titre de *Mémoires de Tallemant*, Stendhal vient de s'intéresser¹³⁶. Retour aux origines donc : mémoires pour servir à l'histoire du temps, mais avec plus de pertinence que jamais. Les Mémoires sont la forme de l'histoire qui convient aux "époques de transition" . "Tous les Mémoires intéressent ; l'égoïsme qui les anime, les soutient ; il n'y a pas jusqu'au pauvre escroc de Londres, transporté à Botany-Bay, jusqu'à une actrice de quatrième ordre, devenue mendicante après avoir couru la province [...] qui ne trouvent moyen de se faire lire. C'est un coin de la vie humaine qui se découvre...Marmontel lui-même amuse", rappelle-t-il d'abord¹³⁷, avant d'ajouter, nouvel aperçu à propos de la parfaite convenance des *Historiettes* à leur "époque de transition" : " il y aurait beaucoup à dire sur ces époques de transition. Malheureusement l'abus des formes dogmatiques est facile. Leur application est dangereuse, leur élasticité est souvent absurde. Réduire l'histoire à des formules algébriques, folie en vérité !

Cependant pour préciser sa pensée, ne peut-on dire qu'il y a certains temps, où une forme sociale cherche à s'asseoir, à s'établir définitivement ; où l'on voit en général, tourmente, incertitude, inquiétude ; où cette tourmente n'a plus de grands foudres, ni de tempête qui dévastent ; où ce que l'on remarque surtout, c'est la confusion ; où ce qui manque

principalement c'est un lit commun dans lequel puissent rouler ensemble toutes ces vagues des opinions et des préventions humaines ; où l'on cherche en vain à saisir un caractère général, uniforme, tranché où le chaos bigarré des couleurs et des formes, ressemble à celui d'un kaléidoscope en mouvement, avant que la main qui l'agite se soit arrêtée ? L'histoire est bien empêchée quand elle rencontre de ces époques là. Tout fuit, tout est vague, tout chatoie et scintille devant elle. Elle ne sait où se prendre. Elle a souvent la bonhomie de bâtir des systèmes pour expliquer l'inexplicable et classer le chaos. Pauvre histoire ! c'est qu'elle est petite et ennuyeuse à côté des mémoires et des anecdotes." Et enfin la conclusion, toute d'actualité, en 1834 : "Pour une époque de détails, où tout s'individualise et se morcelle, où tout est poussière et fragment, pour un temps incomplet qui cherche son point d'appui et son centre de gravité, pour ces mille parcelles confuses, ces mille atomes en lutte, pour peindre leurs petits conflits et leurs variétés infinies, ce sont les mémoires qui sont précieux ; les mémoires alors composent toute l'histoire."

Avec plus d'ampleur et de pompe Chateaubriand ne dira pas autre chose, c'est le sens historique de ses *Mémoires*, ce à quoi faisait allusion "l'infiniment petit" de Quinet, ce que dit *l'Avenir du monde* qu'on dévoile alors, ce qu'il prétend incarner, acteur et récitant de l'Histoire. La figure est certes encombrante et l'attention de Stendhal est en éveil, les allusions contemporaines à Chateaubriand le montrent¹³⁸. Mais Stendhal est alors engagé dans la voie du roman. L'heure de l'autobiographie n'a pas encore sonné.

III ENTRE LE ROMAN ET L'AUTOBIOGRAPHIE LA GENESE DE LA VIE DE HENRY BRULARD

Telle est donc, et nous nous contenterons pour cette introduction de ces indications, l'ambiance littéraire dans laquelle mûrit le projet autobiographique qui verra le jour fin 1835. Pas question, par ces informations, de vouloir réduire à rien les facteurs sentimentaux et personnels qui y ont contribué. Au plus s'agit-il de les relativiser, de les englober dans une perspective plus large où ils perdent leur dimension de véritable fatum pour entrer en composition avec d'autres dans la genèse d'un processus de création. La pente "égotiste" de Beyle n'est pas niable, mais elle ne suffit pas à soutenir si longtemps un projet qui s'inscrit non pas seulement dans la courbe d'une vie, mais bien plus dans celle d'une Œuvre. Car ce n'est pas d'un éventuel marasme de l'automne 35 qu'est né le *Brulard*, mais d'une volonté d'œuvre énoncée, nous l'avons vu, dès janvier 31.

Aussitôt l'arrivée à Trieste et pour toute la durée du long exil consulaire, la question majeure pour Stendhal sera celle de sa survie "littéraire". De 1831 à 1835 et même 36, nous pouvons ainsi suivre un travail d'invention qui, sous bénéfice d'inventaire, se révèle probablement le plus riche de l'œuvre stendhalienne, en ce qu'il s'y trouve au cœur. L'œuvre, son projet et aussi son abandon, peut-être simple report devenu *sine die* par la maladie et la mort, sont le résultat d'une double expérience, littéraire et vécue, dont les traces nous sont accessibles. Le *Brulard*, avec les notes et autres manuscrits qui l'annoncent, l'enca-

drent et le prolongent, constitue un ensemble où lire comment le projet littéraire s'élabore par une rencontre de la volonté créatrice et de certains incidents de l'existence pour ensuite organiser l'expérience selon cette intention. Certes Stendhal n'est pas Flaubert mais on peut, en fait de méthode, reprendre ce que P. M. de Biasi écrivait de la "recherche" de l'hôte de Croisset : "En réalité la recherche c'est une façon de vivre la genèse de l'œuvre : ce n'est pas seulement une série de démarches exploratoires, c'est un état d'esprit, une manière de voir, de sentir et de penser qui consiste à rapporter toute expérience aux exigences de ce qui va s'écrire. En d'autres termes, c'est, ni plus ni moins, la vie quotidienne *de l'homme-plume*¹³⁹." Dans notre cas les matériaux ne sont pas les mêmes et la vie quotidienne nous reste bien inaccessible. Des pans du moins nous en sont connus, et puisqu'il est avéré que de la vie sentimentale et intime de Beyle il a été largement rendu compte par la critique stendhalienne, essayons de porter ici notre regard, pour en tenter dans les limites de cette introduction un premier et modeste déchiffrement, sur d'autres traces qu'alors nous laissa ici ou là Stendhal, cet autre véritable *homme-plume*.

L'*idée* de 1831 mettra plusieurs années et suscitera plusieurs tentatives infructueuses de mise à exécution avant de prendre forme, sans pour autant arriver jamais à se réaliser. Dès 1831, une fois installé à Civitavecchia, il y donnera une première et sommaire suite lorsqu'il rédigera la note intitulée *History of his life*¹⁴⁰. Le projet autobiographique s'y repère *a posteriori* à quelques signes qui s'éclairent de la connaissance du *Brulard*.

"1799, 10 novembre : Nemours, entrée dans la vie ; vers le 16 mai 1800 S[ain]t-Bernard.

1800, juin : Casa Castelbarco, Marengo, Milan, Arona, Gina.

1806, novembre : Berlin.

1806, décembre : Brunswick, Mina v[on] Valtheim.

1809, juin : Vienne, île de Lobau, retour.

1812 : Moscou.

1812, Noël : Königsberg.

1813 : Sagan.

1815 : papier noirci.

1826, 25 septembre : San Remo (en août : Angleterre, troisième voyage).

1827, sept[embre] : île d'Ischia.

Je me ressouviens non pas de la date distinctement, mais de l'impression de la douleur, fausse consolation.

1821, 21 juin : Huningen, Métilde.

1830 : c[onsul] en novembre, Trieste.

1831, en avril : Rome *and* C[ivita]-V[ecchi]a."

C'est comme une esquisse de la trame de ses deux premiers chapitres. L'histoire s'y mêle aux amours, et on y pressent comme une hypothèse, qui d'ailleurs sera reprise, de "découpage" narratif de cette vie en époques marquées ou par le cœur ou par les œuvres ou par les temps, temps de la gloire, de la désillusion aussi. Importance structurelle - je l'avais en une autre occasion signalé, mais sans songer à me référer à cette note - de l'étape de Nemours (et de l'entrée à Milan aussi) dans l'organisation du récit autobiographique ; au point d'expliquer le flou qui marque les dates de la montée à Paris du jeune

dauphinois¹⁴¹. Des phrases aussi s’y annoncent, au point de se demander si en novembre 35, il ne songea pas, comme cela lui arrivait souvent, à relire cette note¹⁴². Toujours est-il que les choses n’allèrent pas plus loin.

Il est vrai qu’en cette fin d’année 1831 son cœur sera fort “occupé” (“ai-je le moins du monde...”), comme il le sera en 1832 et début 1833, par l’amour de Giulia et les “batailles de Sienne”. Suffisamment en tout cas pour que, revenus l’espoir et la passion, le souvenir réveillé de la pas si lointaine “*victory of the life of Dominique*” bloque l’anamnèse nécessaire à l’écriture mémorialiste, cette “opération, comme le rappelait Barthes dans sa très belle préface à *La Vie de Rancé*, à la fois exaltante et déchirante ; cette passion de la mémoire [qui] ne s’apaise que dans un acte qui donne enfin au souvenir une stabilité d’essence : écrire”¹⁴³. Emois, voyages, parenthèse de l’opération d’Ancône, il y a dans la vie du consul vieillissant suffisamment d’imprévu, d’illusions militaires et de douceur italienne pour que l’homme-plume, ou plutôt en langage stendhalien *l’animal*, cherche à poursuivre sa carrière, plutôt que du côté de chez Swann, du côté des *Promenades dans Rome* et de *Vanina Vanini* ou d’*Armance*, ce roman d’un impossible amour qu’un retour de passion lui fait apprécier la relecture dans la fraîcheur de Tivoli¹⁴⁴. Sur les longues promenades romaines, *Promenades* en tête sinon en mains, qui commencent dès l’automne 31 se greffent, comme le montrent les marginales rédigées alors sur un exemplaire de l’ouvrage, l’idée d’en préparer une nouvelle édition, la rédaction aussi de la nouvelle romaine *San Francesco a Ripa* et, plus subrepticement, les rêveries sur lesquelles se construira, le moment venu, l’incipit du *Brulard* :

“ 25 oct[obre] 1831. San Pietro in Montorio

J’admire de nouveau la vue : c’est sans comparaison la plus belle de Rome ; on voit tout admirablement bien, et l’on voit le mont Albano, Frascati, Cecilia Metella, etc.

Il faut un jour de soleil à nuages chassés par le vent ; alors tous les dômes de Rome sont tour à tour dans l’ombre et dans le clair¹⁴⁵.”

Note identique six jours plus tard. L’image se fixe mais l’imagination, pour pasticher une note célèbre, vole encore ailleurs. Dans le choix de l’écriture à venir, deux voies s’ouvrent, celle de l’invention et celle de la mémoire, mais trop de sollicitations divisent le désir d’écrire. Il s’ensuit l’ouverture, comme il arrive d’autres fois, d’un chantier où coexistent plusieurs projets dont l’un aboutira, ou aucun. *San Francesco* arrive à terme, mais pour quelle destination ? les nouvelles *Promenades* ? une publication en revue ? On ne peut répondre, puisque l’indécision est aggravée par la décision que le consul vient de prendre, par prudence, de ne rien publier tant qu’il émargera au Budget¹⁴⁶.

L’année 1832 confirme la même hésitation entre ces deux voies et verra se succéder la tentative des *Souvenirs d’égotisme* et l’ébauche d’*Une Position sociale*. On a voulu établir entre les deux textes une complémentarité qui les présente comme les deux versants d’une même écriture, celle du Moi. Certes c’est bien de cela qu’il s’agit, mais à la lumière du contexte contemporain, personnel et littéraire, on peut aussi renverser la proposition : le moi se révèle ici matière et support à la fois, soit par ses souvenirs d’une ébauche mémorialiste, soit, par l’épisode passionnel qu’il est en train de traverser, d’une esquisse romanesque. Entre mémoires et fiction, d’un côté l’égoïsme “égotiste” de l’observateur des salons des années 1820, de l’autre, le retour, sur de nouvelles données, tout à fait per-

sonnelles cette fois, du schéma narratif des amours interdites, inauguré avec *Armance*, repris dans le *Rouge*, dont il a pu ainsi par deux fois mesurer l'efficacité de révélateur des mouvements profonds de la société. Pourquoi, après la Restauration, ne pas appliquer le schéma à Juliet, en se nourrissant, entre Giulia et Madame de Saint-Aulaire, des deux expériences sentimentales qui l'occupent alors : les brûlures de la passion siennoise, dévorante, et la romance, imaginaire et complaisante, de l'ambassade de Rome ? Loin de Paris et faute de pouvoir trouver sa provende dans les anecdotes cueillies dans les salons, quelle autre ressource reste-t-il à l'animal que de fouiller sa mémoire et son cœur ? Quelques jours suffiront pour abandonner les *Souvenirs*, il travaillera un an, même si ce n'est que par à coups, sur l'histoire de Roizand. Il ne la laissera là que dans l'été de 1833, au départ pour Paris, non sans avoir mentionné quelques semaines auparavant sur ce manuscrit qu'il avait songé "arranger comme [il arrangea] Julien à Marseille" cette dernière remarque : " Juin 1833. A Civita-Vecchia, au bout de la digue, le [un blanc] avril, décidé que Roizand était mieux à faire que les autres sujets, parce que plus neuf dans les caractères.

Jour ou plutôt moment d'illumination où je vois loin.

Il faut absolument le personnage comique comme le cap[itaine] Dalghetty, que j'ai relu hier¹⁴⁷."

Memento à coup sûr de romancier sur un travail littéraire ; en aucun cas songeries d'un Egotiste, fût-il de surcroît un Sensible, sur les billevesées d'un cœur vieillissant. La passion, malheureuse ou inquiète mais vivante, tire qui l'éprouve vers l'avenir. Elle peut nourrir les rêves les plus fous, elle ignore la vieillesse et sa cohorte de regrets. En janvier 1833 il notait encore :

" Expérience de Dominique : il n'y a de bonheur constant que par le travail ; *he wants of publishing*.

Letter of G[Giulia], le 10 janvier 1833¹⁴⁸."

Il faudra, le 23 janvier, franchir le cap des cinquante ans ("je vais avoir la cinquantaine...") et être rentré d'un dernier voyage à Sienne le 11 février pour pouvoir, le 15, à Rome, ouvrir enfin le dossier des *Mémoires de Henri B*.

Dans l'ensemble des feuillets qui constituait le brouillon autographe de l'époque, la reconstitution que j'en ai proposée en tenant compte des éléments de classement fournis par Colomb nous donne à voir la première tentative concertée et déterminée d'écriture autobiographique, au sens où ce mot était alors entendu, à laquelle se soit essayé Stendhal. L'esquisse de plan et la rédaction du chapitre initial du premier des quatre livres prévus montrent l'intention d'engager un travail de longue haleine qui, à la différence des *Souvenirs*, ne s'inscrit pas dans les limites d'un épisode circonscrit, le "dernier voyage à Paris". Il s'articule sur l'organisation hiérarchisée (livres, chapitres) d'un récit de "vie", d'une biographie, dont il vaut la peine de remarquer qu'elle s'arrête, pour cette première tranche de rédaction, à ce qui faisait précisément le point de départ de *The History of his life* en 1831. Le projet a cette fois dépassé la brièveté sommaire des notes et remplace la fonction de simple palliatif à l'ennui, jusque là dévolu au récit de soi, par celle de remémoration du passé personnel et de bilan. Au "petit mémoire" qui doit remplir les

“loisirs” de l’exil succède enfin le livre, ou du moins son projet, de la récapitulation :

“Quoique ma première enfance ait été empoisonnée par bien des amertumes, grâce au caractère espagnol et altier de mes parents, depuis deux ou trois ans je trouve une certaine douceur à m’en rappeler les détails. Il a fallu plus de quarante années d’expérience pour que je pusse pardonner à mes parents leurs injustices atroces.

Je suis né à Grenoble le 23 janvier 1783¹⁴⁹...”

Entre l’évocation de la famille, celle de la Terreur et de brefs excursus jusqu’à Moscou ou au temps présent, la plume cherche, sans le trouver, le fil d’une rédaction qui s’interrompt brutalement sur le rappel de l’opposition du fils et du père, de l’aristocratie de l’un et du patriotisme de l’autre, autour de la figure, équivoque ici, d’un Rousseau apparemment fort encombrant. Clos sur le terme souligné *anti-roi*, le fragment, commencé dans la sphère de l’intimité familiale, se heurte aussitôt, trop tôt, à celle de l’histoire, de la politique. Faute d’avoir pu fonder le niveau commun où articuler ces deux discours, l’écriture se retrouve dans une impasse et s’interrompt. Au moins l’échec, désormais, est-il dû simplement à une difficulté technique à surmonter et non plus à une défaillance de l’intention. La solution ne tardera plus guère à apparaître.

Le voici donc ramené par cet échec au roman et à des réflexions sur l’écriture romanesque. Il poursuivra en avril *Une position sociale*, mais auparavant retour à la veine du récit italien. Il relit *Vanina* et se lance dans l’exploration des manuscrits qu’il vient de dénicher dans les archives des Caetani. La lecture des malheurs de Béatrice Cenci l’impressionne ; il note aussitôt, reprise d’une réflexion sur le récit, le roman et l’histoire que le style de ces manuscrits vient de réveiller :

“9 mars 1833. Béatrice Cenci

Rien de plus difficile que d’arriver à la vérité. Beaucoup de demi-romans¹⁵⁰...”

La réflexion se poursuivra pendant tous ces mois qui, lorsque sa passion ne le tourmente pas trop, le poussent de l’histoire de Victoria Accoramboni à celle de Béatrice pour revenir enfin à Roizand. En marge de ce chantier littéraire qui traîne (“L’enthousiasme me manque, écrit-il à propos de Roizand. Est-ce ennui ?¹⁵¹...”), les lectures entretiennent le “commerce des idées” (*Revue de Paris, des Deux Mondes, Débats*, etc.), qu’il aura l’occasion d’enrichir enfin à Paris où il part en août, juste au moment peut-être où il aura, grâce à Chasles¹⁵², la révélation de ce qu’est vraiment la *Vita* de Benvenuto Cellini.

De ce qui s’est dit, fait à Paris en cette fin 33, nous avons peu de traces, et pour cause. Plus besoin d’écrire et les conversations et l’échange des idées remplacent avantageusement les notes marginales des lectures solitaires. Quelles conversations ? quelles idées ? quels interlocuteurs ? Levavasseur sûrement, qui lui avait écrit le 8 août et, en compte avec lui pour les droits sur *Le Rouge*, le sollicitait pour un autre ouvrage. Nulle note, à nous parvenue, entre les deux passages à Florence, à l’aller et au retour. Trois lettres en tout et pour tout : une à Sutton Sharpe, à propos de *L’Amour* à “poffer” dans une revue anglaise, deux à son amie Jules Gauthier, et c’est à propos du *Lieutenant*.

Et ’st le retour à Rome, peut-être avec quelques souvenirs de conversations, quelques idées nouvelles. Les deux premiers mois semblent avoir été assez vides, peut-être le métier : la correspondance administrative, assez importante, le laisse à penser ; pratiquement pas de notes. Et puis, à partir de mars, la reprise est nette : notes sur lui-même

d'abord¹⁵³ ("Hasard fortunés. Réflexions sur Dominique" ...), sorte de bilan d'un bonheur négatif ; sur l'histoire aussi, les manuscrits italiens et le roman... A partir d'avril le ton en deviendra plus pressant :

"...C[ivita] V[ecchia], 18 avril 1834. *Three years ago I came there. What have I made in three years ?*"

Et enfin quelques jours plus tard :

"1er mai [18]34, *in Rome, lavoro after tant de paresse. I make Leuwen.*"

La machine littéraire est en marche. Sur fond de cette débauche de feuilletons qui depuis mars ne cessent de paraître à propos des *Mémoires de M. de Chateaubriand*, le besoin *of publishing* a repris vigueur mais, pour le moment, la voie autobiographique est interdite pour risque de mauvaises fréquentations. *Le Lieutenant*, q'l a fini par lire pour répondre à "tente de cette "chère Jules", offre à point nommé une issue miraculeuse. Le travail commencera début mai, le choix sera décisif le 24. Entre l'auto-biographie et le roman, à cette heure aucune hésitation :

"J'ai écrit dans ma jeunesse des biographies (Mozart, Michel-Ange) qui sont une espèce d'histoire. Je m'en repens. Le *vrai* sur les plus grandes, comme les plus petites choses, nous semble presque impossible à atteindre, du moins un vrai *un peu détaillé*. Mme de Tracy me disait : «On ne peut atteindre au *vrai* que dans le roman.»

Je vois tous les jours que partout ailleurs c'est une prétention. C'est pourquoi *I am at 206 of Leuwen*¹⁵⁴."

Note capitale, qui sonne comme une réponse, et dénégatrice, à celle de 1831, mais enrichie de tous les apports du débat sur l'histoire, le *vrai*, les *détails*, la biographie et l'auto-biographie qui s'est déroulé depuis. Souvenir peut-être aussi de ces possibles conversations parisiennes de l'automne précédent, elle sonne en tout cas comme une récusation sans appel ("Je vois tous les jours...") de la "prétention" en ce domaine, fort probablement, du Vicomte, "ce roi des égotistes", que, pour le moment, un négligent "partout ailleurs" renvoie aux limbes du mépris. Place au roman donc : "*I am at 206 of Leuwen.*" Cela l'occupera 15 mois.

Quinze mois pour "*make un opus*" à partir d'une maladroite histoire de "cabinets littéraires pour femmes de chambre", pour élaborer ce roman qui sera le *Rouge* du Juste Milieu. Le temps de fondre en une unité véritable *Le Lieutenant*, les "batailles de Sienne", l'histoire de Roizand, de trouver l'équilibre significatif du schéma des amours impossibles, de déduire de la fiction nancéienne, de l'actualité politique et de l'expérience romaine le tableau révélateur de la société française. Rude travail et qui éprouve la constance et le courage de l'écrivain, mais enfin l'équilibre est un jour atteint : plus besoin de Rome, le récit est fini, pas le roman, mais le récit, qui a trouvé son point de complétude. Le 30 avril 1835, par trois fois, il note¹⁵⁵, soulagé :

"Un an, la toile est couverte puisque [Roma] est supprimé."

"Demain 1er mai, il y a un an que j'ai commencé ceci. La toile est couverte ; je le sais depuis deux jours (suppression de [Roma])."

Enfin :

"Un an. La toile est couverte (car [Roma] est supprimé d'avant hier). Dégoût de

fixer les yeux sur la difficulté à vaincre et non sur ce qui est fait, et peut-être bien fait. L'artiste médiocre fait le contraire."

Satisfait visiblement du travail "accompli", il le reprendra le 4 mai, mais pour les premières finitions de ce "premier travail, le *first* depuis novembre 1830, *o vergogna*¹⁵⁶ !" Dorénavant les séances de correction vont se succéder et, l'esprit plus libre, il revient sur le sens de son travail et l'évalue, ce qui, Chateaubriand maintenant oublié, le replace dans l'alternative première : roman ou mémoires ?

"14 mai 1835.

Si ceci ne vaut rien, j'aurai perdu un an de travail ; il valait mieux faire les Mémoires de Dominique. Les détails de cet autre travail m'en ont éloigné. Si ceci ne vaut rien, une des grandes causes sera d'avoir eu à penser au plan. Ceci m'aura occupé pendant un an¹⁵⁷..."

Dans l'été, aux corrections vont succéder, étape importante de la mise au point, les séances de dictée. Mais dans la chaleur d'août et de septembre, la fatigue menace, et la lassitude pour un exercice fastidieux ; Jourdan n'est pas Uralez, il n'est qu'une agaçante "machine qui copie"¹⁵⁸. Bientôt la reprise des promenades romaines soulagera des séances de dictée. Le 9 septembre, il remonte à San Pietro in Montorio : "San Pietro in Montorio, accompli en voiture par le sirocco¹⁵⁹." Le 16 il sera au Pincio, autre belvédère romain :

"Délicieuse promenade au Pincio. Je fais arrêter le voiturier à l'ouverture de la terrasse. De sombres nuages cachent le soleil et le ciel est clair au-dessus de S[ain]t-Pierre, qui se détache en sombre velouté sur un bleu de ciel faible. Chose admirable, digne de l'art du Lorrain..."

Quelques dictées encore, le temps d'envoyer le premier volume chez le relieur, puis ce sera Civitavecchia, pour quelques jours, et le voyage à Ravenne. Enfin à la mi Novembre, après quelques séances encore consacrées à *Leuwen* qu'on abandonne pour le terminer finalement un jour à Paris, la fusion se fait des promenades de l'automne, de celles de 31, des prologues de Chateaubriand, et de l'idée, si souvent caressée, mais en vain, depuis janvier 31 d'écrire cette vie qu'il connaît si bien. Le 21, répondant peut-être à quelque sollicitation de Levavasseur, l'éditeur du *Rouge*, il dresse une sorte de bilan d'activité littéraire. Partie pour l'informer partie peut-être aussi, pour faire le point. Malgré le danger qu'il y a à écrire, il a écrit un roman ; il travaille sur des manuscrits italiens qui lui fourniront des *Historiettes* à la Tallemant. "J'écris maintenant, continue-t-il, un livre qui peut être une grande sottise ; c'est *Mes Confessions*, au style près, comme Jean-Jacques Rousseau, avec plus de franchise. J'ai commencé par la campagne de Russie en 1812 ; j'étais en colère contre toutes les platitudes de M. de Ségur, qui, lui, veut voler le grand cordon de la Légion d'honneur. A côté de la campagne de Russie et de la cour de l'Empereur, il y a les amours de l'auteur ; c'est un beau contraste. (Beau ici veut dire grand.) Peut-être la franchise de ce manuscrit le rendra-t-il trop ennuyeux pour être publié¹⁶⁰." Mensonges que tout cela, a-t-on dit. Plutôt demi-mensonges : la lettre est fautive, l'esprit est vrai. Le roman, l'histoire, la mémoire... L'écrivain est bien au travail et le Lundi 23 novembre 1835, jour anniversaire de la mort d'Henriette, comme ce fut le cas le 20 juin 32, anniversaire de l'arrivée à Paris en 21 pour les *Souvenirs*, ou comme ce le sera aussi le 10 novembre 36 ("18 brumaire 1836¹⁶¹") pour commencer les *Mémoires sur Napoléon*, la plume court enfin, pour ne plus s'arrêter avant avril 1836 :

*Je me trouvais ce matin, 16 octobre 1832, ~~sur~~
à San Pietro in Montorio, sur le mont Janicule ...*

Au prix d'un mensonge dont on sait ce qu'il voulait dissimuler, celui qui n'est encore ce jour là qu'*henri B.* et qui, le 29, deviendra *Henry Brulard*, commence à écrire sa Vie.

De cette rédaction de quatre mois, tout entière tendue, entre les quelques interruptions dues au "métier", et comme écartelée entre la chasse aux souvenirs et l'angoisse du "volume" à faire, quelquefois freinée par la lassitude ou la gêne devant l'obligation de s'écrire sans masque, plus souvent poussée en avant passionnément et presque compulsivement par les "battements du cœur", que dire qui n'ait déjà été dit, sinon que le fameux "journal de bord" qui la jalonne dans ces marges mérite mieux qu'un intérêt de curiosité climatologique, anecdotique ou psychologique ? Car ce n'est pas d'une écriture en quelque sorte parallèle qu'il s'agit, qui doublerait le "texte" des mémoires d'un contre-texte qui serait celui d'un journal. Les deux discours, récit du passé et enregistrement du présent, sont bien là, côte à côte, mais pour une autre fin.

Le rôle du manuscrit autographe, qui, nous l'avons vu¹⁶², ne vaut que pour la réécriture qui le suivra, n'est pas pour Stendhal de recueillir *du texte*, accompagné ou non de ses entours, il est de fixer, de re-présenter sur le blanc de la page, l'espace-temps d'une pensée, saisie dans la conjonction, et les liaisons entre eux, de divers fragments ou ensembles textuels et graphiques. Ainsi s'élabore la pâture et de la mémoire et de la réinvention. Tout tient dans le travail d'élaboration-remémoration dont le manuscrit doit créer la possibilité en fixant cette pensée de pensée, ce sentiment de sentiment, cette sensation de sensation, présence fuyante entr'aperçue mais prise au piège entre les mots hâtifs du premier jet, les imprévisibles suggestions d'un plan ou d'un dessin, la résonance secrète d'une apostille¹⁶³ apparemment hors de propos sur une cuisse gelée, une fenêtre grande ouverte en janvier, ou la rareté méritoire mais fatigante au-delà d'un certain âge, de l'exploit amoureux.

Disparate, décousu, comme pour tout *libretto* dont on sait que l'incohérence, la futilité et souvent la platitude avaient pour fonction de susciter la beauté du chant. Car faut-il encore que reste à portée cette matière de pensées, de sentiments si l'on veut que "l'imagination", libérée du poids du ressouvenir, puisse lors de la relecture nouer le dialogue avec les instants enfuis, créatrice, ou recréatrice, non pour rétablir les pans tombés de la fresque mais pour en retrouver l'essentiel, comme à travers ses harmoniques renaît la mélodie perdue. Chaque pensée, chaque sentiment pour Stendhal n'existe que de son moment ; les retrouver, c'est retrouver ce moment, la totalité mentale qu'il furent. L'écriture à la diable, quelquefois à l'aveugle du premier jet fut toute tendue vers la capture de ces pensées anciennes; il faut maintenant que renaissent les échos, mais pour en susciter d'autres. La relecture sera le moment de ces résurrections où ces temps et ces pensées se fondront enfin dans une pensée une et actuelle, mais encore faudra-t-il tout retrouver de ce qui fut senti au moment de la capture. L'acte d'écrire lui-même recouvre un monde de pensées qu'il ne formule pas, mais que peut réveiller le souvenir du moment de l'écriture.

La notation d'une rédaction *de nuit*, celle d'une *pluie infâme*, d'une montée du Tibre,

d'un dîner avec Alexandre Dumas, d'une douleur à la jambe peuvent se lire comme les fragments d'un journal intime curieusement égaré sur les rives d'un manuscrit alors promis, après publication, à la destruction. N'y voir que cette relation annexe serait gravement se méprendre. Ce sont autant de cailloux blancs sur le sentier de la création. Pour Stendhal l'écriture, la lecture sont des états de l'âme. Tel est pour lui le sens de l'apostille, de la note marginale : noter l'idée qui vient sur le texte qu'on lit, qu'on écrit, marquer le texte qu'on lisait, qu'on écrivait au moment d'une idée, d'une rêverie, d'une sensation...

"La vue de Richmond, celle de Windsor, me rappelaient ma chère Lombardie [...] J'étais si fou dans ces moments de bonheur que je n'ai presque aucun souvenir distinct ; tout au plus quelque date pour marquer, sur un livre nouvellement acheté, l'endroit où je l'avais lu. *La moindre remarque marginale fait que si je relis jamais ce livre, je reprends le fil de mes idées et vais en avant. Si je ne trouve aucun souvenir en relisant un livre, le travail est à recommencer*" (C'est moi qui souligne).

C'est dans les *Souvenirs d'égotisme*¹⁶⁴, où il écrit aussi quelques pages plus haut :

"Quelquefois j'écrivais une date sur un livre que j'achetais et l'indication du sentiment qui me dominait."

Comme le font pressentir ces lignes, les apostilles du *Brulard* sont là pour soutenir le travail futur, féconder la relecture à venir, l'élan de l'invention, reprendre le fil des idées et aller en avant. *Io tiro avanti*¹⁶⁵. Elles retiennent allusivement, pour en permettre la prise, cette chose à dire mais à peine entrevue au moment de la rédaction ou d'une relecture. La conscience est un tout, un sensualiste convaincu ne refuse rien. Les apostilles du *Brulard* appartiennent au texte, elles sont un élément, et aussi important, sinon plus, que les notes de régie, de ce quelque chose qui est du texte mais qui n'est pas le texte et qui est la substance même de ce manuscrit. Ainsi de toutes ces notes jetées dans les marges, dont le sens, clair sans doute pour leur auteur, nous est aujourd'hui impénétrable, il en est quelques unes plus faciles qui nous sont plus facilement accessibles et auxquelles nous nous intéresserons ici parce qu'elles ouvrent certaines perspectives sur la rédaction du manuscrit et son histoire. Il s'y entrevoit le poids de certains incidents que nous pourrions considérer comme accessoires et s'y précisent quelques-unes des raisons de son «inachèvement».

La lecture raisonnée de certains feuillets de ses «dossiers» et de certaines apostilles qui ornent ses marges¹⁶⁶ permet de mettre à jour la logique cachée qui conduit, pour l'essentiel, à la demande de mise en congé de février 36. Celle-ci a été, sinon commandée, du moins précipitée, semble-t-il, non par les motifs de santé invoqués par la demande officielle¹⁶⁷, mais par une conduite "vexatoire", le 10 décembre 35, à l'égard du Consul de France, de la part du Commissaire de santé par intérim du port de Civitavecchia, un certain Romanelli. S'estimant atteint dans sa fonction et sa personne, outré des "vexations" infligées par cet individu au "pavillon français", il essaie d'obtenir une intervention officielle de la diplomatie française. Il n'en retirera que l'amertume de ne pas se sentir soutenu et même d'avoir à justifier une conduite dont l'ambassade et les "Komis" ne doivent pas manquer de lui faire remarquer qu'elle excède les compétences strictement commerciales d'un simple consul. Amer et offusqué de ce qui lui apparaît comme "lâcheté" de l'ambassade et véritable trahison, le Consul de France, après plusieurs échanges épis-

tolaires¹⁶⁸ avec Rome et Paris, décide en février de demander à son "ami" le ministre de Broglie un congé de longue durée. La décision de partir fut assez soudaine et sans aucun signe avant-coureur. Hors de toute référence à l'ennui ou à quelque grisaille sentimentale, elle manifeste pendant la rédaction du *Brulard* la montée d'un sentiment de rancœur qui, pour la compréhension de ce texte, n'est pas indifférent et qui s'était aggravé en décembre à l'occasion du procès des conjurés d'avril.

Le 28 novembre 1835, la Cour des Pairs reprend les débats du procès des "jeunes gens" qui avaient "comploté" au printemps de 1834 de rétablir la République à Nancy. Les *Débats* donneront jour après jour à partir du 29 un compte rendu détaillé des audiences qui se succéderont jusqu'au 9 décembre, où "Thomas, Clément, âgé de 26 ans, ex-maréchal-des-logis chef au 9^e régiment de cuirassiers", l'âme du complot, sera durement condamné. Le 18, dans le manuscrit apparaît une note, incorporée au texte sous forme de parenthèse, où résonne son indignation contre cet "abîme de bassesse et de lâcheté que [sont] les pairs qui viennent de condamner le s[ous]-off[icier Thomas] à une prison à vie¹⁶⁹..." Il y a là le signe d'un reniement par tous ces "braves" vieilliss de ce qu'ils furent et en quoi ils crurent et que malheureusement il avait déjà eu, le 10, la tristesse de devoir dénoncer en deux témoins de sa jeunesse, Edouard Mounier et son intime ami Félix Faure. Or cette condamnation frappe justement celui qui, demandant la parole au nom de tous ses camarades, avait le plus nettement articulé contre ses propres juges ce grief de trahison dans un plaidoyer-réquisitoire digne du meilleur Julien Sorel, et qui avait dû, lors de la lecture le 15 décembre à Rome du numéro des *Débats* du 29 novembre, émouvoir le cœur "furieusement républicain" de l'enfant maintenant vieilli qui y remâchait son orgueil bafoué, sa rancœur, ses espoirs trompés, sa "haine impuissante" et comme une honte de vaincu.

"Quand nous vîmes notre détention se prolonger d'une manière aussi inouïe, et en songeant à tout l'arbitraire dont on a déjà fait preuve à notre égard, nous avons pensé que nous étions dévoués à être ensevelis à jamais au fond des prisons, et qu'on ne prendrait pas même la peine d'en finir avec nous par un semblant de justice. Puisque nous avons encore une fois le funeste bonheur de paraître devant vous, et puisqu'on nous remet en présence de MM. les pairs, je viens, au nom de mes camarades, vous exprimer toute notre pensée ; c'est un devoir que je viens remplir, et s'il en était parmi vous qui fussent choqués de nos paroles, vous n'oublierez pas que ceux qui sont devant vous sont des soldats qui ne savent pas dissimuler leurs sentiments.

Messieurs, lorsque nous comparûmes la première fois à votre barre, nous voulions nous défendre, c'était avec le désir sincère de nous disculper dans l'opinion de nos concitoyens dont le jugement seul pouvait nous intéresser. Nous nous présentions avec confiance, c'était là une gloire, car notre cause était belle. Soldats armés pour la défense de l'honneur et de la liberté de la nation, on nous faisait un crime d'avoir rougi de son avilissement (Murmures aux bancs de MM. les pairs) et d'avoir élevé les armes confiées à notre courage pour venger ses outrages. N'était-ce pas un besoin pour nous de nous justifier hautement à la face du pays et de confondre nos accusateurs ? (Nouveau mouvement.)

Vous avez empêché notre résolution de s'accomplir en nous privant de nos défenseurs, des hommes de notre choix qui seuls pouvaient nous comprendre et apporter dans notre cause sympathie et dévouement. C'était à nos yeux violer une des lois les plus sacrées d'un peuple libre, c'était fouler aux pieds tout ce qu'il y a de plus sacré dans les privilèges de la sainte humanité. Cependant vous avez passé outre. Un tel refus était un signal de résistance ; la résistance devenait un devoir ; nous avons résisté. Il ne nous appartient pas de décider à qui est resté l'avantage dans cette lutte provoquée entre vous et nous ; mais la postérité juste pour tous, la postérité qui jugera sans passion, dira peut-être qu'après avoir appelé dans la lice les défenseurs de la démocratie, vous avez reconnu l'impuissance de les combattre, et que vous avez décliné le combat lorsque la république était à votre barre, et vous avez remplacé par la violence l'insuffisance de vos moyens. (Nouveaux murmures et interruption.)

M. LE PRÉSIDENT : Accusé Thomas, je vous retire la parole..."

Qu'on me pardonne la longueur de cet extrait de compte rendu d'audience mais la collection complète des *Débats* ne se trouve pas dans toutes les chaumières et il y éclate à la lecture toute la théâtralité solennelle d'un affrontement où des vies individuelles se révèlent figures de l'histoire. . On comprend l'intérêt que portait Stendhal à la dramaturgie des prétoires, et d'autant plus ici que les protagonistes de la pièce y interprétaient pour lui et comme par procuration, devant des pairs connus de lui, anciens condisciples, amis, rivaux ou protecteurs, un rôle que lui interdisait "l'habit brodé" et son nécessaire mais désespérant assujettissement au "Budget". Ç'aurait pu être les mots de Julien ; à les lire la gorge 'enry Brulard dut se serrer.

Cela n'empêche pas les sentiments, mais à côté du souvenir maternel ou des fantômes des femmes aimées, aujourd'hui disparues ou maintenant lointaines, l'évocation du passé est aussi celle d'un formidable gâchis, personnel, social, et national. Comme "le sous-officier Thomas", ce "jeune fou", assez naïf lui aussi pour espérer en la République, Henry Brulard a un compte à régler avec sa vie, avec l'histoire. Comme l'écrivait P. Lejeune¹⁷⁰, c'est bien d'un "dialogue" qu'il s'agit. Mais là où le dialogue de Chateaubriand avec sa jeunesse nous montre le prodigieux bond que vient de faire l'histoire de l'humanité, celui de Stendhal ne veut, ou ne peut, que dénoncer les reniements et la veulerie de la France moderne. Et 'l'y faut, pour entretenir sa verve et son mépris, laisser s'exhaler la "olère du moment et [l']aigreur" on conservera dans le manuscrit les folios cinglants d'ironie, nés de la lecture au matin du 16 décembre du placard "un pied carré" annonçant dans les *Débats* la ridicule entreprise de l'*Encyclopédie du XIX^e Siècle*.

Car, qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas là de quelque "ppendice" oublié. Comme le manifeste la note (*à placer après ma first Communion*) du papillon qui, à la page 66 du tome 2, introduit ces folios rédigés par ailleurs comme le montre leur pagination en bas de page, cet autre "ouveau complot" contre les intellectuels du temps fait bel et bien partie du *Brulard* dont il est l'une des deux voix :

"Je lègue et donne, écrit-il le 1^{er} décembre 1835 au verso du folio 59a¹⁷¹, la vie de henri Brulard écrite par lui-même à MM Alp. Levavasseur place vendôme et après lui à MM Philarète Chasles, henri Fournier, Amyot, sous la condition de changer tous les noms de femmes, *et aucun nom d'homme.*" A la douceur des sentiments la pudeur. Aux ambitieux,

aux vendus, traîtres à leur jeunesse, les rigueurs de la “démonstration”. Puisse M. Chasles, en acceptant de publier ce manuscrit, daigner y reconnaître une authentique auto-biographie et lui donner la chance, quand le moment sera venu, dans deux siècles peut-être, de pouvoir à son tour, à force de *vrai*, révéler par les détails d’une vie ordinaire mais singulière la vérité d’un homme et la vérité d’un temps. Comme celle de Cellini.

Le congé fut accordé fin mars par Thiers, le nouveau ministre. L’auteur du *Brulard* va en tirer les conséquences. La lettre de demande de congé est partie le 15 février. La poursuite de la rédaction est suspendue le 17¹⁷². Non que Stendhal abandonne son ouvrage. Nous avons vu plus haut que le travail continue. Il se poursuivra jusqu’au 8 avril, mais autre. L’inachèvement ne tient pas à ce que la rédaction s’interrompt à l’arrivée à Milan - on voit que la coïncidence est fortuite. Il tient, on l’a vu aussi, à ce qu’il s’agit d’un projet littéraire suspendu en cours d’élaboration. Pendant ces semaines qui précèdent le voyage à Naples et le départ pour Paris, le manuscrit est l’objet d’un énorme travail de relecture et de refonte préparatoires à un de ces remaniements, importants, fréquents et qui lui sont, comme le rappelle Mérimée, familiers¹⁷³, à entreprendre dès l’arrivée à Paris. Il effectue le découpage prévisionnel des livres et chapitres après dé-reliage des volumes ; il insère entre les feuillets des pages d’ouverture de chapitres, avec le numéro et les premières lignes du texte ; il numérote ces pages selon la pagination courante et renumérote en “bis” le feuillet suivant ; il ajoute les “liasses” de gravures et de papier blanc, ce qui permet d’expliquer la présence de *La Pieta* dans ce volume. Enfin, en raison de la modification du début de l’ouvrage, il réaménage en tête du premier volume le dossier de travail. Ainsi va s’éclaircir d’un jour nouveau la raison profonde du projet de suppression de la première page et de modification de l’incipit. Il s’agit bien de la double volonté, que nous évoquions déjà plus haut, d’effacer de cet écrit, pour cause d’incompatibilité, jusqu’à la moindre trace de “chateaubrianisme” et de le replacer dans sa véritable lignée en le marquant, dès la première ligne, du ton, déconcertant de pauvreté apparente mais, merveilleusement, à “reconnaître” comme celui de la naïveté mais aussi du *vrai*.

“J’avais commencé à écrire ma Vie de ma propre main, comme on peut le voir sur ces quelques pages recollées. Mais je vis que je perdais trop de temps ; de plus l’entreprise me parut d’une vanité démesurée. C’est alors que me tomba du ciel un fils de Michele Goro, de Pieve a Gropine, jeune garçon chétif de treize ans environ. Je commençai à le faire écrire et, pendant que je travaillais, je lui dictais ma Vie. Comme j’y prenais plaisir, j’étais bien plus assidu et productif. Je lui laissai donc cette charge qui se poursuivra, je l’espère, aussi longtemps que ma mémoire le permettra¹⁷⁴.”

C’est juste après le sonnet d’actions de grâce liminaire, les premières lignes de la *Vita*.

“Moi, Henry Brulard, j’écrivais ce qui suit...”

J’avais commencé, j’écrivais, c’est, comme chez le Florentin, un nouveau temps qui s’en trouve, de retour sur le passé, non plus directement celui qui fut vécu, mais celui-là même du temps où cette vie fut écrite et où donc la méditation sur la mémoire, l’écriture et le moi même prendrait le pas sur le tableau de Rome et la méditation sur la chute des empires. Le prologue à la manière du Vicomte a en son temps rempli son rôle de mise en route de l’écriture. Celle-ci maintenant bien installée, - du moins le croit-il encore ! -, il

faut resituer le texte au niveau stylistique qui lui convient, celui du “vrai un peu détaillé” qu’évoquait la conversation de Madame de Tracy. Encore faut-il, pour ce faire, avoir eu sous les yeux ce texte qui suggère la possibilité d’un nouveau “commencement”, ce qui va poser de nouvelles questions.

Lors de la description du manuscrit nous avons conclu, sur la foi des dates portées sur les feuillets où figurait le projet de modification, qu’il ne pouvait être antérieur au 6 ou 8 avril 1836. Mais ne peut-il leur être postérieur ? La question se pose. L’éventualité d’une telle citation *in absentia*, bien dans le style de Stendhal, suppose que, pour réveiller le souvenir d’un texte qu’il avait pratiqué pour la dernière fois au moment de la rédaction des *Promenades*, il ait eu alors ce texte à disposition. Or nous avons vu justement que Chasles avait dû, ou pu, éveiller en lui, à l’automne 33, le désir d’acquérir ou la toute nouvelle édition Farjasse en deux volumes qui venait de paraître ou l’édition florentine qu’elle reprenait. Le fit-il lors du bref congé parisien de cette même année ? En fit-il par la suite l’acquisition à Rome ? Il est impossible de répondre avec certitude. Inversement nous sommes assurés qu’au moment de sa mort, sa bibliothèque contenait une édition *en deux volumes* de cette œuvre. *L’Inventaire, après décès, des livres existant à Rome*, dressé alors par les soins de l’ambassade de France mentionne parmi les “Auteurs italiens” “Cellini (B.), Vita, I”¹⁷⁵. Quid du volume II ? La réponse, curieuse, nous est donnée par une autre liste, celle qu’établit la police pontificale lorsqu’elle fit l’inventaire approximatif¹⁷⁶ des caisses de livres que le consul avait expédiées de Paris lorsqu’il regagna son poste. On y découvre, au hasard du désordre de la troisième caisse, la mention précise suivante : “*Vita di BENVENUTO CELLINI scritta da lui medesimo, Tome II*”. L’acquisition aurait donc été faite à Paris. C’est loin d’être impossible, d’autant que l’achat pouvait être commandé par l’intérêt renouvelé que la rédaction du *Brulard* venait de lui donner. La conclusion minimale que l’on peut déduire de cet ensemble de données c’est que Stendhal, comme je l’avais suggéré plus haut, gagna Paris avec le ferme projet de retravailler ce manuscrit qu’il y emportait comme celui de *Leuwen* qu’il retravailla dès son arrivée. Ainsi, par un certain nombre d’indices, dont cet achat de la *Vita* lors du séjour parisien, se trouve infirmée l’affirmation, généralement indiscutée, qui postule la fermeture et l’abandon définitifs de ce manuscrit et suggérée au contraire l’hypothèse que fut effectivement poursuivi à Paris le travail de remaniement programmé. Le fait qu’il n’ait pas abouti à une nouvelle version n’infère pas qu’il n’ait pas eu lieu. Des preuves matérielles en existent et aussi un résultat, mais pas celui qu’on attendrait.

J’ai parfaitement conscience en abordant ce volet de l’histoire de ce manuscrit, que je m’aventure en pleine conjecture. Je mets donc à présenter mes remarques toutes les réserves qui s’imposent, mais je ne les en présente pas moins car elles permettent de confirmer encore plus nettement la place centrale qu’on lui a toujours reconnue et d’apporter des preuves à un devenir qu’on lui reconnaissait volontiers, mais plutôt pour obéir à une sorte d’intuition et non sans intention métaphorique. *La Chartreuse de Parme* est bien, et matériellement, l’aboutissement sinon la suite de la *Vie d’Henry Brulard*. Elle apporte enfin une, - sinon la -, réponse à la question, si longtemps et si souvent évoquée, des chemins du vrai en littérature. Je me contenterai de tracer sommairement ici la chronologie de ce cheminement.

En 1836 à Paris, le dessein essentiel de Stendhal est de retrouver sa place dans une vie intellectuelle qui lui est indispensable et son rang dans le monde littéraire. Il faut donc produire, et vite. Les manuscrits italiens y pourvoient et les nouvelles italiennes commencent à paraître en revue. Mais il y faut aussi prévoir la production d'un ouvrage de plus grande ampleur. Pour les raisons que l'on sait *Leuwen* est impubliable. Le *Brulard*, ou du moins sa veine y pourvoira. Le 11 novembre 1836, ("idem 18 Brum[aire] 1836"), il ouvre avec une couverture de papier glacé vert vif un dossier intitulé *Vie de Napoléon par un officier de 1800. "Milan, 1800"* et sur du papier glacé vert vif, *Vie de Henri brulard...*, nous avons déjà vu cela, dans le dossier d'archives du volume IV en préparation. Mais la méthode de travail a changé. En Italie, quelques mois auparavant, il s'était plaint du "manque de livres" qui pouvait le condamner à l'inexactitude ou à l'imprécision. D'un autre côté, pour cette évocation des souvenirs personnels de l'enfance c'était un gage de parfaite vérité, des impressions, sinon des faits. Ainsi du siège de Lyon¹⁷⁷ au *Chapitre 18* où le seul recours aux souvenirs aurait pour intérêt de privilégier, en l'absence de toute source livresque, la connaissance de soi, au détriment de l'histoire. Il n'empêche que quelque temps auparavant la *Revue rétrospective*, qu'il reçut pendant cette année 1835, avait consacré deux articles au siège de Lyon et qu'on y rappelait les malheurs du "cousin Santerre"¹⁷⁸.

Pour le nouveau travail qui commence à Paris dès ce mois de novembre, il en va tout autrement. Plusieurs semaines de lectures en bibliothèque recueilleront dans *l'Histoire de la Révolution* de Thiers, la *Vie politique et militaire de Napoléon* de Jomini, etc. des matériaux sur les campagnes d'Italie. A Rome le récit de l'enfance était possible, les souvenirs s'en chargeaient. Désormais une suite devient envisageable ; à Paris les documents nécessaires sont disponibles. Le 26 décembre, il commence à dicter. Le titre change : *Mémoires sur Napoléon*. Le travail se poursuivra, parallèlement aux rédactions italiennes, jusqu'en avril 1837 où il aura changé d'orientation avant d'être abandonné. Les projets de Préface esquissés alors laissent deviner cette réorientation et l'hypothèse de publier séparément ces notes. On sait que l'intervention ironique de Mérimée¹⁷⁹ bloquera ce projet de publication restreinte dont la part essentielle était le "récit raisonnable" de Milan en 1800 à partir de ses souvenirs personnels. Les trois volumes des "*Mémoires sur Napoléon*, [3] volumes manuscrits, sans nom d'auteur"¹⁸⁰ regagneront l'Italie à la fin du séjour.

Deuxième maillon. En avril 37, nouveau projet littéraire. Le 18, il rédige les sept pages d'un premier jet, intitulé *Tamira Wanghen*, dicté le lendemain pour devenir *Le Rose et le Vert*, reprise de *Mina de Vanghel* qu'il voudrait étoffer à la taille d'un roman. Après le 19 avril, jour de la dictée, mais avant le 25 mai, jour du départ dans l'Ouest pour le voyage préparatoire aux *Mémoires d'un Touriste*, sur le verso du feuillet 4 qu'il retire de ce brouillon, maintenant inutile, il rédige une page d'ouverture du *Chapitre 42* du *Brulard* qu'il joint aux autres feuillets du dossier de travail qui ouvre le volume IV¹⁸¹. De quel travail, de relecture ou autre projet de poursuite, cette manipulation est-elle la trace ? Or le 10 avril précédent il avait noté sur un des feuillets des *Mémoires sur Napoléon* : "Voir le récit de Waterloo dans le *Moniteur de Gand* ([J]ournal de commerce du 10 avril 1837)". *Tamira Wanghen*, *Mémoires sur Napoléon*, *Chroniques*, avant les *Mémoires d'un Touriste* et

après l'abandon du grand projet historique, Stendhal va d'un manuscrit à l'autre, d'un chantier à l'autre. Peut-être revient-il aussi à *Brulard*.

En 1838 enfin, après le refus définitif opposé par Dupont en Juillet à la demande de donner des *Mémoires d'un Touriste* une deuxième édition, il finit par s'intéresser de plus près à la nouvelle italienne des *Origine della grandezza della famiglia Farnese*. En août, le 16 et le 19, deux notes pour la mise en route d'un roman¹⁸², tandis qu'il narre la bataille de Waterloo aux demoiselles de Montijo, comme le rappelle la note du chapitre trois de *La Chartreuse*, avant d'y promener le 1^{er} septembre celui qui 'st encore q'lexandre. En octobre, après avoir lancé le 12 la rédaction de *L'Abbesse de Castro*, il quitte Paris pour un nouveau voyage dans l'Ouest jusqu'à la fin du mois. Pendant ce temps, Colomb relit et annote au crayon à la demande de son parent la *Vie de Henry Brulard* pour y vérifier l'exactitude des détails du récit de la vie grenobloise, comme jadis, en 1817-18, Vismarra et Borsieri l'avaient fait pour la *Vie de Napoléon*, déjà à la demande de l'auteur¹⁸³. L'une des dernières notes de cette lecture est datée par lui du 26 octobre 1838¹⁸⁴. Quelques jours plus tard Stendhal rentre à Paris. On est le 3 novembre. Le 4 il commence la dictée de *La Chartreuse* dont le premier chapitre reprend littéralement des passages du "récit raisonnable" élaboré par Stendhal à partir de ses propres souvenirs pour l'évocation de Milan en 1800 au Chapitre VII des *Mémoires sur Napoléon* qui commence, ni plus ni moins, par l'anecdote des mésaventures vestimentaires du Lieutenant Robert au palais de la Marquise A...¹⁸⁵ Fabrice va bientôt naître. Henry Brulard et sa *Vie* n'ont plus de raison d'être, du moins pour longtemps. Leur histoire s'arrête ici.

Sans doute ces hypothèses sont-elles fragiles. Elles sont appuyées malgré tout sur des faits dont les uns sont avérés et dont les autres se valident de la logique d'invention et de production littéraires que, dans cet ensemble, ils font entrevoir. Il ne reste plus qu'à remporter en Italie ce manuscrit provisoirement inutile, mais que la vieillesse pourra peut-être féconder. L'inventaire du port de Civitavecchia mentionne dans la caisse n° 3¹⁸⁶ : "Vie de Henry Brulard, 3 vol., manuscrits". Ce qui nous conduira à quelques ultimes remarques sur l'histoire du manuscrit et ses reliures.

Diverses indications y mentionnent pour les reliures, lorsque c'est le cas, qu'elles sont cartonnées¹⁸⁷. Or ni pour *Brulard*, ni pour *Leuwen*, ni pour les *Mémoires sur Napoléon*, il n'est fait état des reliures cartonnées que nous connaissons. Qui plus est, pour les volumes de *Leuwen*, ils sont signalés sous les titres différents (*Le Chasseur vert*, *Leuwen* et *L'Orange de Malte*) que présentent les actuelles pages de titre. L'inventaire ignore le titre unique des cinq dos de couverture *Leuwen*. Même chose pour les *Mémoires* ; l'inventaire les désigne de ce nom et ignore absolument le titre des dos de couverture : *Vie de César*. Autrement dit, ces manuscrits furent bien reliés à Rome et peut-être tous les onze par Filippi, mais à coup sûr après le retour de 1839. Ils ont dû voyager simplement brochés, avec une couverture souple en papier marbré, semble-t-il, d'après des échantillons conservés à côté des cartonnages, plus propice aux manipulations dont nous parlions plus haut. Vraisemblablement ils furent dotés plus tard de leur reliure demi-basane actuelle, en même temps que *Leuwen* et les *Mémoires sur Napoléon* par souci de mieux les protéger, de les valoriser aussi, peut-être en raison de la valeur décorative, quasi monumentale, pour le logement romain du consul, de ces onze dos de basane in-quarto avec fers à froid,

etc... C'est dans cet état que les y retrouvèrent en mars 1842 les gens de l'Ambassade qui établirent l'inventaire après le décès de leur auteur. Conformément aux dispositions testamentaires laissées par lui, ils furent confiés, après le classement de l'ensemble des manuscrits que Colomb effectua dans l'été 1844, à son ami L. Crozet qui les conserva jusqu'à sa mort en 1858. En 1861, cédant aux demandes pressantes et réitérées du Conservateur de l'époque, Hyacinthe Gariel, sa veuve les déposait enfin à la Bibliothèque Municipale de Grenoble¹⁸⁸.

IV De 1861 A NOS JOURS Histoire d'une publication.

Cette histoire est, avant celle de ses éditions, un peu celle du fonds et de sa publication. C'est l'objet de travaux en cours à partir des recherches commencées dans le cadre du programme "Le fonds des manuscrits de Stendhal de la Bibliothèque municipale de Grenoble" du Programme de recherches en Sciences humaines Rhône-Alpes, et qui feront l'objet de publications ultérieures. Nous nous limiterons ici à quelques remarques qui permettront 'n mieux cerner le devenir éditorial.

Avant même son dépôt à la bibliothèque et en un temps où il est encore sous la responsabilité de L. Crozet, s'est posé le problème de la publication de ce fonds posthume. Si Colomb, avec l'accord et parfois l'aide de Crozet, y puise quelques inédits pour les publier, notamment dans les *Œuvres Complètes* de 1854, jamais rien ne fut divulgué des papiers à caractère intime. Jusqu'en 1858, année de leur mort, ils ne pouvaient envisager, pour des raisons que l'on devine aisément, de publier des textes où les indiscretions, pas toujours agréables, ne manquent pas. Une remarque cependant. On peut s'interroger légitimement sur la très curieuse renumérotation effectuée par Colomb des folios du volume III et de celui-là seulement¹⁸⁹. Faut-il penser que, comme pour les *Mémoires sur Napoléon*, la possibilité a pu être envisagée de publier des extraits de ce volume qui contient à partir du *Chapitre 31 (Livre 2 - Paris)* des pages bien moins intimes et indiscretions mais non sans intérêt historique sur le Consulat, la préparation de la campagne d'Italie de 1800 et le franchissement des Alpes. Crozet peut-être s'y opposa, l'affaire en resta là et Colomb, comme on le sait, se contenta de puiser dans le *Brulard* de quoi nourrir la notice sur la vie et les œuvres qu'il préparait pour l'édition de 54. Il y a sur cette période de la publication posthume des textes stendhaliens des points qui méritent d'être éclaircis, notamment le rôle exact qu'y jouèrent Colomb, Crozet mais aussi Mérimée.

A partir de 1861 les manuscrits tombent dans un long oubli. Si le conservateur H. Gariel ne ménagea point ses efforts pour obtenir la garde des manuscrits, il ne semble pas s'être préoccupé de leur publication. Tout ce qui en parut alors résultait du travail éditorial de Colomb et de Crozet, y compris les pages des *Mémoires sur Napoléon* publiées dans

les *Ceuvres Complètes* de 1876 que Michel Lévy avait en sa possession depuis 1854. Il n'est pas impossible que Madame Crozet ait mis à son dépôt une clause restrictive puisqu'elle devait être au courant des refus qu'en tant que simple dépositaire provisoire d'un legs qui, à leur majorité, devait revenir aux héritières de Beyle, son mari avait opposés de son vivant aux demandes de Gariel. Toujours est-il qu'il ne se passera rien avant l'arrivée de Maignien au poste de conservateur de Grenoble.

On sait le rôle important que ce conservateur a joué dans le développement de sa bibliothèque et dans la mise en valeur notamment de son fonds de manuscrits. Il en fit l'inventaire. Dans le cadre du Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques de France il en dressa, avec ses collègues, le catalogue, se chargeant quant à lui des manuscrits modernes. Dans le cas précis de ceux de Stendhal, il se préoccupa enfin de leur exploitation et de leur publication. Il est vrai que dans les années 1880 les éditeurs commençaient à s'intéresser aux papiers personnels des écrivains et que le nom de Stendhal commençait à sortir de la confidentialité qui avait incité à cataloguer ses manuscrits comme ceux d'Henri Beyle (Stendhal)¹⁹⁰. Malgré son insistance, ses larges appels au monde littéraire du temps ne trouvèrent pas de réponse. Augustin Filon, le célèbre critique, ancien précepteur du Prince impérial, contacté en raison des liens de Stendhal avec la future impératrice, se refusa. On connaît l'accueil plus que réservé qu'il réserva aux écrits intimes, lors de leur publication. Maignien ne se découragea pas et tandis qu'il assurait le classement, l'organisation et la reliure des papiers divers dans les vingt-huit volumes du recueil factice R 5896, continua sa quête d'un éditeur jusqu'au jour où un diplomate, François de Nion, et un professeur d'Anglais, Casimir Stryienski, décidèrent de s'intéresser aux papiers de Stendhal. En 1888 ils donnent chez Charpentier la première édition, très fragmentaire du *Journal* où l'écriture du jeune Stendhal est assez facilement lisible. L'année suivante Stryienski, seul, donne la première édition de *Lamuel* à partir de la copie qui figure dans le manuscrit. En 1890, soit à peine un an après (l'exploit mérite d'être noté quand on a mesuré la difficulté à le déchiffrer !) il donne la première édition, fautive certes et lacunaire, de notre manuscrit. L'histoire du manuscrit de *La Vie de Henry Brulard* devient celle de ses éditions.

Il a déjà été dit, au début de cette introduction, que cette édition avait adopté un autre parti que les précédentes, toutes inscrites dans la tradition critique. Les raisons de ce choix ont été assez précisées et on a suffisamment insisté sur les difficultés méthodologiques auxquelles elles ne pouvaient que se heurter en raison de la spécificité de ce manuscrit. Nous nous dispenserons donc de la distribution d'usage de bons et de mauvais points. Tous les éditeurs qui se sont succédé dans ce travail ont tous leur part de mérite. Le texte et sa connaissance n'ont cessé de s'améliorer, de s'enrichir. Nous ne sommes que le modeste successeur et, en un sens, l'héritier, conscient de sa dette, de ces prestigieux chercheurs.

LA PRESENTE EDITION

L'objet de cette édition du manuscrit est d'en rendre la consultation accessible aux lecteurs. La partie essentielle en est donc la reproduction photographique de l'autographe. Pour pallier les pertes d'informations dues à ce procédé de reproduction et en raison des difficultés de déchiffrement dues à l'écriture de Stendhal à cette époque, elle est doublée d'une transcription diplomatique qui ne se veut que l'auxiliaire de cette consultation.

Nous avons donc conservé comme dans l'original la disposition en trois volumes du R 299. Pour ne pas augmenter ce nombre et donc pour faciliter la fabrication, la conservation et même la consultation, nous avons choisi d'y intégrer les feuillets des deux cahiers complémentaires, R 300 et R 5896/XII. Ils sont placés où leur auteur avait prévu de les recueillir. Le chapitre des *Petits souvenirs de ma première enfance* (R 300, f° *39-*68), inséré après le folio 75 (I, p. 250-251), devient l'essentiel du *Chapitre 4bis*; nous avons laissé à sa suite les deux folios qui l'accompagnent (*70-*71). Les chapitres 13 et *Les Echelles* (Ibid, *1-14 et *15-*38) devaient être copiés sur les feuillets blancs en réserve à la fin du premier volume, "placés" en leur lieu, leur premier jet devant être relié à la fin du deuxième volume. Nous n'avons pas voulu ignorer ce remaniement prévu mais nous n'avons pas voulu le réaliser. Nous avons donc utilisé pour les deux chapitres les deux cahiers de papier blanc de la fin du premier volume que nous avons maintenus à leur place : le cahier de dix-sept feuillets pour les quatorze pages du *Chapitre 13*, celui de vingt-sept pour les vingt-quatre du chapitre *Les Echelles*. Les dix-huit feuillets enfin du registre R 5896/XII, contenant avec le *Chapitre 42* les archives du début de la rédaction, et qui constituent l'amorce d'un Volume IV, seront reliés ici à la fin du Volume III. La différence de leur placement par rapport à l'autographe sera signalée au regard du lecteur par une différence de présentation. Au lieu du fond tramé gris clair sans cadre qui délimite normalement l'espace du folio dans la transcription, ils seront présentés sur fond blanc avec un cadre gris.

En toute rigueur nous aurions dû, comme il s'agit d'un des problèmes majeurs de ce manuscrit, n'en présenter la page 1 qu'avec les autres feuillets archives à la fin du troisième volume et respecter son absence au début du premier chapitre. Pour le confort du lecteur nous l'avons rétablie dans le premier volume mais en la présentant comme il vient d'être indiqué ci-dessus. Pour concilier les exigences d'une édition diplomatique et les contraintes de l'édition en général, la présence des nombreux feuillets blancs reliés dans le manuscrit sera signalée ici par le maintien dans le fac-similé d'un folio blanc. La transcription en comportera un aussi en regard, au centre duquel un encadré précisera, si besoin est, le nombre de feuillets identiques qui l'accompagnent et leur éventuelle pagination.

Conformément aux usages de l'édition diplomatique, nous avons conservé l'orthographe et la ponctuation du manuscrit, les hésitations dans l'usage des majuscules aussi. L'expérience ayant montré que l'absence d'accentuation pouvait gêner quelquefois considérablement la lecture, nous avons rétabli l'accentuation courante dont le lecteur pour-

ra constater l'absence dans le fac-similé. Nous n'avons pas cru devoir, ceci n'apportant rien de plus, reproduire les dessins, croquis et gravures dans la transcription. Les titres de gravures y sont donnés en traduction française, les légendes des dessins y sont transcrites dans un cadre qui délimite l'espace du dessin mais, pour elles, avec une orthographe normalisée. Les cryptogrammes, anagrammes, pseudonymes, etc... sont maintenus dans la transcription ; ils sont éclaircis en note.

Pour respecter l'intégrité du fac-similé, les notes figurent sur la page de transcription soit en marge, soit en pied de page. Dans la marge on trouve *en italique* à leur hauteur la transcription en clair des cryptogrammes et abréviations, sauf celles d'usage courant comme pour les noms de mois, Monsieur, Madame... Une exception pour M. Daru : il peut s'agir soit de Monsieur, soit de Martial. On y trouvera aussi la correction des noms propres fautifs. Les caractères romains seront utilisés pour indiquer le vrai nom de personne que dissimule un cryptogramme ou une abréviation et, toujours à hauteur de la ligne où figure le point à éclaircir, les appels de notes de pied de page.

Ces notes porteront surtout sur le texte, les problèmes de la rédaction, les données matérielles du manuscrit dont le fac-similé ne rend pas compte ; elles auront pour rôle de faciliter la compréhension du travail de l'écriture. Elles signaleront aussi toute lecture nouvelle ou inédite et, le cas échéant, donneront la ou les lectures proposées par les autres éditeurs. Dans les notes, les références par souci de clarté distingueront entre les pages du manuscrit et celles de l'édition. Ainsi toute référence aux folios et notes autographes sera toujours présentée sous la forme : "cf. folio 120, note du folio 213". Lorsqu'il s'agira des pages ou notes de l'édition, on trouvera : "Cf. I, p. 180-181" ou "II, p.314 n. 2", la référence indiquant les deux pages du fac-similé et de sa transcription. Il sera toujours question ou des "volumes" du manuscrit ou des "tomes" de l'édition.

Pour ne pas alourdir l'édition, elles ne porteront pas sur les aspects historiques, biographiques ou anecdotiques du texte. Nous ne proposons de note sur ces sujets que lorsque une nouvelle lecture ou des connaissances nouvelles nous ont conduit à proposer d'autres explications ou éclaircissements. Pour un premier repérage, pour faciliter la lecture, une très brève notule d'identification sera jointe à l'Index nominum qui figurera à la fin du troisième tome. Pour aller plus loin dans cette connaissance du texte, nous donnons ci-après une bibliographie des principaux ouvrages à consulter.

Enfin pour rendre sensible dans la transcription les différentes strates d'écritures que dans l'autographe permettent de distinguer une légère différence de teinte de l'encre, un changement léger dans la graisse du caractère..., nous avons recouru au système de codage et de signes diacritiques donné en annexe ci-dessous, le plus réduit possible et le plus proche des pratiques en usage, notamment dans les travaux de l'ITEM.

NOTES

1. Flaubert, *Carnets de travail*, Edition critique et génétique établie par Pierre-Marc de Biasi, Paris, Balland, 1988, "Avant-propos", p.14.
2. Cité par V. Del Litto in Stendhal, *Souvenirs d'égotisme, Œuvres intimes*, édition établie par V. Del Litto, Paris, Gallimard, 1982, Bibliothèque de la Pléiade, Tome II, Notice, p. 1253.
3. *Ibidem*, même page.
4. "L'édition génétique", in *Les manuscrits des écrivains*, Paris, Hachette/CNRS-Ed., 1993, p. 149-150.
5. Il sera aussi tenu compte de leçons nouvelles données récemment par quelques commentateurs, notamment J. Bellemin-Noël. Ces reprises seront signalées dans les notes. Les nouvelles leçons seront signalées en note avec rappel de celles qu'ont données les éditeurs précédents.
6. J'emprunte ici le signe des philologues pour désigner un objet qui n'est que d'hypothèse. Ainsi les éditions existantes nous donnent à lire en fait une **Vie de Henry Brulard*.
7. Registre R 299, I, f° 56 ; cf. ici I, p. 198-199.
8. "Brulard III-IV, ou les mirages du premier jet", in *Ecritures du romantisme I*, Paris, PUV, 1988, p. 181.
9. J. Neefs, "Lucien Leuwen : le destinataire des manuscrits", *Ibid.*, p. 43.
10. *Ibid.*, p. 43.
11. *Ibid.*, p. 43-44.
12. "Méthodes de lecture", in *Les Manuscrits des écrivains*, op. cit., p. 214.
13. *Stendhal autobiographe*, Paris, PUF, 1983, p. 11.
14. Nous indiquons ainsi dans cette édition les paginations apocryphes, douteuses, ou celles portées tardivement par la Bibliothèque de Grenoble. Cf annexe infra.
15. Par exemple dans *Lucien Leuwen*, R 301, III, f° 434, "Le 24 décembre 1834 envoyé ce volume au relieur Filippi, via Cremona." ou dans le *Brulard*, R 299, II, f° 249 bis, (II, p. 14-15), "Envoyé la fin du Chap. 12. Je vais dîner via Cremona il 16."
16. "Les manuscrits de Stendhal de la Bibliothèque de Grenoble et leur reliure", *Stendhal Club*, N° 110, 1986, p. 147 à 155. P. Hamon précise, p. 153 : "l'ensemble a le même aspect que les cinq volumes du *Lucien Leuwen* même si les détails sont différents".
17. Cette indication, on le verra plus loin, n'est pas sans importance.
18. Les mentions de ces réparations sont portées sur le plat intérieur de couverture du premier volume R 299.
19. Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, autobiographie publiée par Casimir Stryenski, Charpentier et Cie, Paris, 1890, 18,5 cm, XIV-327pages, Bibl. Charpentier, "Préface" p. XII.
20. "Préface", p. XXI in Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, publiée intégralement pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque de Grenoble par H. Debraye. Tome I, avec notes de l'éditeur, Introduction, 5 planches hors-texte, Tome II, avec annexes, appendices, tables et 5 planches hors-texte. Paris, Librairie ancienne Honoré et Edouard Champion, 1913, in-8°, 2 vol. de XLVIII - 314 et 420 p.
21. Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, révision du texte et préface par H. Martineau, Le Divan, Paris, 1927, 2 vol., XXIX - 283 et 325 pages, "Préface", reprise dans *L'Œuvre de Stendhal*, A. Michel, Paris, 1966, p. 452.
22. Le texte de cette note précise : " 6 mars 1836 C[ivit]a V[ecchi]a nouveau papier acheté à C^aV^{an}". Ce papier est celui des feuillets qui, dans le cahier complémentaire relié dans le volume XII de la série 5896, contiennent le *Chapitre 42* et dernier (Milan). Nous verrons qu'on y trouve d'autres feuillets (notamment la page liminaire) rédigés sur l'autre papier et sur lesquels nous reviendrons.
23. *Leuwen*, R 301, V, f° 245 v°, 21 février 35, "encre noire sans être épaisse"; IV, f° 93, "nouvelle encre de Lowe sans étiquette".
24. "... J'ai reçu par la poste votre lettre d'hier. J'ai remis l'incluse à M. Bucci, j'expédierai l'autre à M. Guys. Je penserai pour le poisson. Je vous enverrai une petite bouteille d'encre; il ne nous en reste malheureusement qu'un seul pot qui est déjà entamé. Je demanderai de l'encre à Marseille." L. Tavernier, *Lettere a Stendhal*, raccolte e illustrate da Rosa Ghigo Bezzola, Fasano-Paris, Schena-Nizet, 1991.
25. R 301, I, f° 15 : "Premier essai de la plume de fer." Cette note est vraisemblablement de mars 1835.
26. Il convient d'être prudent à ce sujet, car ces "ajouts" sont peut-être bien de la main de Colomb. Leur graphisme est identique à celui des brèves notices qu'il rédigea et inséra dans les manuscrits de son parent lorsqu'il en fit l'inventaire en août 1844 et dont notre édition donnera le fac-similé et la transcription. La netteté de leurs pleins et déliés incite à penser qu'il utilisait alors une plume métallique et une encre de composition différente. Nous aurons à revenir sur ces traces du travail de Colomb sur le *Brulard*.
27. Nous notons ainsi les mentions au crayon portées par Stendhal sur son manuscrit. Cf annexe infra.
28. Voir au tome II de cette édition p. 66.
29. Nous notons ainsi les mentions à l'encre portées par Colomb sur le manuscrit. Cf annexe infra.

30. Au verso de ce feuillet (cf III, p. 782-783), le folio 4 d'un brouillon inédit intitulé *Tamira Wanghen* (bref premier jet de *Le Rose et le Vert*, pagination autographe 1 à 7) daté d'avril 1837, relié au début du recueil. Nous y reviendrons.

31. Dans cet ensemble la page 1 du texte présente une double numérotation autographe : paginée 1 (début du texte), elle est aussi paginée 3, ce qui est sa place dans la liasse en question.

32. Cf page précédente à propos du volume R 299/III.

33. Cf. ici-même, p. 744-745.

34. Voir pour le chap 13, *Ibid.*, p. 820-821 ; pour *Les Echelles*, p. 846-847 et 850-851 ; pour les *Petits souvenirs*, p. 254-255.

35. Il s'agit, tome I de cette édition, des chapitres 4 bis (p. 254 à 353), 13 et *Les Echelles*, p. 798-907

36. Par exemple I, p. 6-7 ; III, p. 774-775.

37. Par exemple I, p. 112-113 et les suivantes.

38. Voir II, p. 772-775. Les éditions critiques passent purement et simplement sous silence cette ouverture de chapitre signalée pourtant, cf. infra par un feuillet intercalé accompagné d'une liasse de feuillets blancs.

39. Cf. la note au bas du feuillet 796 (barré, paginé *407 par Colomb) du volume III (cf. III, 770-771) : "Le Chap. 42 commencera le 4^e volume 8 avril 36". Colomb numérotera lors des lectures de 1844 ce chapitre conformément à cette indication (cf. III, 780-781). Le début du volume deux laisse en suspens le problème de la *Première Communion* et des pages *Encyclopédie du XIX^e Siècle* (cf. II, p. 44-79).

40. C'est le cas des *Chapitres 2, 4, 5, 6, et 7*. Voir sur ce point plus loin note 45.

41. A cet égard il faut se demander si l'irrégularité apparente de la distribution des réserves de feuillets blancs, en nombre et en situation, ne révèle pas au contraire des intentions de reprise ou d'*augmentations* suscitées lors de la relecture.

42. Notons que c'est dans ce chapitre (23) à la numérotation erronée qu'apparaît en un lieu énigmatique au milieu du chapitre la dernière gravure *La Podesta delle chiavi*. Cela signifierait-il qu'à partir de ce chapitre, et pour des raisons de temps, le travail ait été mené de façon plus sommaire ?

43. Cf L. Marin, "Dessins et gravures dans le manuscrit de la *Vie de Henry Brulard*", in *Ecritures du romantisme I, Stendhal*, op. cit., p. 107-126 ; M. Reid, *Stendhal en images*, Genève, Droz, 1991, p. 171-175 ; S. Sérodes, *Les manuscrits autobiographiques de Stendhal*, Genève, Droz, 1993, p. 115-129.

44. Cf. p. 746 de ce tome et aussi la note de la page 416.

45. R 297, f° 2-4 ; cf le texte in *Lamiel*, Stendhal, *Œuvres Complètes*, Genève, 1971, Cercle du Bibliophile, vol XLIV, p. 340.

46. Cf *Lamiel*, R 297, f° 10 ; *Leuwen* présente (R 301/IV, f° 3) un "plan après coup".

47. R 301, f° 409 : "Table pour moi, échafaudage à enlever la bâtisse terminée."

48. Le cas des *Souvenirs d'égotisme* est différent. Identiquement organisé, il est moins complet. Il s'agit d'un premier jet qui a certes fait l'objet de relectures, mais d'aucune "reprise".

49. Ce point fera l'objet d'une étude systématique. Contentons-nous de quelques exemples. Tous les registres de *Leuwen* comportent des dossiers liminaires. Dans le volume R 301/I, vingt feuillets, paginés au crayon I à XX de plans, tables, pages de titres, pensées, etc... Des feuillets (XV à XX) ont été découpés pour fournir, pour les corrections ou additions, des feuillets et papillons intercalaires collés à la cire dans le corps du manuscrit ; vingt feuillets blancs dans le R 301/II ; neuf feuillets divers dans le R 301/III (la pagination - de Colomb- est ici postérieure) ; R 301/IV, treize feuillets divers, paginés au crayon *A à *M ; R 301/V, sept feuillets blancs, paginés *A à *G plus dix feuillets divers avec pagination de Colomb.

Le manuscrit de *Lamiel*, R 297/I, commence par vingt-neuf feuillets divers, plans, chronologies, caractères, tables, etc... Il s'agit ici d'un dossier de travail laissé en l'état par la mort de Stendhal ; paginations diverses d'époques diverses ; la pagination courante est posthume.

50. Cf. p. XII et note 31. En réalité le volume II comporte un "dossier de travail" de vingt feuillets non paginés mais qui se limite à la réorganisation du début du volume et à l'enchaînement des chapitres entre les deux premiers volumes (cf. II, p. 2, n. 1).

51. Cf. ici-même, p. 18-19.

52. *Op. cit.*, "Préface", p. XXX.

53. *L'Œuvre de Stendhal*, op. cit., p. 443.

54. Cf. p. 32, "Stendhal et les problèmes de l'autobiographie", in *Stendhal et les problèmes de l'autobiographie*, actes du colloque interuniversitaire, recueillis par V. Del Litto, Grenoble, PUG, 1976, p. 21-36.

55. Cf I, p. 30-31.

56. Cf supra n. 53.

57. Cf III, p. 4-5.

58. Ou la noire de celui de *La Chartreuse de Parme*. "17 novembre 1838]... J'en suis à 310 of the black *Chartreuse*." *O. I.*, op. cit. II, p. 339 et note 6.

59. Dans le carton R 288, où sont conservés des feuillets découpés par Colomb lorsqu'il préparait en 1854 l'édition des *Œuvres complètes* chez Michel Lévy. Cette petite couverture verte, qui porte les mentions "Nap / nov. 36 / Premier cahier", est accompagnée d'une page de titre découpée. Au centre "Vie de Napoléon / par un officier de 1800 (biffé)" avec en épigraphe : "Fu vera gloria / Ai posteri l'ardua sentenza / Manzoni." En haut de la page à gauche : "18 Brum. 36." En bas à gauche : "Mém sur Nap / midi / 11 nov 1836 / idem 18 Brum / Dicté le 26 Déc."

60. "Diviser en Chap. de 20 pages. / Plan / établir les époques, couvrir la toile puis en relisant ajouter les Souvenirs / Par exemple / 1^e Abbé Chélan / 2 je me réverte l'ouvrier Chapelier [journ]ée des tuiles." Il faut entendre "départ de la rédaction" au sens large. Cette note a dû être rédigée au cours d'une séance de relecture en novembre ou décembre 35. Elle explique et le caractère cursif de la rédaction des premiers chapitres (1 à 7) et leur découpage après coup selon le module envisagé (indication en interligne des chapitres 2, 4, 5, 6 et 7, le 3, véritable début du récit, ayant déjà été marqué au cours de la rédaction). Elle explique aussi la rédaction tardive, mi décembre, du chapitre des *Petits souvenirs* (4^{bis}) qui contient les trois petits faits évoqués.

61. R 300, folio *72. Cf ces pages et la note de Colomb en appendice au tome III de cette édition.

62. Cf dans ce tome, p. 798-799, 800-801 et 850-851 (note marginale) pour "la note ci-dessous".

63. Cf III, p. 788-789.

64. La question est réglée depuis l'article de M. Le Yaouanc, "Stendhal et les «Mémoires» de M. de Chateaubriand", *Stendhal Club*, N° 111 et 112, 15 avril et 15 juillet 1986, et l'ouvrage de P. Berthier, *Stendhal et Chateaubriand*, Droz, Paris/Genève, 1987.

65. *Revue de Paris*, 1834, 2^e série, vol II, p. 65-116 (p. 113-14).

66. Les reliures de ces volumes ont probablement été réalisées ensemble à la même période, après le long séjour à Civitavecchia, lors du retour à Rome à la mi-mars et après la suspension de la rédaction et l'annonce du congé.

67. On verra plus loin que c'est alors qu'il insérera dans le volume les "liasses" de séparation et reprise des chapitres, ce qui explique la présence dans ce premier volume d'une gravure que *L'Ape italiana* ne publie qu'en 36.

68. La disposition du folio 580 (cf. III, p. 234-235) n'exclut pas que la mention Livre 2 soit une addition.

69. Voir dans ce tome, p. 38-39, ce folio reproduit hors de sa place réelle au volume III, pour la commodité de la consultation.

70. Cf. dans ce tome, notamment les pages 24-25, 30-31 et 42-43.

71. Reprise dans *L'Œuvre de Stendhal*, Paris, Armand Colin, 1966, p. 438.

72. Voir in *Le Temps du Stendhal-Club, 1880-1920*, Textes réunis par P. Berthier et G. Rannaud, présentés par G. Rannaud, Toulouse, 1994, Presses Universitaires du Mirail, Coll. Cribles, les deux contributions de P. L. Rey, "Léon Blum, *Stendhal et le Beylisme*", p. 184, et de G. Rannaud, "De Stendhal et de l'égotisme en 1892", p. 91.

73. Publiée par Del Litto in *Œuvres intimes*, op cit., II, p. 970.

74. *L'Œuvre de Stendhal*, op cit., p. 438-439. La note avait été pour la première fois publiée dans "Les Lectures de Stendhal", Editions du Stendhal-Club, n° 14, 1926 par F. Boyer qui, malheureusement, lui imposait aussitôt une lecture "intimiste" : "C'est à un certain Dominique que Stendhal s'intéresse le plus et l'on sait que Dominique c'est Stendhal lui-même. Histoire de sa vie, étude de son caractère, critique de sa manière littéraire, tout cela se retrouve dans les marges de ses lectures. Voici, au dernier feuillet de la *Clarisse Harlowe* de Richardson, la première idée d'une autobiographie (p. 21)".

75. *Ibidem*, p. 967-981. On y trouve la notice nécrologique de 1822, la marginale de 1831, la bibliographie "raisonnée" de 1832, l'amorce de mémoires de 1833, la seconde notice nécrologique de 1837. Le rapprochement intempestif de ces textes n'aboutit qu'à une chose, les stériliser en les banalisant alors que c'est, pour chacune, leur singularité circonstanciée qui en fait l'intérêt parce qu'elle nous en apprend plus sur les angoisses d'Henri Beyle et sur l'œuvre de Stendhal. Cf plus haut pour ce qui touche aux "mémoires" de 1833.

76. C'est ainsi qu'il le définit dès le 4 janvier 1831, dans une lettre à Mareste (*Correspondance*, op. cit., II, p. 207). Il reviendra plusieurs fois dans le *Brulard* sur la stérilisation née de ce manque de commerce des idées et sur ses conséquences sur l'activité littéraire. Cf par ex. la note "Pourquoi [Rome] m'est pesante" dans ce volume, p. 346-351 ou la note du 6 avril 1836, curieusement censurée (?) par V. Del Litto dans la *Pléiade*, qui ouvre le volume R299/III (cf. tome III, p. 8-9) et dont la note 99 ci-dessous donne le texte.

77. Cf. *Correspondance*, op. cit., II, p. 205, dans la lettre à Madame Ancelot : "Je n'ai su qu'il y a huit jours l'apparition du *Rouge*".

78. Cf. *Correspondance*, op. cit., II, p. 20.

79. *Vie de Napoléon* in *Napoléon, I, Œuvres complètes*, Genève, 1970, Cercle du Bibliophile, "Préface", p. 1.

80. *Ibid.* p. 3-4. C'est moi qui souligne.

81. *Chroniques pour l'Angleterre, Contributions à la presse britannique*, Textes choisis et commentés par K. G. McWatters, Traduction et annotations par R. Dénier, Grenoble, 1980-1993, ELLUG, 7 volumes, Tome VII 1827-1829, p. 141-143.

82. Il s'agit, pour Robertson, d'une page de son *Histoire d'Ecosse pendant le règne de Marie Stuart et celui de Jacques VI* et, pour Brantôme, d'une page de ses *Mémoires*.

83. *Ibid.*, I, p. 298.

84. *Ibid.*, II, 285. Je modifie la traduction, qui me semble sur ce point inexacte, de la phrase : "The reading public in France, disgusted with the official falsehoods which abound in what are called regular histories, have ceased to read them, and will only purchase memoirs, in the hope of coming at the unalloyed truth."

85. *Ibid.*, III, p. 43.

86. *Ibid.*, VII, p. 270.

87. *Journal des Débats*, 30 juillet 1834.

88. "La "Vie de Henry brulard". La moins puante des autobiographies ?", *Stendhal Club*, n° 133, octobre 1991, p. 11.

89. Hypocrites, ces mémoires décevront. "Le tableau de la cour de Louis XVI [qu'ils donnent] ressemble plutôt

à un morceau *historique* qu'à une narration de *Mémoires*. La naïveté, si nécessaire aux mémoires, y manque tout à fait." *Chroniques pour l'Angleterre*, III, p. 241.

90. "Il est un autre genre de *Mémoires* (à propos des *Mémoires de mistress Bellamy*) auquel il manque ce qui fait le principal charme des *Mémoires* : la qualité d'avoir été écrit (sic) par une personne qui, sûre que son manuscrit ne serait imprimé que longtemps après sa mort, y parlait avec une franchise allant jusqu'à la naïveté." *Ibid.*, I, p. 298.

91. *Corr.* op. cit., I, p. 225.

92. Sur ces points cf. par exemple le tout dernier article consacré par P. Ricoeur à la question : "Histoire et rhétorique", *Diogenes*, n° 48, octobre-décembre 1994.

93. *Op. cit.*, p. 1 et 3 ; c'est moi qui souligne.

94. *Mémoires sur Napoléon* in *Napoléon, II, Œuvres Complètes*, op. cit., p. 19-20. La page de titre du manuscrit autographe (R 288) porte la trace de cette transformation : les mots "Vie de" sont biffés et remplacés par "Mémoires sur" Napoléon.

95. *Chroniques pour l'Angleterre*, op. cit., II, p. 281. Il faut noter que le *New Monthly Review* transforme dans sa livraison Chasles en "Charles" (sic). Les éditeurs des *Chroniques* ni ne corrigent, ni ne signalent l'erreur. Nous y retrouvons une trace de la réflexion sur l'histoire qui sous-tend la pensée stendhalienne dans cette remarque sur l'influence de Scott qui "est encore l'auteur à la mode en France où il a donné une nouvelle couleur à la littérature, du moins en ce qui concerne les romans et l'histoire". Les mots soulignés le sont par l'auteur.

96. Cf. sur Chasles et sa carrière de critique l'étude de référence de C. Pichois, *Philarète Chasles et la vie littéraire au temps du romantisme*, Paris, 1965, José Corti, 2 vol. Les pages qui nous intéressent ici sont, pour la *Revue Britannique*, les pages I, 245-253. Pour la *Revue de Paris* et les *Débats*, cf. dans le vol. I les Chapitres I et II de la Troisième partie. Si, sur le plan général, l'étude de Pichois reste irremplaçable, sur la question des rapports de Stendhal et de Chasles, ce que les recherches entreprises pour préparer cette édition ont permis de mettre au jour et dont il est fait ici un usage nécessairement limité, conduit à penser qu'il faut la reprendre systématiquement.

97. *Vanina Vanini, Le Coffre et le revenant, Le Philtre*.

98. L'expression est de Pichois, p. 370.

99. "Je crève d'ennui ; je ne puis faire la conversation avec personne ; [...] Mais mon âme à moi est un feu qui souffre s'il ne flambe pas. Il me faut trois ou quatre pieds cubes d'idées nouvelles par jour, comme il faut du charbon à un bateau à vapeur" (à D. Fiore, 1/11/34, *Corr.*, op. cit., II, p. 718-19). Voir aussi la note : "L'ennui glace l'esprit. Je ne puis me dissimuler que la totale privation du commerce des idées ne m'ait jeté dans cette mauvaise disposition de 1802 (sic) à 1836. Ecrire ce qui suit était une consolation. J'ai été fort ennemi du mensonge en écrivant, mais n'ai-je point communiqué au lecteur bienveillant l'ennui qui me faisait m'endormir au milieu du travail au lieu des battements de cœur du N° 71, Richelieu. 6 avril 1836.", au verso du folio *C du volume R299/III de notre manuscrit, cf. ici Tome III, p. 8-9. Il revient plusieurs fois dans sa correspondance sur l'ennui, le manque de conversation et la stérilisation qui en découle : voir, *Corr.* II et III, les lettres des 1/1, 4/1, 17/1, 20/1, 6/2, 26 27/2/31 ; 28/6, 5/11/32 ; 20/1, 25/2, 30/4, 1/5/33 ; 26/3, 10/9, 28/10/34 ; 21/3, ?/4 et 28/4/35. D'évidence l'ennui y est, et même à Trieste, moins mal de vivre qu'appréhension du silence et de l'hébétéude. Cf. aussi, entre autres "apostilles" de manuscrits autographes ou d'ouvrages divers, la longue note, dans notre manuscrit, "Pourquoi [Rome] m'est pesante". Cf. dans ce volume p. 346-351.

100. Pichois, op. cit., p. 370-71. Les journaux évoqués sont *La Peau de chagrin* et *Le Messager des Chambres*.

101. Cf. *Œuvres complètes*, op. cit. *Mélanges*, V, Littérature, p. 2002

102. Cf. *Corr.* op. cit., II, p. 912.

103. Sur Stendhal et la presse française à Rome pendant ces années voir la contribution capitale de M. Le Yaouanc citée plus haut, "Stendhal et les «mémoires» de M. de Chateaubriand". Voir aussi les *Lettere a Stendhal* de L. Tavernier, op. cit., notamment les lettres du 7/12/34, du 19/6/35. Cf. aussi les lettres, à Bazin du 17/10/31 (*Corr.*, op. cit., II, p. 361) et à Mareste des 26/4, 17-21/5/31 et 11/6/32 (*Ibid.*, 279, 294, 441).

104. Cf. p. 497.

105. Cf. p. 508.

106. Cf. p. 509.

107. Cf. plus haut, p. XXIII et n. 85 et 86.

108. Cf. Tome II de cette édition p. 46-47. "M. de Talleyrand et M. Molé écrivent leurs *Mémoires* et M. Delécluze aussi."

109. Art. cit. Les lignes qui précèdent ont déjà permis de rectifier le problème de la date d'apparition du terme en France et de son emploi par Stendhal. Reste à revenir sur son utilisation "générique" et ses conséquences sur l'écriture du *Brulard*. Si Lejeune a bien signalé l'articulation du "genre" sur la biographie, il a trop négligé l'articulation de cette dernière sur l'histoire. Il est ainsi réattiré trop vite dans l'orbite de la littérature "intimiste", même s'il a parfaitement vu l'imbrication dans cet ouvrage de l'histoire personnelle et de l'histoire de la France moderne.

110. *Op. cit.* p. 65-66.

111. *Ibid.* p. 68.

112. Numéro du 7/7/1832.

113. *Revue de Paris*, XXIX, 28/VIII/31, p. 197-208 ; 2^{ème} partie, XXXI, p. 133-147.

114. "Variétés" du Numéro du 27/6/33.

115. Il figure en effet dans la Bibliothèque de Stendhal, mais dans l'édition en anglais qu'en cette même année 33 l'éditeur Baudry en donne au volume XLII de sa "Collection of ancient and modern British Novels and

Romances". Cf. G.F. Grechi, *Catalogo del fondo Bucci*, Prefazione di Victor Del Litto, Milan, 1980, All'insegna del pesce d'oro, p. 248.

116. *Débats*, 21/Vi/31, CR, signé Nodier, des *Mémoires de M^{me} la Duchesse d'Abrantès*, 1^{er} livre, 2 vol., in 8°, chez Ladvoat, Quai Malaquais.

117. *Le Livre du boudoir*, traduction d'A.-J.-B. Defauconprêt, Paris, 1829, cité par V. Del Litto, *O. I.*, op. cit., I, p. XX.

118. "Compte rendu de *Philologie française, ou Dictionnaire étymologique, critique, historique, anecdotique, littéraire*, par MM. F. Noël et L. J. Carpentier", "Variétés", *Journal des Débats*, 16 mai 1831. Deux autres articles suivront, les 18 et 24 mai. Sur l'égotisme stendhalien, cf. ma contribution "De Stendhal et de l'égotisme en 1892" in *Le Temps du Stendhal-Club (1880-1920)*, op. cit.

119. *Chroniques pour l'Angleterre*, op. cit., V, p. 105.

120. *Voyages en Italie*, Textes établis, présentés et annotés par V. Del Litto, Paris, Gallimard, 1973, Bibl. de la Pléiade, p. 435 et 444.

121. *Ibid.*, p. 799.

122. *Ceuvres intimes*, op. cit., II, p. 427.

123. Même chose dans une note de la *Vie de Rossini, Œuvres complètes*, op. cit., I, p. 308.

124. *Mémoires de Benvenuto Cellini écrits par lui-même*, traduits de l'italien par M. T. de Saint-Marcel, Paris, 1822, Lenormant.

125. Elle est annoncée dans le *Journal des Débats* du 18/6/33.

126. Cf. plus bas notes 175 et 176.

127. *Journal des Débats*, "Variétés", "Vita di Benvenuto Cellini, orfice e scultore fiorentino, da lui medesimo scripta (sic)... Vie de Benvenuto Cellini, orfèvre et sculpteur florentin, écrite par lui-même, et traduite de l'italien par M. Farjasse. Premier article le 28/8, le second le 4/9/33.

128. *Ibid.*, 28/8

129. *Ibid.*

130. *Ibid.*, 4/9. C'est moi qui souligne. On pourrait se demander, à la lumière de telles remarques, si dans le *Brulard* les régionalismes n'ont pas, eux aussi, valeur de "témoins".

131. Ch. 1, p. 78-79 de ce tome.

132. "Les Mémoires de M. de Chateaubriand", p. 66, op. cit., cf. supra, "Le manuscrit de Grenoble", n. 57.

133. Supra, note 56.

134. Tome II, 3^{ème} série, avril 1834, p.209-232. "De ses Mémoires M. de Chateaubriand a fait et dû faire un poème (p.218)" et "Quant à la seconde partie [...] la route, les grands chemins seulement, les rêves du poète-ambassadeur, de Sterne-René, dans la vieille calèche... (p. 232)

135. Pour Janin cf. note 59. Quinet, ("Une lecture à l'Abbaye-aux-Bois. Les Mémoires de M. de Chateaubriand", 2^{ème} série, vol. IV, p. 201-230) tisse une comparaison avec Rousseau et souligne le pouvoir de "l'infiniment petit [de] recèle[r] toute l'histoire de l'homme" (p.211).

136. *Variétés*, "Les Historiettes de Tallemant des Réaux", Mémoires pour servir à l'histoire du dix-septième siècle, publiés sur le manuscrit inédit et autographe avec des éclaircissements et des notes par MM Monmerqué, membre de l'Institut, de Château-Giron et Taschereau, Paris, chez Alph. Levasseur, 3 articles, *Journal des Débats*, 8 juin, 5 et 22 juillet 1834. Il vaut la peine de souligner que Chasles n'honorera les *Mémoires* de Chateaubriand que d'une brève allusion (cf. Pichois, op. cit., II, p. 278, note 42), et en 1836; pas un mot même à la publication. Sur Tallemant Stendhal a écrit à Taschereau dès le 26 mars, *Corr.* op. cit., II, p. 621.

137. Premier article, 8/6. C'est Chasles qui souligne.

138. Voir Le Yaouanc, art. cit.

139. G. Flaubert, *Les Carnets de travail*, op. cit., p. 12.

140. *Ceuvres intimes*, op. cit., II, p. 155.

141. G. Rannaud, "Chatterton à Paris ou les *Mémoires d'Henry Brulard", *Lendemain*, n° 71/72, 1993, p. 15- 29.

142. "Quelle année ai-je passée du 15 sept[embre] 1826 au 15 sept[embre] 1827 ! le jour de ce redoutable anniversaire j'étais à l'île d'Ischia ; et je remarquais un mieux sensible : au lieu de songer à mon malheur directement, comme quelques mois auparavant, je ne songeais plus qu'au souvenir de l'état malheureux où j'étais plongé en octobre 1826 par exemple. Cette observation me consola beaucoup." Cf. dans ce tome, p. 50-51.

143. *La Voyageuse de nuit*, in Chateaubriand, *La Vie de Rancé*, Paris, 1965, UGE, coll. 10/18, p. 12.

144. *O. I.*, op. cit., II, p. 149.

145. *Ibid.*, p. 148. La note est portée sur l'exemplaire S. André des *Promenades*.

146. Cf. Lettre à Mareste du 26-27/2/31, *Corr.*, op. cit., II, p. 239, lettre à Dupuy du 23/6/32, *Ibid.*, p. 456-57 et lettre de Levasseur du 3/10/32, *Ibid.*, p. 892.

147. *O. I.*, op. cit., II, p. 184 ; l'allusion à *Julien*, p. 1808

148. *Ibid.*, p. 172.

149. *Ibid.*, p. 972-73, voir aussi ici-même l'Appendice au tome III.

150. *Ibid.*, p. 177.

151. *Ibid.*, p. 180.

152. Cf. plus haut, p. XXXII-XXXIII et n. 127.

153. Pour ce début de 1834, cf. *O. I.*, op. cit. II, p. 187 et sq.

154. *Ibid.*, p. 198. On verra réapparaître le souvenir de ces conversations dans le *Brulard* (cf I, p. 80-81).
155. *Ibid.*, p. 247-48.
156. *Ibid.*, p. 249.
157. *Ibid.*, p. 250.
158. *Ibid.*, p. 259
159. *Ibid.*, p. 260, ainsi que la note suivante
160. *Corr.*, op. cit., III, p. 139-140.
161. Cf. note 59.
162. Cf. Avant-propos, p. 3.
163. Je choisis finalement d'adopter ce terme utilisé par Mme R. Ghigo-Bezzola dans son étude *La Postilla, una forma autobiografica stendhaliana, I Quaderni di Palazzo Sormani*, n° 15, 1992, Milan, Biblioteca Comunale ed. Je la préfère au terme de "marginale" qui ne fait que localiser la note. A la localisation le terme d'apostille ajoute l'idée que la note est liée au texte, qu'elle y ajoute quelque chose.
164. *O. I.*, op. cit., II, p. 478 ; la suivante, p. 471.
165. Note du 1/1/36, cf. Vol. 2, p. (f° 352, v°).
166. Ce sont les notes des folios I,*I (cf. p. 6-7 de ce tome), II, 252v°, 254, III, 574, 648v°, 650 et 682.
167. Lettre du 15/2/36, au duc de Broglie, *Corr.*, op. cit., II p. 170.
168. Indépendamment de la "lettre au ministre" évoquée par le brouillon du premier folio et qui ne nous est pas parvenue, voir Lettres : à Tallenay (qui mentionne de surcroît une lettre antérieure) du 10/1/36, au duc de Broglie du 15 (une allusion), à Tallenay, très longue, du 7/2. Il faut y ajouter l'épais courrier au duc de Broglie du 7/5/35, avec copie de la lettre à l'ambassadeur du 6/4 de la même année et qui fait état d'un premier affront délibéré au "pavillon français", en repréailles selon lui à l'opération d'Ancône.
169. Voir dans ce tome, p. 898-903. Pour l'allusion à F. Faure *Ibid.*, p. 572-573 à E. Mounier, p. 332-333.
170. Art. cit., p. 26
171. Voir dans ce tome, p. 208-209. C'est moi qui souligne.
172. La dernière page de la rédaction, le folio 808 (cf. III, p. 826-827), est datée du 17 février.
173. Cf. H. B., *Œuvres complètes*, op. cit., XLIX, *Mélanges V Littérature*, p. 337. Notation similaire dans les *Notes et Souvenirs*, *Ibid.*, p. 350.
174. *La Vie de Benvenuto Cellini écrite par lui-même (1500-1571)*, Nouvelle traduction sous la direction d'A. Chastel, Paris, Scala, 1992, 2^e édition, p. 9.
175. "Catalogue des livres dépendant de la succession de M. Beyle, consul de France à Civitavecchia, et déposés à l'Ambassade du Roi", *Œuvres complètes*, op. cit., XLIX, *Mélanges V Littérature*, p. 204.
176. *Ibid.*, "La bibliothèque de Stendhal en 1839", p. 186 et note. la mention se trouve p. 197.
177. Cf. I, p. 204-222.
178. Tome III, 2^e série, 1835, n° VII, p. 120-147 et 161-192. Il ajoute à propos de ce même événement (f° 312^{ter}, cf. II, 218-219) : "je n'ai pas de livre et je ne veux lire aucun livre." Cf., pour les revues, lettre à Tellier de Blanriez, 1/VII/35, *Corr.*, op. cit., III, p. 621, sur l'envoi d'une "caissette" en contenant.
179. "L'indiscrète Clara" avait pu lire le 10 février le projet de préface. Le 12 il lui envoie une critique assez sévère de ce texte, *Corr.*, op. cit., III, p. 538.
180. *Ibid.* p. 192 et 196. Les volumes ne sont pas dans la même caisse.
181. Voir Tome III, p. 780-783. L'encre abondant du chiffre 2 de "42" a produit au verso une tache qui recouvre en partie un mot de ce brouillon. Ce chiffre lui est donc postérieur ; on peut y reconnaître l'encre, la plume et la main de Colomb. Il faut néanmoins noter que la feuille a été retirée du brouillon de *Tamira* pour être jointe au dossier du *Brulard*.
182. *O. I.*, op. cit., II, p. 324.
183. Cf. *Œuvres Complètes*, op. cit., *Napoléon II*, vol. XL, V. Del Litto, "Postface", p. 397.
184. Voir III, p. 50-51.
185. Cf. *Œuvres Complètes*, op. cit., *Napoléon II*, p. 143 et suivantes.
186. Cf. p. 198.
187. Par exemple pour *La Chartreuse de Parme* "3 exemplaires cartonnés, plus un autre... et deux autres... "reliés à la française"...", *Œuvres Complètes*, op. cit., *Mélanges Littérature*, XLIX, p. 186-87.
188. Sur cette histoire du fonds, cf. V. Del Litto, *Prefazione*, in *Catalogo del fondo stendhaliano Bucci*, op. cit., p. XIII-CLXXIII.
189. Del Litto, le seul, dans la *Pléiade* (1982), à la mentionner, la donne malheureusement à partir d'une supposition tout à fait gratuite (p. 1513, n. 1), comme double pagination autographe. Nous avons vu plus haut qu'elle est indubitablement de Colomb.
190. Cf. in *Le Temps du Stendhal-Club, 1880-1920*, op. cit., la contribution de B. Didier, "Les découvreurs de Henry Brulard", p. 45-56.

